

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	139 (2013)
<b>Artikel:</b>	Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron : découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois
<b>Autor:</b>	Luginbühl, Thierry / Cramatte, Cédric / Hoznour, Jana
<b>Anhang:</b>	Annexes
<b>Autor:</b>	Luginbühl, Thierry / Cramatte, Cédric
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835722">https://doi.org/10.5169/seals-835722</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**A**

## Annexes

**Annexe I****Secteurs, horizons, US, UF et ensembles**

Les UF 1 à 97 correspondent à la fouille Bul04.

Les UF 98 à 384 correspondent à la fouille Bul05. CC, JH

Période	Etat	Phase	Situation	Interprétation	UF.K
1		COD	sond. 2	Paléosol	028.23526
1		COD	Local 1	Paléosol	097.23651
1		COD	Ext. Ouest	Paléosol	138.24064
1		COD	D. Sud	Paléosol	149.24113
1		COD	D. Nord et Ouest	Paléosol ?	226.24093
1		COD	Ext. Ouest	Paléosol	361.24091
1		OD	Ext. Est.	Paléosol	054.23534
2		C	Local 1	Radier	090.23547
2		C	Local 1	Radier	092.23656
2		C	D. Nord	Radier	147.24115
2		C	Local 1	Radier	179.24095
2		C	D. Est	Radier	202.24109
2		C	Local 1	Radier	405.24112
2		C	D. Sud	Limite déambulatoire ?	177.24105
2		C	D. Sud-ouest		362.24097
2		CO	Local 1		366.24117
2		O	Ext. Ouest		174.24068
2		O	D. Sud		176.24084
2		O	Ext. Sud		178.24083
2		O	Ext. Sud-Est		194.24079
2		OD	Ext. Sud	Remplissage Fo 367	172.24104
2		OD	Ext. Sud	Remplissage Fo 367	173.24090
2		OD	Ext. Sud	Remplissage Fo 367	367.24111
2		OD	D. Est		009.23514
2		OD	D. Est		010.23516
2		OD			013.23518
2		OD	Ext. Est.		047.23548

Période	Etat	Phase	Situation	Interprétation	UF.K
2		OD	Ext. Est.		048.23541
2		OD	Ext. Est.		049.23543
2		OD	Ext. Est.		052.23523
2		OD	Ext. Est.		053.23524
2		OD	Ext. Est.		055.23540
2		OD	D. Sud		095.23550
2		OD	D. Nord et Ouest		127.24051
2		OD	D. Sud		166.23696
2		OD	Ext. Sud		169.24065
2		OD	D. Ouest et sud		175.24076
2		OD	D. sud et est		189.23694
2		OD	D. sud et est		192.24056
2		OD	D. Est		201.24089
2		OD	D. sud et est		238.24088
2		OD	Ext. Ouest		168.24060
2		OD	Ext. Est		230.24110
2		D	D. Ouest		167.24055
3	a	C	Local 1	Calage du TP 210	210.24107
3	a	O	Local 1		126.23698
3	a	O	D. Nord et Ouest		140.24070
3	a	O	Local 1		186.23691
3	a	O	Local 1		195.24082
3	a	OD	Local 1	Tp 381 et remplissage	381.24108
3	b	C	Local 1		146.24087
3	b	C	Local 1	Doublage interne du mur 197	198
3	b	C	Local 1	Doublage interne du mur 225	222.24086
3	b	O	Local 1		223.24081
3	b	O	Local 1		237.24085
3	b	O	Local 1		239.24099
3	b	OD	D. Est		003.23503
3	b	OD	D. Est		004.23504
3	b	OD	D. Est		005.23505
3	b	OD	D. Est		006.23511
3	b	OD	D. Est		008.23513
3	b	OD	Local 1		029 = 30.23517
3	b	OD	Local 1		033.23652
3	b	OD	D. Sud		034.23542
3	b	OD	D. Sud		035.23525
3	b	OD	Local 1		038.23527
3	b	OD	Local 1		039.23535
3	b	OD	Local 1		081.23531
3	b	OD	Local 1		085.23536
3	b	OD	Local 1		093.23655
3	b	OD	Local 1		094.23546
3	b	OD	Local 1		139.24069
3	b	OD	Local 1		144.24078

Période	Etat	Phase	Situation	Interprétation	UF.K
3	b	D	Local 1		135.24075
3	b	D	Local 1		187.23692
3	b	D	Local 1		218.24053
3	b	D	D. Nord et Ouest		220.24054
3	b	D	Ext. Est		221.24061
3	b	D	D. sud et est		227.24100
3		OD	D. Est		002.23502
3		OD	D. Ouest		163.23697
3		OD	Ext. Nord est		231.24071
3		OD	Ext. Nord		235.24073
3		COD	Local 1	Tp 148 et remplissage	148.24118
3		COD	Local 1	Tp 180 et remplissage	180.24101
3		COD	D. Est	Tp 240 et Remplissage	240.24103
3		COD	Ext. Est	Fosse 384	384.24114
4		COD	Local 1	Fosse 136	136.24058
5?		OD	Local 1		156.23689
5		OD	Ext. Sud		018.23658
5		OD	Ext. Sud		024.23515
5		OD	Ext. Sud		025.23508
5		OD	Ext. Sud		026.23509
5		OD	Ext. Sud		031.23518
5		OD	Ext. Sud		032.23519
5		OD	Ext. Est.		042.23521
5		OD	Ext. Est.		043.23528
5		OD	Ext. Est.		044.23522
5		OD	Ext. Est.		046.23530
5		OD	Local 1		086.23545
5		OD			159.23684
5		OD			219.24063
6				Humus	001.23501
6				Moderne	007.23512
6				Humus	021.23506
6				Humus	022.23507
6				Moderne	027.23510
6					154.23665
6					161.23688
6				Canalisation	217.24052
6				Humus ancien	125.23687
6				Humus ancien	132.23700
6				Humus ancien	157.23690
6				Humus ancien	184.23676
6				Humus ancien	188.23693
6				Humus moderne	121.23661
6				Humus moderne	181.23693

Période	Etat	Phase	Situation	Interprétation	UF.K
6			Flood	Humus moderne	185.23678
6		CD	D Est	Humus moderne	200.24074
6		CD	D Est	Humus moderne	215.23679
6		CD	D Sud	Paratonnerre	141.24094
6		CD	Ext. Est.	Sondages 2004	152.23662
6		CD	Ext. Sud	Sondages 2004	162.23686
6		CD	D Nord et D Sud	Sondages 2004	182.23675
6		CD	D Sud	Sondages 2004	211.23660
6		CD	Ext. Sud	Tranchée blindée et épandage	123.23664
6		CD	D Ouest	Tranchée blindée et épandage	133.24057
6		CD	D Sud et Est	Tranchée blindée et épandage	153.23663
6		CD	D Sud et Est	Tranchée blindée et épandage	158.23681
6		CD	D Est	Tranchée blindée et épandage	183.23674
6		CD	D Est	Tranchée blindée et épandage	190.23699
6		CD	D Est	Tranchée blindée et épandage	213.23669
6		CD	D Est	Tranchée blindée et épandage	214.23677
6		CD	D Est	Tranchée blindée et épandage	232.24080
6					129.23695
6					155.23667
6					236.24096
1 - 5			Ext. Est.		072.23529
1 - 5			Ext. Est.		074.23533
1 - 5			Ext. Est.		075.23537
1 - 5			Ext. Est.		076.23544
1 - 5			Ext. Est.		077.23549
Incertaine			Ext. Ouest	Tp 170 et remplissage	170.24106
Incertaine			Ext. Ouest	Tp 171 et remplissage	171.24077
incertaine			Local 1	Tp 363 et remplissage	363.24102

**Structures 2005**

1 - 5		Local 1	Mur Ouest	M 150
1 - 5		Local 1	Mur Sud	M 165
1 - 5		Local 1	Mur Est	M 197
1 - 5		Local 1	Mur Nord	M 225
2		Ext. Sud	Fosse	Fo 367
3	b	D. Est	Fosse	Fo 384
4		Local 1	Fosse	Fo 136
Incertaine		Ext. Ouest	Fosse	Fo 370

Période	Etat	Phase	Situation	Interprétation	UF.K
3			M 150	Trou de poteau	Tp 148
3			Local 1	Trou de poteau	Tp 180
3			D. Est	Trou de poteau	Tp 240
3			Local 1	Trou de poteau	Tp 363
3			Local 1	Trou de poteau	Tp 381
Incertaine			Ext. Ouest	Trou de poteau	Tp 142
Incertaine			Ext. Ouest	Trou de poteau	Tp 170
Incertaine			Ext. Ouest	Trou de poteau	Tp 171
2			D. Sud		St 177
3	b		Local 1	Doublage interne du mur 197	St 198
3	b		Local 1	Doublage interne du mur 225	St 222

## Annexe II

### Extraits de publications anciennes

#### Quartier-la-Tente 1893

Quartier-la-Tente (E.) *Le canton de Neuchâtel. Revue historique et monographique des communes du canton. Troisième série : Le Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1893, p. 261.

« La Grotte-aux-Fées est le site le plus connu de cette partie du pays. Les histoires les plus fantaisistes se rattachent à celle grotte. Nous les indiquons comme curiosité. Un manuscrit de 1687 (Gallandre) nous dit : « Il se trouve creusé dans le rocher la forme d'un grand temple posé comme à l'environ du quart de la hauteur du rocher, et dans iccluy se remarque comme trois voûtes, celle du milieu représente la nef et est plus hautes que autres deux qui sont à côté et deça et dela. Le temple se trouve bien avant formé et assis dans le rocher qui est d'une hauteur incroyable qui va tout d'aplomb en descendant, jusqu'à la rivière. La longueur du temple est de six vingts pas et de largeur quarante, il faut descendre avec peyne et hazard pour approcher de l'entrée devant laquelle il y a comme un portique couvert d'une voûte du même rocher. Il n'y a que deux ouvertures pour éclairer le temple. L'entrée est fort basse et il faut se baisser et se traîner sur le ventre, jusqu'à ce que l'on soit arrivé sous la nef du temple, lequel était du temps de la religion païenne de grande recherche et renommée et était visité des personnes de loin. Il s'y commettait des superstitions tant et plus, là les fées qu'ils tenaient pour des déesses et oracles étaient implorées pour conseil et assistances, pour savoir bien faire et expédier leurs affaires et négoce d'importance. [] Ce lieu est le plus haut de tout le mont Jura d'où l'on peut voir sept lacs et à trois journées à la ronde, le pays circonvoisin. On était en cette croyance que les fées pouvaient avoir la connaissance de tout ce qui se passait dedans le monde alentour principalement de ce pays, mais aussi la communication des choses célestes. Il y a 1300 ans que cette dévotion a été établie. Le temple était alors plus qu'admirable ».

« Cette étrange description paraît être le résultat d'une confusion faite avec un autre temple qui, au dire de gens érudits, devait se trouver près du sommet de Chasseron. Il devait être dédié à Mercure ».

#### Gruaz 1910

Gruaz (J.) « Sur une monnaie en or romaine trouvée à Sainte-Croix en 1876 », dans *Revue suisse de numismatique*, Tome XVI, 1910, p. 4.

« On pourrait émettre plusieurs hypothèses sur le fait qu'une médaille d'or romaine d'époque antérieure à la conquête du pays helvète ait été recueillie sur le territoire de Sainte-Croix. Mais les circonstances qui intéressent cette trouvaille s'expliquent assez facilement. D'abord, il est fort probable qu'au bas de la montée du Chasseron, au lieu même où la médaille a été recueillie, se trouvait quelque habitation. Sainte-Croix, même avant l'occupation romaine, était peut-être déjà une bourgade gauloise ».

#### Gruaz 1913

Gruaz (J.) « Les Trouvailles monétaires du Chasseron », dans *Revue suisse de numismatique*, Tome XIX, 1913, p. 1, 4 et 5.

« Le nombre des monnaies romaines recueillies au sommet du Chasseron a dû être considérable. La fréquence de ce genre de trouvailles est signalée plus d'une fois : en 1824,

par Louis Levade, dans son *Dictionnaire géographique du Canton de Vaud*; en 1827, par Marc Lutz, dans son *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*. Mais aucun commentaire, aucune donnée précise. Ce n'est que depuis 1850 que le Chasseron s'impose à l'attention des archéologues. Un communiqué à la *Gazette de Lausanne*, daté du 4 août 1850, mentionne de nombreuses trouvailles venant d'être réalisées, soit deux cents médailles romaines, des briques, des fragments de vases, des clochettes, des instruments en fer, etc.».

«Les opinions émises en faveur de l'existence d'un autel consacré, sur la cime du Chasseron, à une divinité gallo-romaine, ont pu se justifier par l'état des lieux, la nature des objets et les nombreux fragments de tuiles romaines recueillies sous la crête nord du Chasseron, dont une partie s'est détachée et a entraîné l'édicule qui la dominait. Sur le versant nord de cette montagne, les éboulis causés par le détachement de la roche sont très visibles».

«En 1908, nous eûmes l'occasion, par une belle matinée d'été, de pouvoir visiter la cime du Chasseron en compagnie de Monsieur J. Junod-Jaccard, qui connaît parfaitement la contrée. Tout en longeant le bord des parois les plus élevées, il nous fut aisé de reconnaître les éboulis qui nous intéressaient particulièrement. La partie du versant qui en est jonchée présente une pente assez roide. On y aurait trouvé, dit-on, des fragments de tuiles romaines. Quoique vagues, il faut tenir compte de ces indications si jamais une exploration était tentée dans ces lieux accidentés».

«L'étendue de pays qu'on embrasse du haut du Chasseron est immense. On peut admettre aussi qu'on en ait fait un poste d'observation et qu'à côté du sanctuaire se trouvait un de ces refuges analogues aux *mansiones* distribués sur les versants italien et suisse du Grand-Saint-Bernard».

### Bourgeois 1932

Bourgeois (V.-H.) *Le Chasseron dès l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Yverdon, 1932, p. 20 à 28.

«Des trouvailles intéressantes ont prouvé par contre de la façon la plus indéniable que les Romains ont non seulement gravi le Chasseron, mais qu'ils y ont séjourné durant une période que nous essayerons de déterminer plus loin. On a, en effet, trouvé de nombreuses tuiles romaines brisées attestant l'existence de bâtiments sur le sommet principal. Levade, dans son *Dictionnaire Géographique du Canton de Vaud*, mentionnait déjà en 1824 des trouvailles de monnaies romaines au Chasseron, confirmées par Lutz en 1827 dans le *Dictionnaire Géographique et Statistique de la Suisse*, mais sans détails précis. C'est en 1850 que le professeur Lesquereux découvrit au sommet du Chasseron de nombreuses tuiles romaines brisées, ainsi que des monnaies; le Docteur Campiche, de Sainte-Croix, continua les recherches, dont le résultat établit sur une base solide la réputation du sommet du Chasseron comme station romaine. Le succès de ces trouvailles se répandit au loin, et le 4 août 1850, la *Gazette de Lausanne* publiait un article disant: «On vient de faire dans nos contrées une découverte intéressante pour l'histoire. Il y a quelques semaines, un jeune homme, occupé à herboriser au pied du Chasseron, trouva une médaille romaine en arrachant une plante. Ce fut bientôt connu à Fleurier et à Sainte-Croix. Dès lors, un grand nombre de personnes de ces localités ont fait des fouilles sur les lieux et ont trouvé, jusqu'à présent, environ 200 monnaies romaines très variées. On a trouvé aussi des briques, des fragments de vases, des clochettes presque intactes d'une forme très particulière, des instruments en fer, etc.

Cette découverte si étonnante, au-dessus de l'une des sommités les plus élevées du Jura, où aucun vestige n'indique la présence de l'homme dans l'antiquité, a mis en éveil les habitants de Sainte-Croix et, chaque jour, le Chasseron, devenu une espèce de Californie, voit arriver une multitude de travailleurs, la pioche sur l'épaule, qui s'empressent de fouiller le terrain dans tous les sens. A Sainte-Croix seulement on a recueilli jusqu'à présent au moins 150 médailles. D'après la nature du terrain où ces objets se trouvent, il paraît très probable qu'un temple païen existait sur la crête du rocher et qu'à sa destruction les fragments ont été lancés au bas. Pour l'historien savant cette découverte doit donner lieu à des recherches intéressantes sur la nature de l'édifice et sur l'époque de son existence ». Ainsi s'exprime la Gazette.

Ces découvertes attirèrent également l'attention des archéologues Troyon et Bonstetten, mais les recherches précédentes n'ayant point été exécutées d'une façon systématique, les détails leur faisaient défaut, et leurs publications durent se borner à des articles assez sommaires. En 1865, Bonstetten, dans son *Indicateur des Antiquités suisses*, ne fait que les mentionner. L'archiviste A. Baron, également, dans son journal manuscrit, ne fait que reproduire l'article de la Gazette, avec quelques brefs commentaires sur l'existence d'un temple romain au sommet du Chasseron.

C'est au Docteur Campiche, qui rassembla les objets trouvés et dont la collection fut acquise par le Musée cantonal d'archéologie de Lausanne, que revient le mérite d'avoir conservé et réuni ce qu'il était possible de sauver durant cette chasse aux trésors à laquelle se livra la population de Sainte-Croix et des environs. Les fouilles furent pratiquées sans aucun souci scientifique, dans le seul but de s'emparer le premier de tout ce qu'on pourrait mettre au jour, par des personnes ignorantes de tout principe systématique. On considéra le Chasseron comme un nouveau pays de prospection, une seconde Californie, et les chercheurs, une pioche sur l'épaule, escaladaient dans le demi-jour de l'aube naissante, les pentes raides conduisant au sommet, les éboulis et les parois de rochers, dans l'espoir d'avoir devancé les concurrents, et avec le petit frisson de la victoire escomptée.

Monsieur Julien Gruaz, conservateur du Médailleur cantonal à Lausanne, a publié d'intéressants fascicules sur les trouvailles faites au Chasseron, auxquels nous empruntons les détails qui suivent.

Les objets de la collection Campiche méritant une mention spéciale sont : un grand torque de bronze à double charnière, trois petites haches votives en fer, deux lampes de bronze à godets, et une vingtaine de monnaies en bon état ; mais le nombre de monnaies romaines trouvées au Chasseron à cette époque est beaucoup plus considérable. Une centaine furent sauvées, dont environ quatre-vingts figurent au Musée de Sainte-Croix, et le restant, soit une vingtaine au Médailleur de Lausanne. On en déterra des centaines, dont la plus grande partie a disparu sans laisser de traces, données, vendues à droite et à gauche, en sous-main, et cachées jalousement au fond de vieux tiroirs, où peut-être dès lors elles dorment dans l'oubli. Ces faits regrettables sont du reste dus beaucoup plus à l'ignorance qu'à une mauvaise intention, et Monsieur Gruaz affirme que si, à l'époque de cette découverte, l'on avait agi et fouillé avec plus de méthode et de soins, c'eût été probablement plus d'un millier de monnaies que l'on aurait conservées.

Ce nombre considérable de monnaies recueillies attira l'attention de personnes compétentes qui ne virent point là le seul effet du hasard, mais en déduisirent la preuve indéniable qu'à l'époque romaine, et probablement déjà antérieurement, il devait exister sur le sommet

du Chasseron un autel consacré à quelque divinité, et que les monnaies avaient formé les offrandes pieuses des fidèles qui, pendant des siècles, gravirent la cime. La dispersion des monnaies trouvées soit sur le sommet même, soit sur les escarpements et les vires gazonnées échelonnées en dessous, soit à 100 ou 200 mètres plus bas dans les éboulis, suggère l'idée qu'au moment de la fuite générale des troupes romaines et de la population devant l'invasion, le trésor, pour ne pas être abandonné aux mains des barbares, fut précipité dans le vide. Il est probable, dit Monsieur Gruaz, qu'au moment de la conquête de la Séquanie et de l'Helvétie, les Romains trouvèrent déjà au sommet du Chasseron un autel consacré à une divinité gauloise dont ils sanctionnèrent le culte, selon leur coutume, au bénéfice de Rome et du pays conquis 15. Si au Chasseron l'on recueillit des fragments de tuiles, des objets divers, ainsi que des monnaies, l'on ne mit cependant point au jour des restes réels de constructions.

Cette affirmation de l'existence d'un temple au sommet du Chasseron se justifie entièrement si l'on compare ce sanctuaire à ceux dûment constatés des Alpes, aux cols du Grand-Saint-Bernard et du Julier, dans les Grisons. Les recherches entreprises au Grand-Saint-Bernard livrèrent des milliers de monnaies romaines, dont quelques-unes, dit Monsieur Gruaz, provenaient des Salasses habitant le versant sud de cette montagne. Le nom ancien du Grand-Saint-Bernard était «Mons Penninus, Mons Jovis», en raison précisément de son sanctuaire consacré à Jupiter. C'est également plus de deux cents monnaies impériales romaines que des ouvriers mirent au jour au col du Julier en 1854, en creusant le sol pour ouvrir une carrière de pierre. Nous avons donc, avec le Grand-Saint-Bernard et le Julier, une base sérieuse pour l'hypothèse d'un sanctuaire au sommet du Chasseron, appuyée encore par la voie romaine qui, d'Yverdon-les-Bains, comme nous le verrons plus loin, conduisait, par les gorges de Covatannaz, à Pontarlier, Besançon, etc.

L'existence d'une station romaine au sommet du Chasseron admise, une autre question se pose également. Un temple, un autel, si petit soit-il, suggère l'idée de servants, de prêtres, tout au moins de surveillants, pour le protéger et l'entretenir. On ne se représente point l'un de ces sanctuaires, et particulièrement celui du Chasseron si isolé et loin de tout, abandonné à la merci des intempéries et surtout des voleurs qui eussent eu beau jeu de s'approprier les offrandes pieusement laissées par les passants. Et pour mieux protéger le temple, ainsi que ses officiants, on peut admettre avec beaucoup de probabilité la présence d'un poste militaire d'observation à proximité immédiate, abrité dans une de ces «*Mansiones*» telles que les possédaient le Grand-Saint-Bernard et le Julier.

Monsieur Gruaz rappelle qu'un lieu situé près du sommet du Chasseron est encore désigné sous le nom de «Champ des Centurions» par les gens du pays, fait qui ne doit pas être négligé si l'on tient compte de la ténacité des traditions locales.

Lors de la construction du petit hôtel-restaurant du Chasseron, en 1897, on découvrit une couche de tuiles romaines (en marne du Chasseron) portant la mention des légions que l'on crut au premier abord lire X et XXII. Mais le distingué et regretté professeur William Cart a rectifié cette erreur, les X<sup>e</sup> et XXII<sup>e</sup> légions n'ayant pas séjourné dans notre pays, et a prouvé que c'est la XXI<sup>e</sup> ainsi qu'à la XI<sup>e</sup> qu'il faut attribuer les inscriptions des tuiles du Chasseron. La XXI<sup>e</sup> légion est connue comme ayant construit, après les années 45 et 46, les thermes de Vindonissa (près Brugg, Argovie), agrandis dans la suite par la X<sup>e</sup>, stationnée également à Vindonissa à partir de l'année 70 ap. J.-C.

L'hôtel-restaurant se dresse un peu plus bas que le point culminant; la découverte des tuiles romaines lors de sa construction pourrait indiquer l'emplacement du poste d'observation

et du bâtiment de la petite garnison, sans cependant que l'on puisse rien affirmer. Il est probable que cet édifice s'élevait au-dessus de l'emplacement de l'hôtel-restaurant actuel, à un endroit où la pente est moins raide et le sol mieux nivelé; notre opinion concorde en cela avec celle de Monsieur Alfred Jaccard, qui a constaté à cette place des restes de tuiles et de carreaux réduits presque en poussière par l'effondrement du bâtiment et sous l'influence atmosphérique au cours des siècles. Les tuiles trouvées en construisant le restaurant actuel auront peut-être été jetées là par des excursionnistes en mal de distraction qui se suivirent durant tant de siècles sur ce splendide sommet. Le petit plateau supérieur en question eût peut-être livré des secrets s'il avait été fouillé comme le fut le sol même du restaurant pour sa construction. Il est prudent d'attendre des faits plus précis pour baser une opinion sur les emplacements exacts du temple et du poste militaire d'observation. L'existence de ces bâtiments ne laisse plus aucun doute, mais il convient d'attendre pour en fixer leur situation respective.

Les fragments de tuiles et autres objets trouvés dans les éboulis au bas des parois de rochers, dans le vallon de la Deneyriaz, peuvent avoir été précipités volontairement dans le vide à l'approche de l'ennemi ou lors de la destruction des bâtiments; il en est de même pour les nombreuses monnaies récoltées. Quant à la description ainsi qu'à l'inventaire de ces monnaies, conservées aux Musées de Sainte-Croix et de Lausanne, nous renvoyons le lecteur aux plaquettes publiées par monsieur Julien Gruaz. Une pièce, cependant, mérite une mention spéciale; c'est une monnaie en or de l'époque de la république, que Théodore Mommsen place entre les années 664 et 672 de Rome, c'est-à-dire un peu moins d'un siècle avant notre ère, et qui fut trouvée en 1876 légèrement au-dessus de l'Eglise de Sainte-Croix, au commencement de la pente du Cochet, sur l'emplacement présumé d'une maison romaine. Cette monnaie est donc antérieure à la conquête romaine de l'Helvétie, et Monsieur Gruaz explique qu'il n'y a pas à s'étonner de ce fait, Sainte-Croix ayant peut-être été une bourgade gauloise déjà avant l'arrivée des Romains, et le numéraire romain, ainsi que de la Gaule, circulant déjà à cette époque dans nos contrées 16.

Des monnaies bien antérieures à l'époque impériale, provenant de Massilia (Marseille) de Vienne en Gaule, ainsi qu'une pièce de la Taragonaise, frappée à Castillo, également recueillies au Chasseron, militent en faveur d'un temple gaulois sur son sommet, trouvé par les Romains lors de leur arrivée, puis sanctionné par eux pour leur culte.

Quant à la divinité à laquelle l'autel du Chasseron était consacré, Monsieur Gruaz dit que l'on ne saura probablement jamais s'il s'agissait de Teutates, le Mercure des Gaulois, de Jupiter comme au Grand-Saint-Bernard, de Mercure, Mars ou Apollon. Mais il relève que le Chasseron est la seule sommité du Jura qui ait prouvé d'une façon éclatante, par les nombreuses trouvailles qu'il a livrées, le culte que les Gaulois et les Romains vouaient à leurs divinités sur certains lieux élevés. Quelque fût le dieu invoqué sur notre sommet, il représentait la divinité protectrice de la contrée; seule la découverte d'une inscription sur place pourrait donner la clef de l'énigme.

Pour ce qui concerne la durée du temps pendant laquelle le sanctuaire du Chasseron a été fréquenté et occupé, les monnaies trouvées sur place indiquent, d'après Gruaz, une période d'au moins six siècles; la première pièce date, en effet, de Pompée, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Si on ajoute une période gauloise précédant la conquête romaine, on est vraiment frappé de constater que pendant sept à huit siècles notre cime du Chasseron fut fréquentée, occupée, honorée, et entourée d'une vénération rituelle dont les nombreuses

offrandes de monnaies sont les preuves tangibles. Et un certain petit serrement de cœur vous saisit à la pensée que ce sommet sacré et honoré pendant sept à huit cents ans, n'est plus aujourd'hui qu'un but de simple promenade, le rendez-vous bruyant d'une jeunesse exubérante, et qu'une simple auberge et des touristes assoiffés ont remplacé le petit temple avec ses fidèles accomplissant leurs actes et rites de dévotion».

#### Aebischer 1934

Aebischer (P) «Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron», dans *Revue Historique Suisse* (Zeitschrift für Schweizerische Geschichte), 14<sup>e</sup> année, 1934, p. 288, 290, 299 et 304.

«A côté de ces monnaies ont été remis au jour différents autres objets : un torque de bronze, trois clochettes dont deux en bronze et une en fer, trois hachettes votives, deux lampes à godet. Tous ont été réunis par le Docteur Campiche, dont la collection passa au Musée de Lausanne en 1861».

«Y avait-il alors là un sanctuaire ? Tandis que les savants qui se sont occupés de notre montagne paraissent plutôt admettre que les tuiles retrouvées dans les fondations du petit hôtel appartenaient à un bâtiment d'usage militaire, l'opinion générale, dès 1850, a été que le sanctuaire aurait disparu, emporté par un effondrement de terrain».

«Quant aux hachettes, dont trois exemplaires ont été retrouvés au Chasseron, leur caractère sacré a été reconnu depuis longtemps».

«Toutes les découvertes faites au Chasseron, en un mot, s'accordent à prouver que ce sommet était bien un sanctuaire — sanctuaire sans temple peut-être, à moins que l'on ne veuille voir des restes de celui-ci, ou d'une de ses annexes, dans ces tuiles romaines qui y ont été retrouvées. Est-il possible maintenant de savoir quelle était la divinité qu'on y vénérait ? La plupart des auteurs qui ont traité de notre sanctuaire ne se sont pas prononcés sur ce point». (NP, MM, TL)

### Annexe III

## Les sanctuaires de hauteur et sanctuaires de sommet, un dossier mal connu ?

L'imaginaire collectif a accrédité l'idée d'une culture religieuse gallo-romaine étroitement associée à la nature et à ses manifestations. Le culte des montagnes ou des roches, au même titre que ceux des sources, des lacs et des rivières, en seraient les témoignages les plus aboutis (Hatt 1989, p. 221). Les synthèses portant sur ces sites, généralement regroupés sous le nom de sanctuaires topiques (Dottin 1904), sont pourtant relativement anciennes et succinctes. Les travaux les plus récents (Fauduet 1993, p. 25, Andringa 2002; Andringa 2006) privilégient toujours cette influence de l'environnement naturel (et tout particulièrement la topographie) dans la genèse des lieux de cultes gallo-romains. Parmi eux, les sanctuaires de sommet formeraient une catégorie exemplaire, dont la position confirmerait sans détour la primauté du lien entre la nature et le sacré. La mise à jour de l'étonnant ensemble du Puy-de-Dôme, entamée en 1872, est pour beaucoup dans cette vision, autant que celle de plusieurs villes thermales (Vichy, Bourbonne-les-Bains) et de sanctuaires de sources (St-Père-sous-Vézelay) dans celle de culte liés à l'eau (Vaillat 1932). L'affirmation de caractères religieux naturalistes, en particulier l'omniprésence de sites de hauteur et de source, est d'ailleurs l'un des lieux communs de la littérature sur les sanctuaires jusqu'à la fin des années 1970 (Toutain 1920, p. 1424), renforcé par le cas exemplaire que semblait présenter le réseau de sites des Pyrénées centrales (Fouet 1963).

Depuis, la nécessaire reprise en cause de ce concept, nécessitée par la multiplication des fouilles programmées et de sauvetage, aurait du motiver une réflexion approfondie sur cette question. C'est chose faite pour les sites pyrénéens (Schenk-David 2005a; Schenk-David 2005b), mais cette révision fondamentale reste à faire en Gaule du nord.

Une série de problème se posent en effet à propos du groupe de sanctuaires dits «de hauteur» voire «de sommet» en Gaule interne.

Le premier concerne la réalité de ce groupe. Il paraît évident qu'au cours des multiples synthèses on a rassemblé sous ce vocable une multitude de cas, plus ou moins bien connus dont la position sommitale de certains peut être largement discutée. Il convient donc de se forcer à une relecture critique du corpus pour identifier ceux qui possèdent une position véritablement remarquable et pour lesquels la topographie semble à l'évidence un critère déterminant. Un mélange savant s'est également fait entre de véritables sanctuaires à vocation publique et communautaires et de petits lieux de culte moins structurés.

Le second concerne la réalité du caractère déterminant de cette position dominante pour la genèse et la fonction du site. Comme le montre très bien l'étude attentive du corpus pyrénéen «il faut poser comme préalable qu'il n'existe pas en Pyrénées central de sanctuaire de Montagne, comme il n'y a pas de sanctuaire de vallée ou encore de plaine» (Schenk-David 2005b). Plus encore, la dénomination «sanctuaire de sommet» fortement chargée de sens, ne peut être retenue *a priori*. Cela signifierait une sacralisation de la montagne elle-même, dont les preuves autant épigraphiques qu'historiques manquent cruellement en Gaule et restent limitées dans le monde méditerranéen. Bien d'autres motivations, comme l'indiquent les recherches récentes (Schenk-David 2005a) peuvent expliquer ces situations jugées un peu rapidement remarquables.

Enfin, la question de l'origine de ces sanctuaires reste l'objet d'hypothèses contradictoires. La plupart des auteurs y voient encore la perdurance de pratiques superstitieuses protohistoriques, attachées aux manifestations naturelles. Les découvertes archéologiques

de ces dix dernières années remettent largement en cause cette vision consensuelle liée à des conceptions venues directement du monde méditerranéen.

Toutes ces questions peuvent en effet être posées avec une nouvelle acuité à la lumière des multiples fouilles réalisées en Europe de l'ouest ces vingt dernières années et en particulier à deux programmes plus spécifiques, menés sur le sanctuaire du Puy-de-Dôme (Auvergne, sous la responsabilité de D. Tardy et J.-L. Paillet) et sur celui du Chasseron.

## 1 L'origine naturaliste des sanctuaires gaulois : un consensus ancien

Jusqu'au colloque de Saint-Riquier (Goudineau *et al.* 1994), il était convenu que les sanctuaires gaulois étaient essentiellement liés à des manifestations naturelles, dont la sacralisation, ancrée dans des origines protohistoriques, avait perduré au cours de l'Antiquité romaine.

Cette conception reposait sur l'image de populations gauloises indépendantes, dont les pratiques religieuses se seraient limitées à l'adoration des manifestations de leur environnement. Les sanctuaires de source autant que ceux de sommet, supposés immémoriaux, plongeraient alors leurs racines dans un fond commun protohistoriques, voire préhistoriques, expliquant ainsi leur rémanence jusqu'à l'époque moderne (Thévenot 1968). Pourtant, les témoins matériels de ces filiations faisaient grandement défaut, l'archéologie d'alors s'avérant incapable de présenter des structures antérieures à la conquête sur des sites pourtant emblématiques. Cette absence de matière, mise sur le compte de la fragilité des aménagements, contribua à la construction de l'image d'une société gauloise au fonctionnement rudimentaire, incapable d'édifier de véritables sanctuaires. Cela n'allait pas sans contradictions avec la leçon des textes antiques, ceux de Diodore de Sicile (*Bibliothèque Historique*, V, 27), de César (*B.G.*, VI, 16-18) et de Posidonios (*Géographie*, IV, 4, 6) en particulier, qui affirmaient sans détour leur existence.

Ce n'est qu'au cours des années 1980<sup>401</sup> que le développement de l'archéologie moderne permit la découverte des premiers ensembles cultuels laténiens, dont les traces, fugaces avaient jusqu'alors été ignorées. Il fallut bien convenir qu'aucun d'entre eux ne pouvait être mis en relation avec un élément naturel quelconque<sup>402</sup>. Si les conditions de leur implantation initiale font encore débat (Brunaux 2000, Fichtl 1999, Nouvel 2007), les spécialistes de ces périodes rejettent, d'une seule voix, la vision traditionnelle de l'omniprésence du sanctuaire « topique » et d'une religion laténienne fondée sur la sacralisation de la nature (Brunaux 2000, p. 72).

Parallèlement, la reprise récente des travaux sur de nombreux lieux de cultes dits « topiques », magnifiés par l'historiographie traditionnelle (Puy-de-Dôme en particulier, Grand, Genainville, Sources de la Seine, Fontaines-Salées, Chamalières, Donon, Villards-d'Héria) a renouvelé la question. Loin de confirmer une persistance d'une occupation et la réalité d'un héritage celtique, ils peinent à faire remonter leur développement à la période augustéenne.

401 Initiée par la fouille du sanctuaire du Tremblois en Côte d'Or (fouille R. Paris) et des Grèves à la Villeneuve-au-Châtelot (Aube, J. Piette), la mise en évidence des sanctuaires laténien a pris tout son sens depuis celle du site de Gournay-sur-Aronde (Oise, Brunaux, Ménier et Poplin 1985).

402 Aucun des sanctuaires connus aujourd'hui (Gournay-sur-Aronde, Estrée-Saint-Denis Forêt d'Halatte dans l'Oise, Fesques, Digeon en Seine-Maritime, Ribemont-sur-Ancre dans la Somme, Nanteuil-sur-Aisne et Roizy dans les Ardennes, Mirebeau-sur-Bèze en Côte d'Or, Mandeville dans le Doubs, Corent dans le Puy-de-Dôme, Nitry dans l'Yonne etc.) ne peuvent prétendre à une position topographique particulière. Ils doivent leur genèse à la présence d'un habitat groupé, d'une nécropole, d'une voie ou d'un gué. Jamais, sur ces cas avérés, la présence d'un élément naturel quelconque ayant pu conduire à leur développement n'a pu être mis en évidence (Nouvel 2007).

Ce vaste consensus traditionnel, reliant sanctuaire naturaliste et religion gauloise repose donc sur un *a priori* fâcheux. Elle semble puiser dans de nombreuses influences complémentaires ou contradictoires.

L'opinion traditionnelle présente le Gaulois comme l'exemple même du bon sauvage, sous l'influence d'une vision romantique, mais aussi sous celle des premières études ethnologiques (Arbois de Jubainville 1904, Arbois de Jubainville 1906). De nombreux ouvrages, dans lesquels l'érudition tient souvent plus de place que la science, élaborèrent progressivement la vision de populations primitives, dont la religion « était fort loin de la beauté spirituelle » (Jullian 1930, p. 226). C'était donc tout naturellement qu'ils étaient censés adorer les manifestations de la nature : « Les hommages rendus aux énergies venues du sol allaient aux montagnes et aux pierres, aux arbres et aux forêts, aux cours d'eau et aux sources » (Thévenot 1948, p. 86). La géographie sacrée de la Gaule romaine en aurait été largement l'héritière : « pour s'assurer que les dieux gallo-romains sont plus gaulois que romains, il n'est que de regarder les lieux où se dressent leurs sanctuaires, de lire attentivement les dédicaces ou d'observer tel détail de leur iconographie. N'est-il pas curieux que Mercure affectionne les sommets, comme le Puy-de-Dôme, le Mont-de-Senne en Côte d'Or, le Mont Martre dans l'Avallonnais ? » (Thévenot 1948, p. 89). L'influence de l'archéologie et de la mythologie classique est loin d'être négligeable (Arbois de Jubainville 1884, Bulliot et Thiollier 1892, Hubert 1932). L'opulence des vestiges visibles en Grèce ou en Italie, l'importance des cultes liés aux sources ou aux montagnes (Olympe, falaise de Delphes, sanctuaire de source italiennes et africaines, de Cazanove et Scheid dir. 2003) ont sans nul doute déterminé les conclusions des premiers protohistoriens (Gran-Eymerich 1998).

La cause principale réside cependant essentiellement dans l'impossibilité matérielle de l'archéologie traditionnelle à mettre en évidence les structures fugaces des occupations laténienes. Cette absence de vestiges a été interprétée, malgré la mention de « *temple* » dans l'œuvre de César, comme la conséquence d'aménagements chétifs intégrés au milieu naturel (Collectif 1875-1923, De Vries 1984).

La conjonction de ces influences développera un consensus qui se structurera et s'alimentera par l'étude de nombreux lieux de culte gallo-romains et dont l'influence ne s'est pas éteinte aujourd'hui. Elle diffusera l'idée d'une religion gauloise avant tout naturaliste, puisant ses origines dans une religion préhistorique idéalisée : « les vieilles traditions naturalistes des temps néolithiques se sont maintenues après l'arrivée des Celtes » (Thévenot 1968, p. 53). Elle se doit donc d'adorer les arbres, les pierres, les sources et les animaux (Arbois de Jubainville 1904, p 47-52). Camille Jullian théorise donc la prééminence du culte de la Terre Mère et du ciel, expression des liens unissant sacré et nature, puisant leurs origines dans les représentations préhistoriques (Jullian 1926, p. 203 et 207). La montagne apparaît dans cette vision comme un espace privilégié, fruit de la rencontre de l'un et de l'autre et il paraissait donc naturel que les « *primitifs* » et par conséquent les Gaulois y aient élevé des lieux de cultes communs : « Le culte des pierres, qui s'était extériorisé aux temps néolithiques sous la forme des menhirs, resta vivace et s'étendit aux rochers et aux montagnes » (Thévenot 1946, p. 46). Une telle latitude d'interprétation laisse toute la place à la vision d'un sacré omniprésent, qui n'aurait pas besoin de traces concrètes pour être étudié. E. Renardet franchit le pas : « les croyances n'avaient pas un caractère intellectuel mais pragmatique. Elles avaient pour origine et pour objet tout à la fois ce qui touchait aux circonstances de l'existence » (Renardet 1975, p. 200). Tout lieu est donc potentiellement sacré : « Les lieux de culte sont innombrables en France [...]. On assiste à un véritable massacre d'arbres, de roches, de grottes, de sources, anciens lieux de culte préceltiques et celtiques. Les indices qui permettraient de les identifier sont trop ténus

pour avoir attiré l'attention [...] On arrache chaque jour des chênes hantés par les fées, des roches informes dont on ne se souvient plus qu'elles viraient une fois l'an ou qu'elles furent placées par Gargantua, on détruit des sources aux pouvoirs guérisseurs, des bois où se tenait le « sabbat » [...] Ces sites discrets sont pourtant les témoins de la religion des Gaulois» (Renardet 1975, p. 201).

Ces extrapolations se doublent d'un fâcheux amalgame entre sanctuaires et lieux de culte. Rejetant la possibilité d'une religion organisée, nettement délimitée dans l'espace et dans le temps, les divers auteurs ne peuvent envisager la présence d'aménagements comparables à ceux des civilisations méditerranéennes. J. Toutain considère ainsi comme sanctuaire «tout lieu de quelque nature et de quelque forme qu'il soit où les hommes pensaient que résidaient une de leurs divinités, où ils venaient lui adresser des prières, lui consacrer des ex-voto, lui exprimer leur gratitude» (Toutain 1920, p. 333). Les sommets seraient ainsi des interfaces entre les dieux et les hommes, même en l'absence de tout vestige: «Pendant longtemps, les Gaulois paraissent avoir ignoré les temples bâtis. Leurs divinités immatérielles pouvaient difficilement être enfermées dans une enceinte, abritées sous un toit. Elles avaient la nature pour domaine: un cours d'eau, un lac, le sommet d'une montagne étaient leur séjour» (Thévenot 1946, p. 104). On est bien loin de la leçon livrée par les inscriptions et les textes, qui définissent clairement les sanctuaires en s'appuyant sur leur organisation interne et sur les reliefs des pratiques cultuelles<sup>403</sup>.

Les travaux récents ont effectivement confirmé l'existence de lieux de culte peu structurés<sup>404</sup>, recevant des dévotions individuelles ou collectives. Plusieurs ont été récemment observés et plus précisément caractérisés en milieu naturel (sources de la Douix à Châtillon-sur-Seine par exemple, Buvot et alii 1996). Sur ce dernier site cependant, l'essentiel des pratiques remonte à la période hallstattienne, les périodes plus tardives antérieures à la conquête n'étant marquées que par des jets de monnaies très sporadiques. Leur mise en évidence est, par définition, plus complexe et ne peut s'appuyer que sur la présence de mobilier spécifique. Malheureusement, fort de la certitude de leur existence, nombreux furent ceux qui exploitaient le folklore moderne et la toponymie, arguant de la rémanence des pratiques individuelles et superstitieuses. La recherche des lieux de culte ne reposait plus, alors, sur l'analyse des seuls restes mobiliers ou architecturaux, mais sur la persistance de cultes topiques populaires. La mise en œuvre de cette méthode en Haute-Marne (Drioux 1934), dans le Beaunois (Thévenot 1968) ou dans le Morvan (Olivier 1983), souligne les dangers de l'entreprise. Le risque était fort d'interpréter abusivement, toute construction antique placée en position dominante comme des aménagements cultuels d'origine antique (Hatt 1970, Olivier 1983, Hatt 1989).

Sans pour autant rejeter l'ensemble des apports antérieurs, il semble évident, au regard de la documentation disponible, qu'une approche critique est aujourd'hui nécessaire. On s'appuiera pour cela par l'exemple des études de qualité menées dans les Pyrénées et dans le monde méditerranéen (Brunet, Julia et Lemaître dir. 2005; Schenk 2005), qui ont récemment renouvelé cette question et discuté la réalité de cultes de sommet. On se limitera donc à l'exploitation de données purement factuelles, issues de l'étude des documents historiques, épigraphiques et, surtout, archéologiques.

403 Un sanctuaire se définit par la présence d'un temple (bâtiment abritant une représentation du dieu) ou, au moins, d'un autel et associé ou non à des bâtiments annexes. Le tout est entouré d'un péribole, qui sépare l'espace sacré de l'espace profane (Scheid 2000; Andringa 2002, p. 103-115).

404 Par opposition au sanctuaire, le lieu de culte ne possède pas de temple ni de délimitation. Il peut être l'objet, cependant, de pratiques qui permettent d'identifier la nature de sa fréquentation.

## 2 Sanctuaires de hauteur et sanctuaires en hauteur

### a) Le culte des sommets d'après les sources littéraires et épigraphiques

Les textes antiques mentionnent sans détour la sacralisation de certaines sources et, surtout, le développement de cultes thermaux à l'époque romaine (Cazanove et Scheid dir. 2003). Ces derniers présentent d'ailleurs des aménagements imposants et facilement identifiables (bassins comme aux sources de la Seine/Côte d'Or ou aux Fontaines Salées/Yonne, thermes comme à Eaux/Creuse, Bourbonne-les-Bains/Haute-Marne, Vichy/Allier, St-Honoré/Nièvre etc., pour certains nettement identifiés sur la carte dite de Peutinger: Grenier 1960). Leur nature et l'identité des divinités concernées sont souvent confirmées par d'abondantes séries épigraphiques qui ne laissent guère de doute, même en l'absence de temple, sur l'interprétation de ces lieux comme de véritables sanctuaires guérisseurs (Bourgeois 1991; Fauduet 1992).

A l'inverse, le dossier des sanctuaires de hauteur ou de sommet paraît particulièrement mince en dehors des études consacrées aux cas pyrénéens et, dans une moindre mesure, alpins. Contrairement aux précédents, la réalité d'une sacralisation en Gaule de la montagne elle-même, au sens où on l'entend pour l'Olympe par exemple, n'est explicite dans aucune source antique. Parfois, des allusions ont été décelées et âprement discutées. C'est le cas du passage de l'*Histoire naturelle* concernant la statue de Mercure des Arvernes (Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, XXV, 45-47). On y a vu la confirmation de l'assimilation de la montagne à Mercure Domnus, matérialisée par l'édification d'une statue monumentale réalisée par l'artisan grec Zénodore. Elle suffirait à démontrer son importance et son aura tutélaire. Pourtant, rien n'indique qu'elle ait été élevée sur la montagne même ou qu'elle ait été destinée à un temple. Ailleurs, un passage d'Ammien Marcellin (*Histoire*, XVI, 4-6), évoquant un sommet de la Matrone au dessus du col du Petit Saint-Bernard a laissé supposer l'existence d'un culte d'altitude des Matrones (Le Gall 1971). Rien ne confirme que ce soit effectivement le cas, Ammien Marcellin s'attardant même sur l'origine profane de ce nom<sup>405</sup>. Enfin, les canons du synode d'Auxerre, à la fin du 6<sup>e</sup> siècle, ne soufflent pas un mot sur la persistance de pratiques superstitieuses liées aux roches et aux sommets. Ils visent pourtant à dénoncer l'ensemble des pratiques traditionnelles, dont les manifestations topiques semblent alors les plus vivaces. Il n'est expressément fait interdiction que de « s'acquitter de vœux parmi les fourrés, au pied des arbres sacrés, ou près des sources » (synode d'Auxerre, 3, Gaudemet, Basdevant dir. 1989). Rien ici sur les cultes rendus aux pierres ou aux montagnes.

Les rares preuves tangibles de l'existence d'un culte des sommets sont donc à chercher au sein des corpus épigraphiques. Un certain nombre d'inscriptions, recensées et étudiées depuis fort longtemps, semblent s'y rapporter.

La plus connue se rapporte à Mercure Dumias. Elle apparaît sur une plaque votive en bronze du sanctuaire du Puy-de-Dôme (CIL XIII 1523<sup>406</sup>). De nombreux auteurs ont proposé de le rapprocher du supposé dieu tutélaire de la cité, Mercure Arverne. Les occurrences de ce dernier sont nombreuses dans les provinces de Germanie et dans la cité même. Cela permettrait d'interpréter l'ensemble du Puy-de-Dôme comme un sanctuaire communautaire. L'hypothèse repose sur l'extrapolation du texte de Pline l'Ancien et sur l'inscription CIL XIII 1522, dont la lecture est délicate ([Mercurio Arver]NO [...] / [...] CIVES [...] / [negot]TIATOR[es]?). Rien ne permet, vu la faiblesse de ces indices, de l'affirmer avec certitude. Quoi qu'il en soit,

405 Le « sommet de Matrone, [...] doit son nom à la chute qu'y fit une femme noble », traduction E. Galletier, Paris, Belles-Lettres, 1978.

406 NVM(inibus) AVG(ustorum)/ET DEO MERCVRIO(D)VMIATI/MATVTINIVS/VICTORINVS/D(on) D(edit), « aux puissances divines des Augustes et au dieu Mercure Dumias, Matutinius Victorinus a fait cette offrande ».

il semble difficile de remettre en cause la sacralisation de la montagne elle-même, sous la forme d'un dieu topique (Dumias) assimilé à Mercure, dont le nom s'est conservé dans le toponyme actuel.

Le site du Donon (commune de Grandfontaine, Bas Rhin, CAG 67, p. 303-306) offre également des éléments intéressants. Ici encore, la plupart des inscriptions se rapportent à Mercure, même si Jupiter et d'autres divinités apparaissent également. Son lien avec un dieu local, Vosegus, est confirmée par une inscription (CIL XIII 4550: MER(curio) VOS(ego) (h)ECATE/LISS [...] MEPO [...] CELIO/VSLM). On reconnaît là le nom des Vosges, massif dont la sanctification semblerait ainsi confirmée (Benoît 1959). Le même théonyme apparaît plus au nord à Goesdorf (CAG 67, p. 297, fig. 196, CIL XIII 6059), à Zinswiller (CAG 67, p. 657, CIL XIII 6027) et peut être à Langensoultzbach (stèle, CAG 67, p. 389). Il est présent encore plus au nord, à Haardt (Rhénanie-Palatinat, AE 1938, 82) et à Silz (Rhénanie-Palatinat, CIL XIII 4550). Toutefois, on peut noter que, dans la plupart de ces cas, situés sur l'ensemble du massif vosgien et de ses marges septentrionales (fig. A3.1), l'assimilation de Vosegus avec Mercure est largement concurrencée, d'après l'épigraphie et l'iconographie, par celle de Silvanus (Pétry 1989). Hormis le cas du Donon, il faut observer d'autre part que l'ensemble du corpus a été recueilli sur des sites de plaine et de piémont, laissant supposer une géographie du sacré relativement complexe. Il s'agirait donc avant tout d'un dieu régional, dont le culte, s'il est lié à la montagne, s'appuie essentiellement sur des sites de plaine. Rien ne permet de supposer que le culte rendu à cette divinité régionale soit antérieur à notre ère.

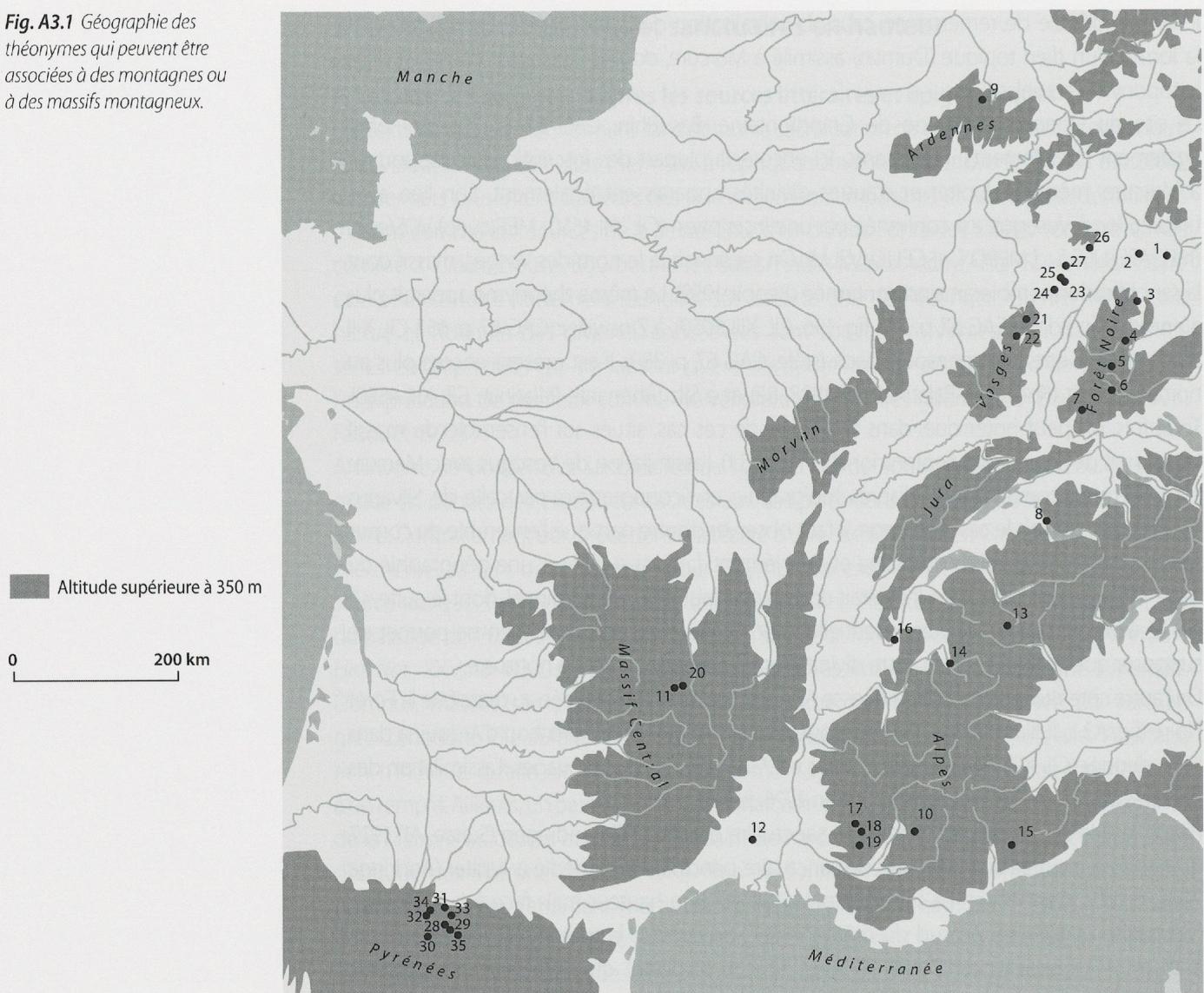
De l'autre côté du fossé rhénan, la déesse Abnoba semble être attachée au massif de la Forêt Noire (fig. A3.1, Jullian 1926, p. 143) alors que plus au nord, il est fait mention d'Arduuina dans les Ardennes (CIL XIII, 7848). Ici aussi, place est faite aux divinités sauvages, l'assimilation des divinités à Diane étant généralisée (Jullian 1926, p. 144).

Plus à l'est, le dieu Alpes est présent au sanctuaire de Thun-Allmendingen (Suisse, AE 1927, 6), associé à d'autres divinités dans un sanctuaire principalement dédié à Jupiter (Andringa 2002, p. 275). Cependant, ce site n'est pas situé sur une hauteur mais face à la chaîne de montagne concernée. Au sud du même massif, on connaît la mention d'une Alambrima à Alambre (Hautes-Alpes, Duval 1976, p. 60, CIL XII 5848) qui semble se rapporter à la montagne voisine.

Enfin, deux dieux aux noms assez proches Ventius/Vintius et Vintur sont présents dans un grand quart sud du massif alpin, le premier souvent associé à Mars (Jufer et Luginbühl 2001, p. 72). Il est ainsi connu à Vence (Vintio, CIL XII 3) et à Hauteville Vigne des Idoles (Savoie, CAG 73, p. 124, CIL XII 2558), tout deux au pied d'une forte éminence. Le second apparaît aux alentours du Mont Ventoux (Vaucluse), qui en tirerait son nom. Un sanctuaire a été supposé à proximité de son sommet, mais on ne peut affirmer qu'il ait effectivement été consacré à cette divinité: la mention épigraphique provient d'un site situé à son pied (Mirabel, CIL XII, 1341). Une autre occurrence a été notée au pied du Lubéron (Buons, CIL XII 1104) et il est par conséquent possible qu'il soit, plus que la représentation d'une seule montagne, celle de tout un massif. Son culte est également présent à Seyssel, dans un sanctuaire supposé surmontant l'agglomération de Seyssel/Condare CIL XII 2561). Ici encore, le lieu-dit, Vens, rappellerait la présence du dieu et la probable sacralisation de la montagne mitoyenne. Qu'il soit associé à Mars (Vence) ou à Pollux (Seyssel), ces éléments ne se retrouvent qu'au pied des montagnes concernées et jamais au sommet de celles-ci.

On retrouve, curieusement, une divinité au nom peu différent au pied du Puy-de-Dôme (Orcines La Tourette, CAG 63, p. 246). Trois inscriptions presque similaires (CIL XIII 1518, 1518a

**Fig. A3.1** Géographie des théonymes qui peuvent être associées à des montagnes ou à des massifs montagneux.



**ABNOBA**  
1 Bad-Cannstatt  
(Bade-Würtemberg)  
2 Pforzheim (Bade-Würtemberg)  
3 Mühlburg (Bade-Würtemberg)  
4 Rötenberg  
(Bade-Würtemberg)  
5 Waldmössingen  
(Bade-Würtemberg)  
6 Mühlenbach  
(Bade-Würtemberg)  
7 Badenweiler  
(Bade-Würtemberg)

**ALPES**  
8 Allmendingen (Berne)

**ARDVVINNAE**  
9 Düren (Rhénanie-Palatinat)

**ALEMBRIMA**  
10 Alambre (Hautes-Alpes)  
**DOMIVS:**  
11 Orcines (Puy-de-Dôme)  
**IVNONIBVS MONTANIS**  
12 Nîmes (Gard)  
**POENINVS**  
13 Grand-St-Bernard (Valais)  
**VINTIVS**  
14 Hauteville (Savoie)  
15 Vence (Alpes-Maritimes)  
16 Seyssel/Vens (Haute-Savoie)  
**VINTVR**  
17 Buons (Vaucluse)  
18 Goult (Vaucluse)

**19 Mirabel (Vaucluse)**  
**VINDONIVS**  
20 Orcines/La Tourette  
(Puy-de-Dôme)  
**VOSEGUS**  
21 Grandfontaine (Bas-Rhin)  
22 Haegen Wasserwald (Bas Rhin)  
23 Goersdorf (Bas-Rhin)  
24 Zinsweiler (Bas-Rhin)  
25 Langensoulzbach (Bas-Rhin)  
26 Haardt (Rhénanie-Palatinat)  
27 Silz (Rhénanie-Palatinat)  
**GARRE**  
28 Bezins-Garraux, (Pic de Gar,  
Hte-Garonne)  
29 Chaum (Pic-de-Gar,  
Hte-Garonne)

**AHERBELESTE**  
30 St-Aventin (Rebouc,  
Haute-Garonne)  
**BAESERTA**  
31 Gourdan (le Bazert,  
Haute-Garonne)  
32 Ferrère-et-Sost  
(Montlas,  
Hautes-Pyrénées)  
**ARTAHE**  
33 St-Pé-d'Ardet  
(Haute-Garonne)  
34 Ourde-Bramevaque  
(Hautes-Pyrénées)  
**BASCEI ANDOSSVS**  
35 Melles (val de Bassione,  
Haute-Garonne)

et 1519<sup>407</sup>) mentionnent le théonyme Vindonius (Jullian 1926, p. 143), associés à Mercure et, ici encore à Silvanus. L'interprétation de ce nom est difficile, même s'il peut renvoyer à un adjectif «blanc» ou «des neiges» (Jufer et Luginbühl 2001). Ici encore, la place des divinités sauvages est largement aussi importante que celle du dieu voyageur. Ce sanctuaire situé au pied même du Puy-de-Dôme, formerait une chaîne supposée continue entre le temple du sommet et celui reconnu à Clermont même.

D'autres cas, bien connus, confirment la sacralisation du centre et de l'est des Alpes sous le nom de Poeninus, cette fois-ci assimilé à Jupiter (Jullian 1926, p. 145 : Poeninus V, 761, Grand-St-Bernard) ou encore à Silvanus (Turnovo/Hisar-Dzamisi, CIL III 6143, Bulgarie). A l'inverse, rien n'indique que la longue litanie de divinités topiques connues dans ces régions se rapportent bien à des massifs montagneux (A. Rémy in CAG 73, p. 65-68 : Aximus à Aîme, Limetus à Châteauneuf, Mantounos à Salins-les-Thermes, Matronae Salvennae à Moûtier, Camedovae Augustae à Aix-les-Bains). A Nîmes même, il est fait mention de Ivnonibvs Montanis (CIL XII 3067), mais les caractères de ce culte, apparemment lié au milieu montagneux, nous échappent. Le sanctuaire de Viuz-Faverge, récemment étudié et dédié, en partie au moins, à Jupiter, en serait un autre exemple, dominé par l'impressionnant Roc de Viuz (Amandry et Rémy 1995). Dans ces deux cas, la proximité d'agglomérations antiques nous pousse cependant à nuancer l'hypothèse unique d'un sanctuaire topique.

Enfin, des découvertes ponctuelles, comme celles de Briord (Jura) pourraient laisser présumer l'existence d'autres cultes topiques, en l'occurrence dédiés à Mercure, liés à la montagne les dominant, mais topographiquement situés en plaine ou en piémont.

Ainsi, quelques éléments permettraient d'identifier un groupe de divinités liées à des massifs ou à des sommets dans le nord-est de la Gaule. Cela confirmerait donc la réalité d'une sacralisation de quelques montagnes à l'époque romaine. On notera avec intérêt qu'aucun de ces lieux de culte ne recouvre un sanctuaire d'origine gauloise et qu'ils n'apparaissent qu'en position de piémont.

A l'inverse, le groupe des divinités attestées par l'épigraphie en Pyrénées tranche par leur variété et leurs conditions de découverte, en position parfois nettement sommitale. Le groupe des dieux mentionnés dans les Pyrénées forme d'ailleurs un ensemble à part, identifié de longue date (Grenier et alii 1948, Grenier 1960, Thevenot 1968, Duval 1976 ; Barruol 1994 et surtout Schenk-David 2005). Une multitude de divinités locales y sont associées à des éminences (Sablayrolles 2005). G. Barruol (Barruol 1994) a montré leur particularisme et la place prise par Jupiter, en association toutefois, ici encore, avec Silvanus. On peut citer pour mémoire Garris/Garre, connu sur le Pic de Gar dans le vallon de Saint-Béat, Bascei Andossus dans le Val de Bassione, Aherbeleste au Rebouc, Baeserta dans les montagnes de Basert, Arixo et Artahe à Saint-Pé-d'Ardet (Thevenot 1968, p. 218, Deyts 1992, Barruol 1994, fig. A3.1). L'existence de dédicaces nombreuses aux *diis montibus* avaient d'ailleurs contribué largement à assimiler sanctuaires pyrénéens situés en hauteur à une divinisation des montagnes (Fouet 1963). W. Van Andringa (Andringa 2002, p. 241) rappelait récemment que c'était là la place logique du maître de l'Olympe. Tout cela s'inscrirait dans une tradition méditerranéenne, dont on retrouve les traces en Dacie, en Espagne en Italie ou en Afrique. Les termes de *summus excellentissimus*, de *rector caeli terrarumque* et de prince des dieux

407 La première porte [mer]C(vrio) SACR (vm)/VINDON(ius) SILVANVS; la seconde MERC(vrio) SACR(vm)/VINDON(ius) SILVANUS et la dernière MERC(vrio) SACR(vm)/[vi]NDONIUS/SILV[anvs]. Leur lecture pose problème : le Corpus des Inscriptions Latines et la CAG 63 veulent y voir une dédicace d'un certain Vindonius Silvanus à Mercure. Toutefois, la répétition et la nature des noms nous font pencher vers une association de Mercure et de Silvanus à Vindonius.

qui lui sont souvent associés témoignant de son rôle de maître des domaines d'altitude. D'autres exemples dans le nord-ouest de l'Hispanie (Jupiter Ladicus au Mont Ladicus), dans la plaine du Pô (Jupiter Brixianus à Brescia) jusque dans les Alpes autrichiennes (dédicace à Jupiter Latobius mise au jour sur le plus haut sommet du Koralpe en Norique, Green 1986, 257, p. 67) confirmeraient cette position particulière. Cette interprétation a toutefois été récemment remise en cause (Schenk-David 2005).

Si le culte des montagnes semble donc ponctuellement confirmé par l'épigraphie, son interprétation pose, on le voit, des problèmes de fond. L'association d'un dieu personnifiant la montagne et la présence de lieux de culte sur les sommets mêmes semble limitée à quelques cas rares mais renommés (Donon, Puy-de-Dôme en particulier), l'essentiel des mentions de divinités apparaissant en position de piémont (Thun-Almendingen, Seyssel-Vens). Il convient donc de relativiser ce lien immédiat entre sanctuarisation d'une montagne et présence d'un sanctuaire à son sommet.

### **b) L'association entre Mercure et le culte des montagnes : critique des données**

Le deuxième point de consensus qu'il convient de discuter est celui du lien privilégié entre Mercure et la position sommitale. Cette hypothèse ancienne (Hatt 1989, p. 221) s'appuie essentiellement sur l'exemple emblématique du Puy-de-Dôme.

Le cas le plus polémique est sans nul doute celui du Montmartre, butte dominant l'agglomération antique de Paris. L'essentiel des auteurs (Jullian 1926, p. 143, Grenier 1960, p. 153 et 295), s'accordent sur l'origine antique du nom (Mons Mercurii), apparaissant dès le 8<sup>e</sup> siècle dans la chronique de Frédégaire (IV, 55, p. 148). S'il fut par la suite nommé Mont de Mars puis Mont des Martyrs (sous l'influence de la légende du martyr de saint Denys popularisée au 13<sup>e</sup> siècle par Jacques de Voragine), cette leçon ancienne assurerait l'association entre la hauteur et le dieu lui-même. Pourtant, malgré les nombreuses campagnes de fouilles et les découvertes réalisées sur la colline, la preuve formelle de l'existence d'un ou de deux lieux de culte antiques n'a jamais été apportée. La CAG 75 (p. 518-520), souligne l'existence d'un important ensemble de structures gallo-romaines, mais rejette, à la vue de l'imprécision du dossier, les interprétations de temples de Mars et de Mercure qui avaient été proposées antérieurement. Rien n'indique une fréquentation antérieure à la conquête.

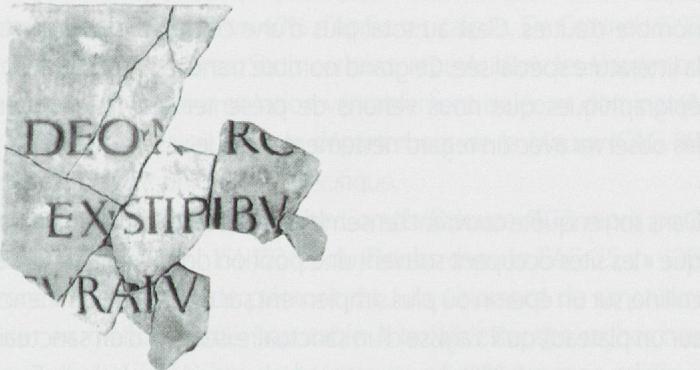
Toujours en s'appuyant sur la toponymie, la présence d'un lieu de culte sur le Mont Mercure (commune d'Andilly, Haute Marne) a parfois été considérée comme acquise (Jullian 1926, Grenier 1960), sans qu'en soit présentée de preuve archéologique tangible. L'hypothèse s'appuie sur les travaux du chanoine J. Drioux (Drioux 1934). Les prospections récentes<sup>408</sup> n'ont rien pu observer en ce lieu et la CAG 52 ne fait mention d'aucune découverte ancienne. La consultation des cadastres anciens a d'ailleurs démontré que le toponyme, qui avait attiré la sagacité des chercheurs, était une invention des érudits locaux du 18<sup>e</sup> siècle (J. Vignier, J.-B. Charlet et J.-F.O Luquet, CAG 52, p. 43).

Une tradition, remontant apparemment à Grenier, (Grenier 1960, p. 295, Hatt 1989) a également voulu voir dans la colline de Saint-Michel-Mont-Mercure, (un des points culminants de la Vendée, 285m) un sanctuaire de hauteur. L'historiographie ancienne, compilée par la CAG 85, ne présente aucun élément qui pourrait confirmer cette hypothèse. Une telle tradition concerne également le Mont Touleur (Larochemillay, CAG 58, p. 176). Elle ne repose cependant que sur la découverte d'une statuette de sanglier en bronze, argument évidemment insuffisant, en l'absence de vestiges antiques, pour y voir un sanctuaire à Mercure. Dans son article sur les lieux « consacrés à Mercure » en Saône-et-

408 Serge Février, communication orale.

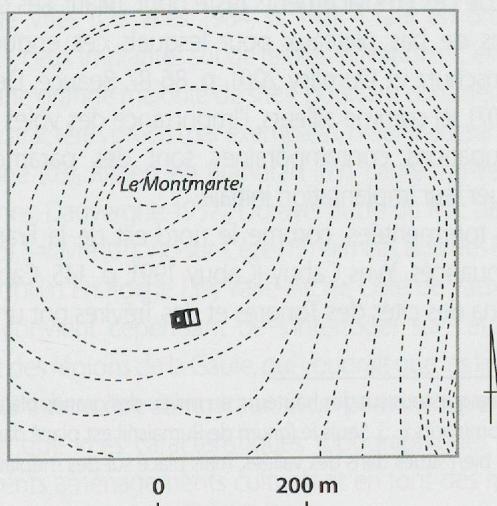
Loire, Louis Armand-Calliat (Armand-Calliat 1943) tire également argument de la toponymie. C'est ainsi qu'il suppose des temples de sommet sur le Mont Coeur à Moroges<sup>409</sup> et sur la butte de Derrier Marqueu à Givry, hypothèses dont la recherche récente a fait justice.

En Côte d'Or, le chanoine Drioux (Drioux 1934) avait noté l'existence d'une colline portant le nom de Mont Mercure, dominant le village de Barjon. D'aucun en ont conclu à l'existence d'un sanctuaire de hauteur (Jullian 1926, VI, p. 62). Aucune découverte n'y est cependant mentionnée.



**Fig. A3.2** Inscription du sanctuaire du Montmarte (commune de Vault-de-Lugny, Yonne, cliché Cl. Rolley).

Le cas du Montmarte dit d'Avallon (en réalité sur la commune de Vault-de-Lugny, Yonne) est plus complexe. Les travaux archéologiques, initiés dès 1822, poursuivis par Alexandre Parat en 1910 et clos par une campagne récente de relevés (Olivier 1981) y ont partiellement dégagé un petit sanctuaire, dont l'attribution est confirmée par la présence d'un temple, d'une dédicace et d'un ensemble statuaire de grande qualité (CAG 89, p. 749-751). L'inscription mise au jour (CIL XIII, 2889, fig. A3.2) et l'ensemble de l'iconographie ont tout d'abord été interprétées comme se rapportant à Mercure, confirmant la supposition d'un toponyme tirant son origine d'un Mons Mercurii (Parat 1922, Jullian 1926, p. 143, Grenier 1960, Hatt 1989). Leur réexamen récent par Claude Rolley a cependant démontré que le programme iconographique concernait non pas Mercure mais Mars et que l'origine étymologique de la colline était plus sûrement Mons Martii. De plus, l'inscription, conservée au musée d'Avallon, a été correctement relue. Elle porte le nom d'un dieu local, DEO NERC[...] et non celui de Mercure (Rolley 1978, fig. A3.3). Enfin, dernier point, et non des moindres, le sanctuaire, loin de se trouver au sommet, vide de vestige, est implanté dans les pentes sud-est, sur un petit col. Il n'adopte pas une position dominante comme l'affirment volontiers les synthèses anciennes (Toutain 1920, p. 293, Grenier 1960, p. 700). La supposition d'un lien fort entre Mercure et les sommets repose donc sur un corpus bien fragile.



**Fig. A3.3** Sanctuaire du Montmarte (commune de Vault-de-Lugny, dép. Yonne). Position topographique en contrebas du sommet.

<sup>409</sup> il s'agit en réalité d'une motte féodale: CAG 71-3, p. 99.

**c) La position sommitale, une localisation récurrente des sanctuaires gallo-romains ?**

Le dernier point d'accord qu'il convient de discuter est la réalité d'un lien entre sanctuaire et position sommitale, question largement soulignée par de nombreux ouvrages de synthèse (Jullian 1926, Grenier 1934, Grenier 1960). Cette corrélation a été soulignée, par nature, dans les régions au relief marqué (Massif Central, Alpes, Jura, Morvan et Vosges, Ardennes et massifs de l'Eifel). Les *Cartes Archéologiques de la Gaule*, collection publiée depuis la fin des années 1980, en proposent, pour ces mêmes régions, un certain nombre d'autres. C'est au total plus d'une centaine qui sont interprétés comme tels dans la littérature spécialisée. Ce grand nombre tranche naturellement avec la ténuité des indices épigraphiques que nous venons de présenter plus haut. Il semble donc nécessaire de les observer avec un regard nettement critique.

Dans son enquête couvrant l'ensemble de la Gaule, Isabelle Fauduet (Fauduet 1993, p. 12) note que «les sites occupent souvent une position dominante, sur le versant ou le sommet d'une colline, sur un éperon ou plus simplement sur une légère éminence (une centaine sont situés sur un plateau), qu'il s'agisse d'un sanctuaire isolé ou d'un sanctuaire d'agglomération». Cent nonante-sept, soit 30% des sanctuaires inventoriés par Isabelle Fauduet, sont ainsi positionnés en hauteur.

Dans plusieurs régions de Gaule, des recherches de qualité ont tenté de mieux mesurer la réalité de cette tendance. La plus ancienne, menée en Normandie, affirme sans détour son caractère déterminant (de Vesly 1909, p. 23): les «petits temples sont tous situés sur des hauteurs, tous ils dominent l'horizon. Juché sur la falaise, le sanctuaire d'Harfleur regarde la Seine, le fanum de la cité de Limes jouissait sur la mer d'une vue splendide». Si la vocation sacrée de ces sites gallo-romains ne peut être remise en cause, on peut douter d'une part de la généralisation que propose l'auteur (une majorité de sites a été repérée sur des plateaux ou dans des pentes), d'autre part de la pertinence de cette observation dans un paysage de bas plateaux.

En Picardie, présentant au relief très peu tourmenté, la prospection aérienne a permis à R. Agache d'identifier de nombreux sanctuaires. Leur étude, menée en trois temps (Agache 1978, Agache 1981, Agache et Bréard 1991) peine logiquement à y reconnaître de véritables sanctuaires de hauteur. Si on observe des positions majoritairement dominantes<sup>410</sup>, cela ne paraît pas être un caractère spécifique. En effet, les choix topographiques observés sont similaires à ceux des établissements ruraux contemporains<sup>411</sup> et concernent des plateaux d'altitude relativement homogène, qui forment l'essentiel des terrains disponibles. Le caractère dominant de ces emplacements reste donc relatif. Les constats sont similaires dans les autres régions de bas plateaux pour lesquels ces enquêtes ont été menées (Berry, Batardy, Buchsenschutz et Dumasy 2001, p. 86-87, Beauce, Delétang 1983, p. 40-47, Bourgogne, Nouvel 2007). Ici comme ailleurs, l'importance des voies de communication et la proximité des occupations contemporaines sont des paramètres autrement plus pertinents pour expliquer leur implantation initiale.

Dans des régions plus tourmentées, comme le nord-est de la France et le pays trévire, les constats sont plus nuancés. Yves Cabuy (Cabuy 1991, p. 145, Cabuy 1994) note qu'une «grande majorité de fana des cités des Tongres et des Trévires ont une position dominante

410 «Les *fana* se trouvent presque tous sur des hauteurs, au milieu des grands plateaux et, le plus souvent sur des points culminants ou dominants [...]. Seuls le *fanum* de Rumaisnil est placé dans un petit vallon; ceux de l'Etoile et de Méricourt sont bien situés dans des vallées, mais placé sur des méplats surplombant les marais» Agache 1978, p. 396-397.

411 «Nous ne connaissons que de très rares villas situées dans le fond de vallée [...]. les *villae* se trouvent en quasi-totalité sur le plateau, parfois sur le rebord et souvent sur un point culminant», Agache 1978, p. 352.

dans le paysage où ils s'insèrent. Cette position dominante peut se caractériser de plusieurs façons : par une implantation sur un plateau [...], sur une colline ou dans une dépression plus importante». Ce sont là encore des localisations communes, similaires aux établissements ruraux contemporains. Il semble d'ailleurs difficile à l'auteur, devant l'importance des surfaces de cette région présentant ces caractères topographiques, d'en tirer un quelconque argument. Seuls quelques sites, comme celui du Martberg, présentent une position isolée remarquable. En Lorraine française, Hans De Coninck arrive aux mêmes conclusions. Si nombre de sanctuaires occupent des éminences (environ 40% d'après ses calculs, De Coninck 1997, p. 296), la plupart sont situés sur leurs versants. Seuls certains, repérés dans les Vosges ou sur les côtes de Meuse, se détachent par leur situation véritablement isolée et dominante. Selon Franck Mourot, qui a repris son travail pour le département de la Meuse (CAG 88, p. 99), ce faible corpus forme cependant un groupe spécifique.

Plus proche du Chasseron, les sites repérés en Franche-Comté (Odouze 1977, repris pour le département du Jura dans la CAG 39, p. 151-153 et du Doubs dans la CAG 25, p. 120) se concentrent dans les zones de plaine et de piémont du Jura. L'absence de sanctuaire dans la zone montagneuse, en grande partie imputable à la faiblesse des recherches, montre cependant la place marginale des sites de hauteur au sein du paysage religieux de cette région. Seul celui des Villards-d'Héria a été repéré en milieu montagneux. Mais il semble essentiellement lié aux manifestations de l'eau plutôt qu'à une sacralisation du massif lui-même. Enfin, la plupart des ensembles cultuels identifiés en Suisse se localisent dans les plaines et les plateaux (Rey-Vodoz 1994, p. 7), leur nombre étant faible dans les Alpes. Ici comme ailleurs, la localisation initiale des sites cultuels ne semble dépendre de considérations topographiques qu'en un nombre restreint de cas.

Encore faut-il s'entendre sur le terme de position dominante. Les études présentées plus haut rassemblent sous cette locution des réalités bien variables. La disposition au flanc d'une montagne, sur un plateau, sur une petite butte dans une vallée peut être, chez la plupart des auteurs, considérée comme caractéristique. Dominance toute relative, qui ne saurait être comparée à celle qui caractérise les sites du Puy-de-Dôme et du Chasseron. A. Grenier lui-même doutait de ces attributions trop rapides. Il notait ainsi, à propos de celui dit de la forêt de Coblenz (kreis Koblenz, Hesse), qu'«on ne saurait non plus le qualifier de sanctuaire de sommet car il n'occupe pas un sommet et l'altitude n'est que médiocre» (Grenier 1934, p. 899). En suivant les conclusions de J.-L. Odouze et celles des synthèses régionales de Y. Cabuy, R. Agache ou de H. De Coninck, il nous semble plus prudent d'évacuer l'ensemble des sites qui n'occupent pas la cime d'une haute colline ou d'une montagne. Contrairement à ce qu'affirme Jan de Vries (De Vries 1984, p. 192), il faut en ôter, à la vue des risques de confusions évidents, ceux implantés sur de faibles élévations. C'est ainsi qu'il nous semble nécessaire de rejeter une grande majorité de sites, pourtant considérés comme tels, mais qui ne possèdent pas ces caractères précis (par exemples Corlier Maussant (01), Culoz Mont Jouan (01), Molles la Couronne (03), Ribiers en Branofan (05), Lantenne-Vertière (25), Saint-Forget La Butte Ronde (Yvelines, Dauvergne 1957), Duravel Butte du Roc de la Pile (46), Les Laubies le Champ de l'Eglise (46), Salavre (01), Vic-sur-Cèze (15) Vernols, Bois des Plaines Vidales (15), St-Vit, Petite Bussières (25) Pupillin En Roche (39) Vaire-Arcier, Côte de Vaux, (39) Brenoux, hameau de Langlade (48)). Il convient cependant de s'interroger sur cette nécessité, commune semble-t-il à la plupart des régions de la Gaule, qui voudrait que les lieux de cultes privilégiennent ces positions, sans pour autant être sommitaux. Si on peut invoquer, à la suite d'Yves Cabuy ou de Franck Mourot, que «ces caractéristiques topographiques renforcent le caractère majestueux des différents aménagements cultuels et en font des marqueurs du paysage» (F. Mourot, CAG 55, p. 99), il semble qu'elles ne répondent, dans la majorité des cas, qu'aux caractères locaux de l'occupation, qui privilégiennent les zones saines et élevées.

Deux autres lieux, portant le nom de Mont Dore, ont également parfois été supposés porter des sanctuaires de hauteur (Fauduet 1993, fiche 366). Dans les deux cas, les sommets sont vierges de vestiges antiques. Pour celui du département du Puy-de-Dôme, il existe bien un sanctuaire, mais situé dans la vallée et lié à une activité thermale (CAG 63, p. 192-200). Quant à celui se trouvant sur la frontière franco-suisse (commune de Longeville-Mont-Dore, Doubs), les prospections récentes n'ont identifié, sur la crête sommitale, qu'une occupation protohistorique ancienne (CAG 25, p. 326). Enfin, le cas du sanctuaire dit de la Pierre de la Vouivre, sur le sommet du Mont-Beuvray (*oppidum* de Bibracte, Glux-en-Glenne, Nièvre) est une véritable mystification. S'appuyant sur l'existence d'une roche, plusieurs auteurs ont proposé d'y voir une pierre sacrée, voire un véritable sanctuaire urbain. Jean-Jacques Hatt (Hatt 1989, p. 207) écrivait ainsi que «le temple de plusieurs villes était constitué de masses rocheuses. C'est par exemple le cas de la Pierre de la Vouivre qui s'élève sur le plateau de Bibracte». Les recherches récentes, menées par l'Université de Lausanne (2002) n'ont reconnu aucun aménagement cultuel à cet endroit et ont définitivement réfuté cette interprétation.

Enfin, J.-L. Schenk-David (Schenk-David 2005a; Schenk-David 2005b) a récemment reconstruit le corpus pyrénéen, traditionnellement présenté comme constituant une sorte d'archéotype des sanctuaires de hauteur sinon de sommet. La mise en évidence d'une exploitation variée et complexe des ressources naturelles de ces régions (exploitation du fer, du bois, alpages) poussent J.-L. Schenk à affirmer que «les quelques dédicaces convènes faites aux diis montibus ne s'adressaient pas à des hauteurs divinisées mais à tous les dieux qui avaient fait de la montagne leur domaine [...]. Ils ne sont pas ceux de la montagne interdite, aux verticalités effrayantes. Ils sont ceux d'une «montagne à vaches» à laquelle l'homme peut accéder [...]. Les sanctuaires en montagne étant alors à ceux qui habitaient ou tiraient profit de la montagne comme les sanctuaires situés hors des zones montagneuses devraient être à ceux qui y vivaient ou en exploitaient les richesses» (Schenk-David 2005, p. 93). Il propose donc de considérer ces lieux non pas comme des sanctuaires de hauteur, mais comme des sanctuaires ou des lieux de culte d'origines et de fonctions variées, qui ont en commun la particularité d'être situés en hauteur, au contact des activités qu'ils sacralisent. A la relecture de la documentation disponible, il semble nécessaire d'étendre cette nuance à l'ensemble du territoire des Gaules. Il apparaît donc, au sortir de ce rapide tour d'horizon, que si les sanctuaires de Gaule occupent volontiers des positions dominantes, ce caractère ne saurait être considéré comme décisif et généralisé. C'est là un point sur lequel s'accordent apparemment la majorité des spécialistes. Bien des facteurs peuvent expliquer cette tendance, sans pour autant y voir la conséquence unique d'une sacralisation des positions dominantes. Ainsi, la liste des sanctuaires de hauteurs doit être relue avec attention. Dans la plupart des cas, la réalité d'une position sommitale se doit d'être reconstruite. Dans d'autres, l'absence de vestige mise en évidence par les recherches récentes (Pierre de la Vouivre sur le Mont Beuvray, Mont Touleur de Larochemillay, Mont Mercure d'Andilly) ou leur indigence (Saint-Michel-Mont-Mercure, Montmartre de Paris, Roches de Baumes Baumes, VD, Rey-Vodoz 1994) ne nous permet pas de confirmer leur existence. Un crible un peu rigoureux doit conduire à réduire le nombre de sanctuaires véritablement en position dominante de près de deux cents sites potentiels, à une petite soixantaine. Parmi les plus douteux se trouvent, nous l'avons vu, l'essentiel de ceux supposés être consacrés à Mercure. Partout, l'avantage irait même à ses cousins sauvages, Silvanus ou Diane, en dehors du cas exceptionnel du Puy-de-Dôme. Cette première démarche critique réalisée, il est possible de discuter de la réalité de ce groupe. Forment-ils un ensemble homogène? Sont-ils tous la manifestation d'une sacralisation de la montagne?

### 3 De la distinction entre sanctuaire en altitude et sanctuaire de sommet

Les exemples du Chasseron et du Puy-de-Dôme montrent que les sanctuaires de sommet sont isolés, puisant leur raison d'être dans leur soubassement même. Pourtant, nombre de sites cultuels effectivement situés en altitude font, en réalité, partie intégrante d'occupations humaines adjacentes profanes. L'analyse de quelques cas caractéristiques, présentés ci-dessous, montre que la position sommitale n'est généralement pas le garant d'un véritable culte des sommets. Il convient donc de distinguer clairement «sanctuaires de hauteur» et «sanctuaires en hauteur». Plusieurs types de sites associés à des sanctuaires, de natures différentes, peuvent être à l'origine de leur développement:

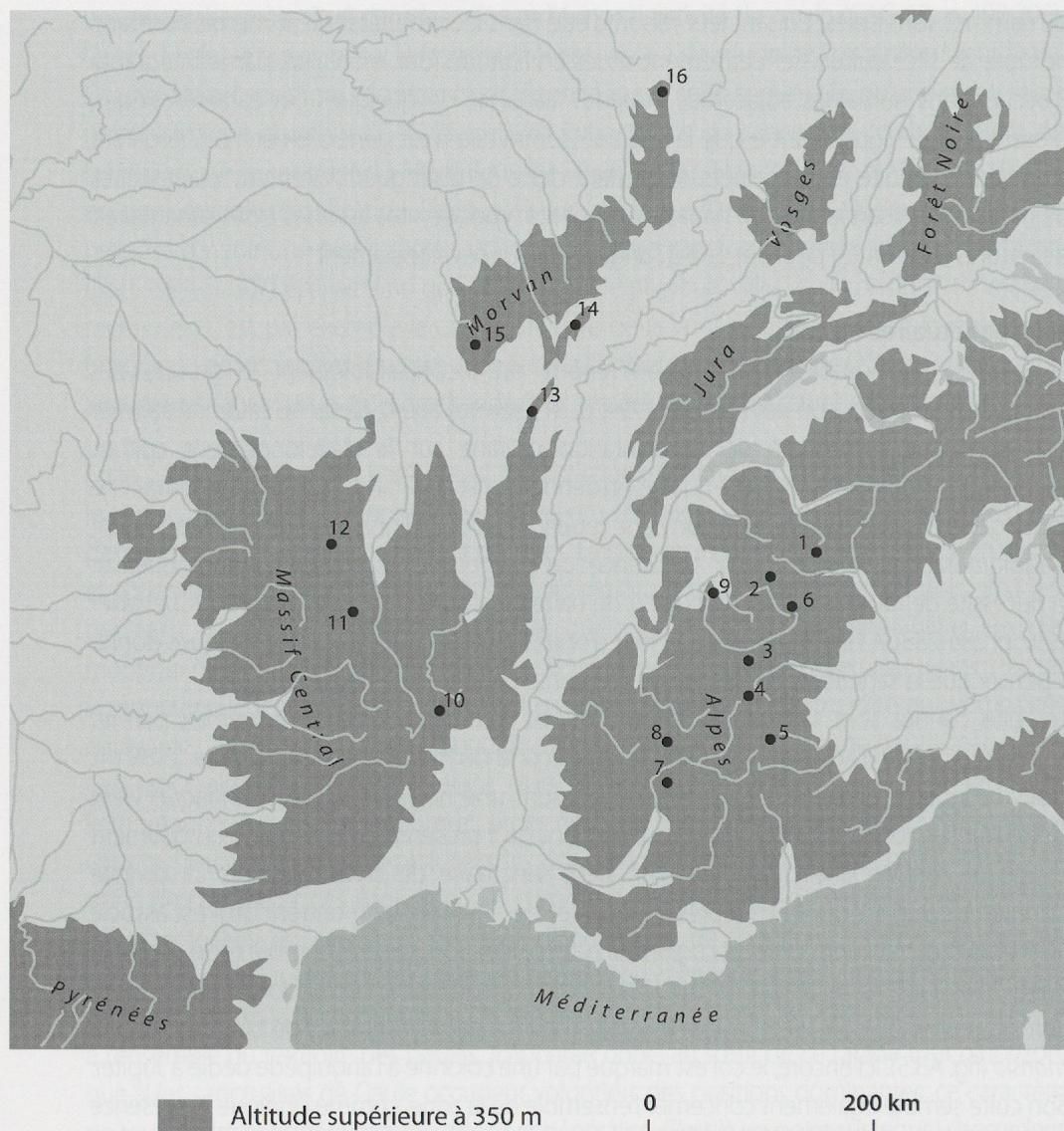
#### a) les sanctuaires de col

Le premier en nombre, autant qu'en renom, est incontestablement le groupe des sanctuaires associés à un col (Barruol 1994, p. 51 ; Barruol 2004). Nous ne saurions affirmer ici, cependant, l'antériorité de l'implantation profane sur le développement cultuel. Le manque de documentation de qualité, en dehors du cas du Grand-Saint-Bernard, empêche toute généralisation (fig. A3.4). Il convient cependant de souligner que le développement d'agglomérations repose ici sur l'existence de péages et de douanes autant que sur la nécessité de ravitaillement, de *mutatio*, de haltes et d'abris pour les voyageurs (Chevallier 1997, p. 286-288). A l'inverse, la mise au jour d'objets protohistoriques caractéristiques donne à penser que la sanctification de ces lieux remonte parfois à une haute antiquité.

Les plus connus sont sans conteste les Grand et Petit Saint-Bernard. Le premier permet le passage du Val d'Aoste au Valais (2473m), le second du même val à la Tarentaise (2188 m). Nous ne nous étendrons pas sur le premier, dont une nouvelle étude scientifique vient d'être publiée (collectif 2008). Notons cependant qu'il présente l'association d'un bâtiment considéré comme une *mansio* et d'un petit sanctuaire de style classique. La divinité honorée est Jupiter, dont des représentations et des inscriptions montrent qu'il est associé au théonyme Poenninus (Jufer et Luginbühl 2001, p. 106). Son souvenir semble s'être conservé (Mons Iovis au 8<sup>e</sup> siècle, Le Gall 1971, p. 172) dans le nom du lieu, le Plan de Joux. Le Petit Saint-Bernard (commune de Séez, Savoie) associe au moins deux ensembles de bâtiments d'une *mansio* (fig. A3.5). Ici encore, le col est marqué par une colonne à l'anguipède dédié à Jupiter. Son culte semble également concerner l'ensemble de la zone, comme l'indique la présence de deux autels et par le nom de la montagne dominant le passage, le Mont Jouvet (Mons minoris Iovis au 9<sup>e</sup> siècle, Le Gall 1971, p. 171, Grenier 1960, p. 531-532, CAG 74, p. 204). Le plan de l'ensemble de l'est (fig. A3.5) montre bien l'association du lieu de culte à la *mansio*. Le passage moins connu dit de La Roue (qui relie Modane à Bardonnèche, 2552m) a également livré plusieurs dédicaces à Jupiter (Le Gall 1971, p. 172). Le dernier grand col alpin, celui du Mont Genève (1850 m), est aussi équipé d'un sanctuaire associé à une occupation profane (Prieur 1971, CAG 05, p. 182). Ici encore, la divinité topique honorée (Coccus ou Druantius) serait liée à Jupiter<sup>412</sup>. Par contre, le lieu de culte mentionné par une inscription au Col d'Adon (Les Mujouls, Alpes-Maritimes, Barruol 1994, p. 64) est dédié à Mars Veracinius. La documentation sur les autres passes fréquentées durant l'Antiquité (Col de Larche, Col des Ourines, CAG 05, p. 53, Col du Bonhomme, CAG 73, p. 209) est plus limitée, mais laisse supposer la récurrence de ces aménagements. Des sanctuaires, également dédiés à Jupiter, peuvent également être observés au pied des passages.

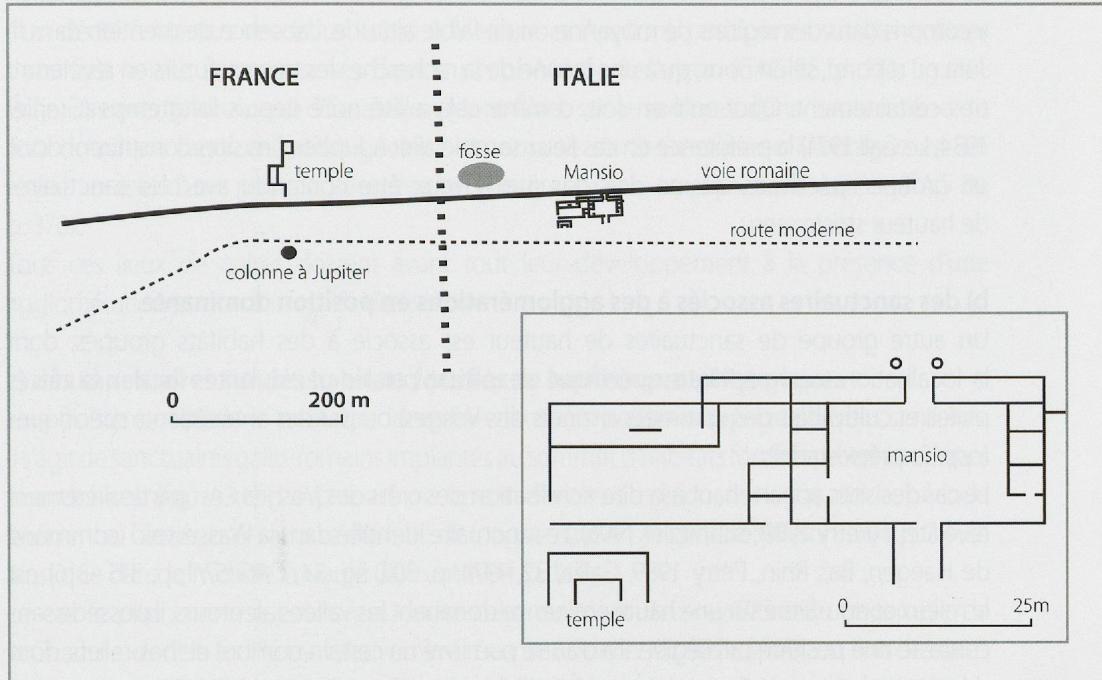
<sup>412</sup> La mention de l'épithète Coccus est tardive et apparaît dans la chronique de Novalaise au 8<sup>e</sup> siècle. Le nom de Druantius apparaît quant à lui sur l'itinéraire du Gobelet de Vicarello (Prieur 1969). L'attribution du sanctuaire à Jupiter n'est pas certaine, d'autant qu'Ammien Marcellin (XV, 10, 6) le nomme Matronae vertex, col des Matrones (Le Gall 1971, p. 172-173).

**Fig. A3.4** Les principaux sanctuaires implantés à des cols (mentionnées dans le texte).



- 1 Col du Grand St-Bernard (Valais)
- 2 Col du Petit St-Bernard (Séez, Savoie)
- 3 Col de la Roue (Valfréjus, Savoie)
- 4 Col du Mont-Genève (Montgenèvre, Hautes-Alpes)
- 5 Col de Larche (Larche, Hautes-Alpes)
- 6 Col des Ourines (Aspremont, Hautes-Alpes)
- 7 Col du Bonhomme (Val-d'Isère, Savoie)
- 8 Col de Manse (St-Laurent-du-Cros, Hautes-Alpes)
- 9 Col du Chat (La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Savoie)
- 10 Col de Ste-Abeille (Le Roux, Ardèche)
- 11 Col de Sallanches (Landeyrat, Cantal)
- 12 Puy-de-Voingt (Voingt, Puy-de-Dôme)
- 13 Col du Portus (Mont-St-Vincent, Saône-et-Loire)
- 14 Col du Navois (Nanton, Saône-et-Loire)
- 15 Port des Lambert (Glux-en-Glenne, Nièvre)
- 16 Polcroix (Haudiomont, Meuse)

Ce serait le cas de celui situé au pied du Col de Manse à Saint-Laurent-du-Cros (CAG 05, p. 148). La présence d'un sanctuaire en ces haltes apparaît donc plus sûrement comme une nécessité et ne saurait être versée au dossier des sanctuaires de sommet (Ségard 2008).



Moins élevé en altitude, le Col du Chat (638m, La Chapelle du Mont du Chat, Savoie), sur la voie d'Aix-les-Bains à Lyon, associe également une petite agglomération et un sanctuaire (Grenier 1960, p. 524, CAG 73, p. 140). Les découvertes anciennes ont permis d'y reconnaître, au milieu de vestiges d'habitats et de bâtiments artisanaux, un lieu de culte, dédié à Mercure d'après les inscriptions qui y ont été recueillies<sup>413</sup>. De l'autre côté de la vallée du Rhône, le col des Angles (1200m) à Sainte-Abeille (Le Roux, Ardèche, CAG 07, p. 323) a également livré les vestiges d'un lieu de culte associé à une petite occupation attachée à la voie.

D'autres sites similaires sont connus dans le massif central. Le plus caractéristique est celui du Col de Sallanches (Landeyrat Cantal, fig. 3c, CAG 15, p. 103). Passage d'altitude moyenne (1060 m), il associe un sanctuaire avec quelques bâtiments profanes. L'agglomération du Puy-de-Voingt (Voingt, Puy-de-Dôme, Grenier, 1960, CAG 63, p. 334), elle aussi, est placée en position sommitale. Son sanctuaire domine l'habitat, implanté au col de la voie Lyon-Saintes (821 m d'altitude, à 45 km à l'ouest de Clermont). On peut encore citer, dans la même région, le cas similaire du Puy-Lautard (Saint-Pierre-de-Bellevue, Creuse, Marquaire 1994, CAG 23, p. 147), qui associe habitat et sanctuaire à un col fréquenté.

Dans les Vosges, en contrebas du sanctuaire du Donon, un col permet un contact facile entre les deux versants du massif. Il a livré une colonne à Jupiter qui montrerait également ici un lien étroit entre un point de passage d'altitude et cette divinité (CAG 67, p. 301).

Ce type de site se rencontre même dans les régions moins montueuses de Bourgogne. Le cas le plus représentatif est sans nul doute celui du Portus à Mont-Saint-Vincent (Grenier, 1934, p. 701, CAG 71-4, p. 360). La fouille y a révélé un petit sanctuaire, au passage entre les bassins de la Guye et de la Bourbince (442 m), au sein d'un groupement implanté de part et d'autre de la voie de Mâcon à Autun. Des sites similaires sont connus au Col du Navois

**Fig. A3.5** L'occupation gallo-romaine du col du Petit-Saint-Bernard (2188 m). Commune de Séez, Savoie. D'après J. Prieur, CAG 73, p. 204.

<sup>413</sup> CIL XII 2436: MERCVRIO ET M[ARTI?] ALBANVS VALERIVS/V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito) et CIL XII 2437: MERCVR[i]O/AVG(gusto)/SEX(tvs) APICIVS SVCESSVS/EX VOTO [L(ibens)] M[erito]

à Nanton (448 m, entre les vallées de la Saône et de la Guye). Dans le Morvan, au Port des Lambert (Glux-en-Glenne, sur la voie de Bibracte à Avallon, 755 m), une petite agglomération est aussi associée à un sanctuaire, au col permettant le passage du bassin de la Loire à celui de l'Yonne<sup>414</sup>. Dans tous ces cas, la divinité honorée n'a pas été identifiée.

La littérature disponible livre, comme on le voit, un grand nombre de sites comparables, y compris dans des régions de moyenne ou de faible altitude. L'absence de mention dans le Jura ne répond, selon nous, qu'à une lacune de la recherche : les travaux futurs en révéleront très certainement. Quoi qu'il en soit, comme cela a été noté depuis longtemps (Grenier 1934, Le Gall 1971) la préférence en ces lieux semble aller à Jupiter. Ces sites constituent donc un groupe spécifique, qui ne doit pas à nos yeux être confondu avec les sanctuaires de hauteur *stricto sensu*.

### b) des sanctuaires associés à des agglomérations en position dominante

Un autre groupe de sanctuaires de hauteur est associé à des habitats groupés, dont la localisation topographique spécifique s'explique par les particularités locales (surfaces plates et cultivables des sommets arrondis des Vosges) ou par des antécédents spécifiques (*oppida* préexistants).

Le cas des sites appartenant à la dite « civilisation des crêts des Vosges » est particulièrement révélateur (Pétry 1989; Schnitzler 1996). Le sanctuaire identifié dans la Wasservald (commune de Haegen, Bas Rhin, Pétry 1989, Gallia, 32, 1974, p. 397, fig. 34, CAG 67/1, p. 315 -316) est le mieux connu. Situé sur une haute éminence dominant les vallées alentours, il possède sans conteste une position privilégiée. Il a d'autre part livré un certain nombre de bas-reliefs, dont deux près de son entrée, la plupart dédiés à Mercure (Esp. VII, 5664 et 5667), quelques-uns à Nerius et à Buccius, dieux locaux connus ailleurs en Gaule, ou encore à Vosegus (CIL XIII 6027, 6050, 6080).

On ne saurait cependant en conclure à la sacralisation d'un sommet car le sanctuaire se trouve en périphérie d'une petite agglomération dont le fonctionnement est contemporain. Sa position, au bord d'un des principaux chemins d'accès, est somme toute relativement commune dans le paysage urbain des Gaules. D'autres sanctuaires à Mercure identifiés dans des positions topographiques similaires s'avèrent également associés à des habitats groupés (Le Leinenberg, Pétry 1989, De Coninck 1997, n°84 et Ludwigsberg, commune de Walscheid, Moselle, Pétry 1989, De Coninck 1997, n°85). Ici encore, la présence de Mercure n'est pas un caractère déterminant, tant ses représentations sont communes dans cette région, autant sur des lieux de culte de plaine qu'en position sommitale (Haute Valette à Abreschwiller, Freidwald à Walscheid, Kinschleberg à Hutlehouse Limersberg à Altfeld, Pétry 1989). A l'inverse, d'autres sites en position comparable (Deux-Croix à Saint-Quirin, Vieux-Château à Abreschwiller, De Coninck 1997) ont fourni des témoins du culte d'autres divinités (Jupiter, Hercule). Ici encore, la position sommitale semble moins primordiale que son intégration dans un habitat groupé.

Des cas identiques se retrouvent en divers autres points de la Gaule, par exemple sur le site de Ron de Gleiso à La Cadoule (Lozère). On peut trouver la mention de ce site comme sanctuaire de hauteur dans divers ouvrages récents (Arcelin et Gruat 2003, p. 177), bien qu'il soit implanté au sein d'une petite agglomération ou plus certainement d'un établissement rural (CAG 48, p. 55-56).

Dans de nombreux cas, qui se répètent sur l'ensemble de la Gaule, on peut enfin noter

414 Ce site, connu sous le nom de sanctuaire des sources de l'Yonne, a jusqu'à peu été considéré comme isolé. On y voyait (Grenier 1960, CAG 58) un sanctuaire topique lié aux sources de l'Yonne. Les prospections récentes (équipe de Bibracte, sous la responsabilité de M. Schönenfelder), ont mis en évidence l'existence d'un agglomération très étendue dont le site cultuel ne s'avère être qu'un élément.

l'existence de sanctuaires périurbains dominant l'habitat. On pourrait citer, sans volonté d'exhaustivité, les cas exemplaires de Saint-Cybardeau Les Bouchaud (Charente, CAG 16, p. 169), Saint-Gousseaud Mont Jouer (Corrèze, CAG 23, p. 72) de la colline de Lemenc à Chambéry (CAG 74, p. 133), du Bois de la Butte à Audun-le-Tiche (CAG 57, p. 245) ou du Dhronenkenz en Rhénanie (Grenier 1960, p. 879). De même, au moins deux sanctuaires, (l'un dédié à Martius Vesontius l'autre à Mercure et Apollon), positionnés sur des collines dominant la ville, sont supposés dans la périphérie de Besançon (CAG 25, p. 174, fig. 86). Enfin, cas exemplaire, celui d'Equevillon Mont Rivel, sur le sommet d'une haute colline du Jura dominant l'agglomération gauloise et romaine de St-Germain-en-Montagne est en réalité au sein d'une petite agglomération contemporaine, aux fonctions variées (CAG 39, p. 370).

Tous ces lieux de cultes doivent avant tout leur développement à la présence d'une agglomération et non à un culte des sommets.

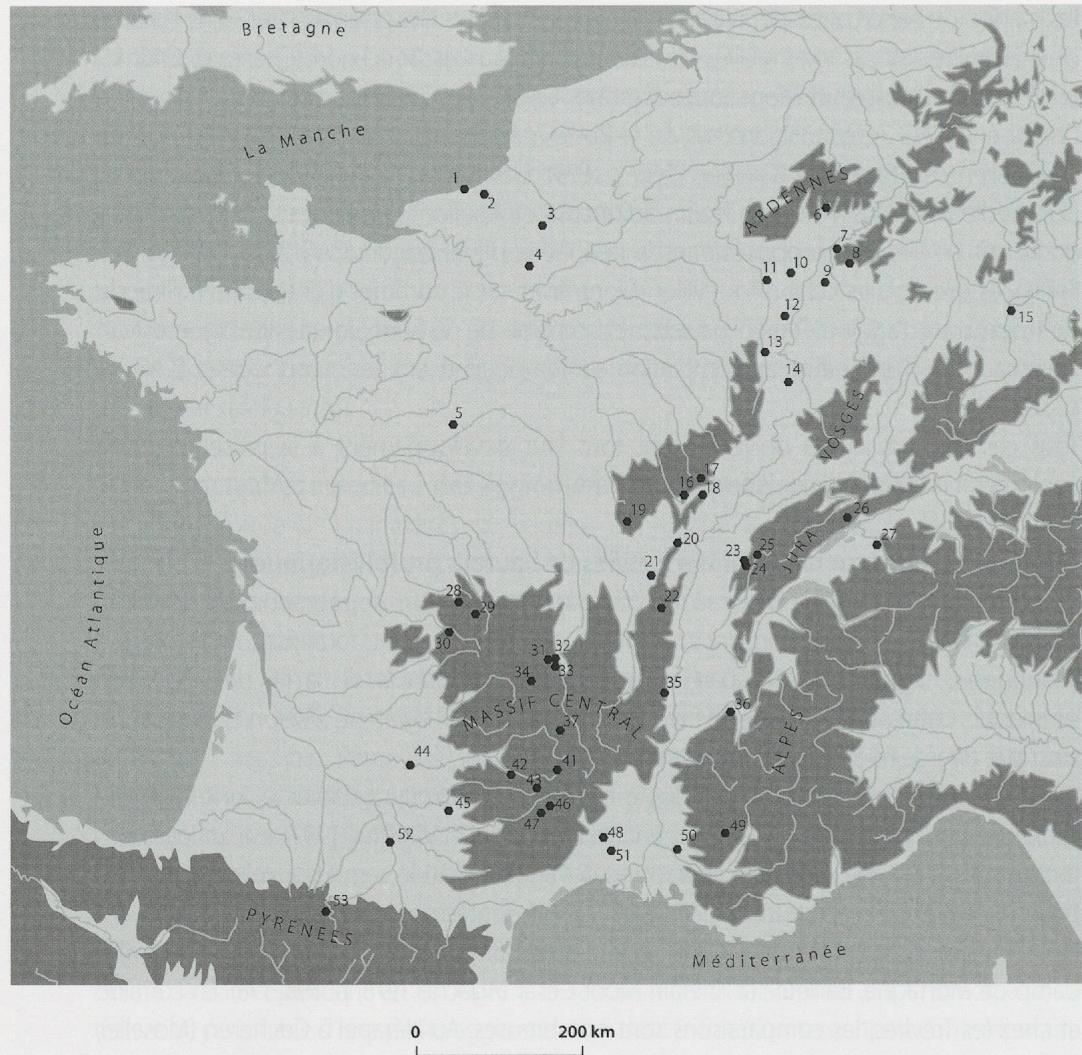
### c) des sanctuaires sur des habitats fortifiés de hauteur protohistoriques

Une troisième catégorie peut être identifiée dans des positions topographiques similaires. Il s'agit de sanctuaires gallo-romains implantés au sommet d'habitats fortifiés protohistoriques abandonnés (fig. A3.6). La plupart occupent d'anciens *oppida* de la fin de la période laténienne. Cette observation a été faite de longue date en Angleterre (Wilson 1974, p. 29-32) ainsi que dans le midi de la Gaule (Barruol 1994, p. 51).

Le cas le plus connu est sans nul doute celui du Mont Beuvray/Bibracte. Le temple de la Chaume, dont la fouille est relativement récente (Gruel et Vitali dir. 1999), est l'un des rares monuments de la ville postérieur au transfert de l'agglomération vers la nouvelle capitale des Eduens, Autun. De nombreux cas similaires, identifiés grâce à la prospection aérienne, ont été décrits en Picardie : Vendeuil-Caply Mont Catelet, Braquemont, Cité de Limes, Incheville, Camp de Mortagne, Bailleul-sur-Thérain Mont César (Agache 1978, p. 396-398). En Lorraine et chez les Trévires, les comparaisons sont nombreuses. Au Hérapel à Cocheren (Moselle), un sanctuaire possédant au moins deux *fana* polygonaux a ainsi été étudié au cœur de l'ancien oppidum dominant la vallée de la Roselle. A Velosnes (fig. A3.7), le temple de La Romanette a été dégagé sur le point culminant de l'ancien habitat de hauteur (Grenier 1960, p. 713, De Coninck 1997, n°127). D'autres sites, moins bien connus, semblent entrer dans cette catégorie (Rouamont à Saulny, dédié à Mercure, De Coninck 1997, n°83 ; Sorcy-Saint-Martin Châtel, De Coninck 1997 n°125, fig. 7 ; sanctuaire de Mercure et Rosmerta à Sion, Jullian 1926, p. 143). Les cas du Martberg (Thoma 2000) et du Titleberg (Fichtl et Metzler 2000) sont particulièrement représentatifs. Ce phénomène est observable plus à l'est (Heiligenberg près de Heidelberg) et au sud, chez les Lingons (Camp du Chat à Val-Suzon, Mont Affrique à Corcelles-les-Monts, Côte d'Or).

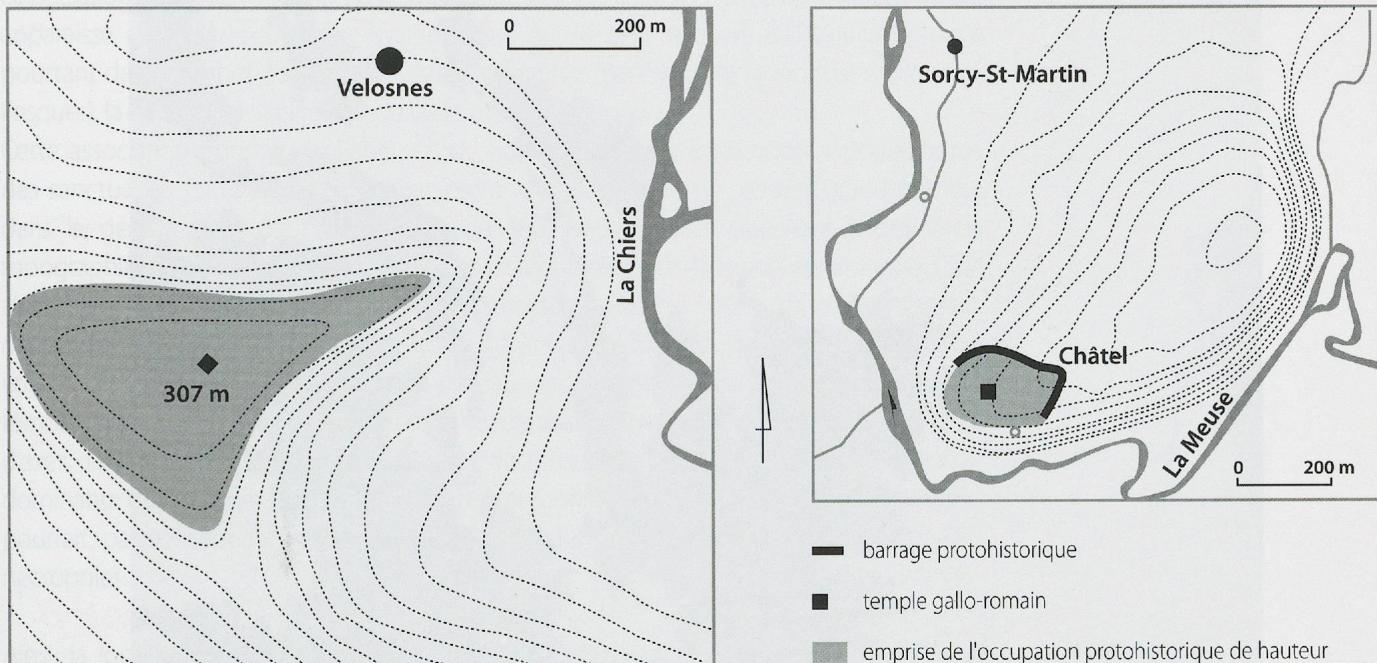
Chez les Eduens et les Arvernes, on peut encore mentionner pour les premiers le Camp du Château à Chassey (Saône-et-Loire, CAG 71/3, p. 113), du Châtelet St-Romain à Blanot (Kasprzyk 2005, site 71039-01) ou de la montagne de Suin (Saône-et-Loire, CAG 71/4, p. 382), chez les seconds les sites des Côtes de Clermont (Blanzat, Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 34-36) de Gergovie (La Roche Blanche, Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 266), de Murol Rajat (Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 202-203). Le sanctuaire de Corent, en cours d'étude par M. Poux perdure ainsi dans une agglomération abandonnée à la fin de la période laténienne.

**Fig. A3.6** Les principaux sanctuaires implantés dans des sites fortifiés de hauteur d'origine protohistorique.



- |  |  |   |
|--|--|---|
| 1 Braquemont, Cité de Limes<br>(Seine-Maritime)      | 19 St-Léger-sous-Beuvray, Mont-Beuvray<br>(Saône-et-Loire) | 37 Massiac, Plateau de Chalet (Cantal)                  |
| 2 Incheville, Camp de Mortagne<br>(Seine-Maritime)   | 20 Chassey, Camp du Château<br>(Saône-et-Loire)            | 38 Ferrière-St-Mary, Montjournal (Cantal)               |
| 3 Veudeuil-Caply, Mont Câtelec<br>(Somme)            | 21 Suin, Butte de Suin (Saône-et-Loire)                    | 39 Andelat, Puy-de-Barre (Cantal)                       |
| 4 Bailleul-sur-Thérain, Mont-César (Oise)            | 22 Blanot, Châtelet-St-Romain<br>(Saône-et-Loire)          | 40 Loubaresse, Le Puech (Cantal)                        |
| 5 Briou, Châtillon (Loir-et-Cher)                    | 23 Frontenay, Mont Bélard (Jura)                           | 41 St-Bonnet-de-Chirac, Le Truc (Lozère)                |
| 6 Pommern, Martberg (Koblenz)                        | 24 Briod, Camp de Coldres (Jura)                           | 42 St-Christophe-Vallon, Puech-du-Caylard<br>(Aveyron)  |
| 7 Fell, Burghopf (Trier-Saarburg)                    | 25 Bourg-de-Sirod, Château-Villain (Jura)                  | 43 Recoules-Prévinquières, La Fageolle<br>(Aveyron)     |
| 8 Otzenhausen, Dolburg (Birkenfeld)                  | 26 Studen, Jensberg (Berne)                                | 44 Luzech, La Combe des Chênes (Lot)                    |
| 9 Cocheren, Hérapel (Moselle)                        | 27 Berne, Engelhalbinsel (Berne)                           | 45 Loubers, Camp de Ferrus (Tarn)                       |
| 10 Pétange, Titelberg (Luxembourg.)                  | 28 Ste-Feyre, Puy-de-Gaudy (Creuse)                        | 46 La Panouse de Cernon, Pas de la Celle<br>(Aveyron)   |
| 11 Velosnes, La Romanette (Meuse),                   | 29 Toulx-Ste-Croix, village (Creuse)                       | 47 Roquefort-sur-Saulzon, Roc de<br>Combalou (Aveyron)  |
| 12 Saulny, Rouamont (Moselle)                        | 30 St-Denis-des-Murs, Villejoubert<br>(Haute-Vienne)       | 48 Nages-et-Solorques, Les Castels (Gard)               |
| 13 Sorcy-St-Martin, Châtel (Meuse)                   | 31 Blanzat, Côte de Clermont<br>(Puy-de-Dôme)              | 49 Lardiers, Le Châtelard (Alpes-de-Haute-<br>Provence) |
| 14 Sion, Sion (Meurthe-et-Moselle)                   | 32 La Roche Blanche, Gergovie<br>(Puy-de-Dôme)             | 50 Cadenet, Le Castellar (Vaucluse.)                    |
| 15 Heidelberg, Heiligenberg<br>(Bade-Würtemberg)     | 33 Corent, Puy-de-Corent (Puy-de-Dôme)                     | 51 St-Dionisy, Roc de Viou                              |
| 16 Mesmont, Camp St-Laurent<br>(Côte d'Or)           | 34 Murol, Le Rajat (Puy-de-Dôme)                           | 52 Vieille-Toulouse, Baulaguet<br>(Haute-Garonne)       |
| 17 Val-Suzon, Camp-du-Chât (Côte-d'Or)               | 35 St-Dézirat, Le Châtelet (Ardèche)                       | 53 Montsérié, Mont Martau<br>(Hautes-Pyrénées)          |
| 18 Corcelles-les-Monts, Mont Affrique<br>(Côte d'Or) | 36 Hyères-sur-Amby, Larina (Isère)                         |   |

**Fig. A3.7** Deux exemples de sanctuaires gallo-romains implantés sur des occupations protohistoriques de hauteur. D'après De Coninck 1997 n° 125 et 127.



La liste des sites qui peuvent entrer dans cette catégorie serait longue (fig. A3.8). Ils se retrouvent dans tout le massif central (Saint-Dézirat Le Châtelet, Ardèche, CAG 07, p. 336; Sainte-Feyre Puy de Gaudy Creuse, CAG 23, p. 129-131 ; Loubers Camp de Ferrus, Tarn, Arcelin et Gruat 2003, p. 177 ; St-Christophe-Vallon Puech-du-Caylar, Aveyron, Arcelin et Gruat 2003, p. 177, St-Bonnet-de-Chirac le Truc, CAG 48, p. 81, peut-être Massiac plateau de Chalet, CAG 15, p. 122), dans le Jura (Briod Camp de Coldres, CAG 39, p. 249 ; Frontenay Mont Bélard, CAG 39, p. 393 ; Bourg de Sirod Château-Vilain, CAG 39, p. 245), jusqu'au sud dans les Alpes (sanctuaires de Larina à Hyères-sur-Amby, du Châtelard de Lardiers, Grenier 1960, p. 526, Arcelin et Gruat 2003, p. 177), en Provence (Arcelin et Gruat 2003, p. 176-177 et 191-195) et dans les Pyrénées (Mont Marteau à Montsérié, Hautes-Pyrénées, Barruol 1994, p. 53).

Deux explications ont été proposées pour expliquer cette situation récurrente. Certains veulent y voir la persistance symbolique du principal lieu de culte de l'ancien *oppidum* (Fichtl 1991, Fichtl, Metzler et Sievers 2000), comme le confirmerait les cas bien connus de Corent, du Martberg et du Titleberg ou encore du Truc à St-Bonnet-de-Chirac. Dans d'autres cas, le temple ne possède pas d'antécédent laténien et est aménagé lors de l'abandon du site, comme sur le Mont Beuvray (Gruel et Vitali 1999). La sanctification d'un lieu collectif important bien qu'abandonné a donc paru nécessaire, allant ici jusqu'à la sanctification de l'ancien *oppidum*, dont l'ancienne fortification aurait fait office de péribole (Barruol 1994, p. 54). La découverte de deux inscriptions dédiées à la déesse Bibracta, à Autun même (CIL XIII 2652/2653) irait dans ce sens (Jullian 1926), même si leur authenticité a souvent mise en doute. Toutefois, cette hypothèse ne saurait être généralisée à l'ensemble de ce groupe, les autres divinités honorées dans ces lieux étant généralement assimilées à des dieux romains (Mercure, Sol et Luna à Cocheren, Mercure à Hyères-sur-Amby et au Rouamont de Saulny, De Coninck 1997, n°83).

**Fig. A3.8** Localisation des sanctuaires de sommet (supposés ou confirmés).



- sanctuaire confirmé
- sanctuaire supposé

altitudes supérieures à 350 m

0

200 km

- |  |  |  |
|--|--|--|
| 1 Niederbronn-les-Bains, Wassembourg (Bas-Rhin)        | 15 Ferrière-St-Mary, Mont Journal (Cantal)         | 28 Montmirat, Malbousquet (Gard)                     |
| 2 Sparsbach Meisenbacher (Bas Rhin)                    | 16 Andelat, Puy de Barres (Cantal)                 | 29 Nîmes, Mont Cavalier (Gard)                       |
| 3 Grandfontaine, Le Donon (Bas-Rhin)                   | 17 Brives-Charensac, Mont Brunel (Hte-Loire)       | 30 Bédoin, Mont Ventoux (Vaucluse)                   |
| 4 Frenkenberg, Schauenburgerflue (Berne)               | 18 Araules, Sommet du Lisieux (Hte-Loire)          | 31 St-André de Rosans Montagne du Rizou (Htes Alpes) |
| 5 Bullet, Le Chasseron (Vaud)                          | 19 Gourdon, Roche de Gourdon (Ardèche)             | 32 L'Etoile St-Cyrice, Chacogne (Htes Alpes)         |
| 6 St-Cierges, Tour du Molard (Vaud)                    | 20 Loubaresse, Le Puech (Cantal)                   | 33 Eyguians, Serre d'Astier (Htes Alpes)             |
| 7 Le Creusot, Montagne de Marolles (Saône-et-Loire)    | 21 Pruines, Puech du Kaymar (Aveyron)              | 34 Correns, Les Cannebières (Var)                    |
| 8 Santenay, Mont de Senne (Côte d'Or)                  | 22 St-Christophe-Vallon, Puech-de-Caylar (Aveyron) | 35 Cuers, La Peiro de l'Autar (Var)                  |
| 9 Donzy-le-Perthuis, Grand Joux (Saône-et-Loire)       | 23 Buzeins, Le Puech (Aveyron)                     | 36 Ourde-Bramevaque, Mont Sacon (Htes-Pyrénées)      |
| 10 Lentilly, Crêt de Mercry (Rhône)                    | 24 Recoules-Prévinquières, Le Méjanel (Aveyron)    | 37 Nistos-et-Sacoué, Pic de Tourroc (Htes-Pyrénées)  |
| 11 St-Pierre-Bellevue, Puy Lautard (Creuse)            | 25 Marnhagues-et-Latour ,Plô de Maroui (Aveyron)   | 38 Ferrière-et-Sost, Le Montlas (Htes-Pyrénées)      |
| 12 St-Gilles-des-Forêt, Puy-Château (Hte-Vienne)       | 26 Ste-Eulalie-de-Cernon, Puech Caut (Aveyron)     | 39 Montsérié, Mont de Martau (Htes-Pyrénées)         |
| 13 Orcines, Puy-de-Dôme (Puy-de-Dôme)                  | 27 Vallon Pont d'Arc, Cirque d'Este (Ardèche)      | 40 Ardiège, Pic d'Ardiège (Hte-Garonne)              |
| 14 Le Vernet-Ste-Margueritte, Puy-d'Alou (Puy-de-Dôme) |  | 41 Bezins-Garraux, Pic Saillant (Hte-Garonne)        |

#### d) des liens entre nécropoles et sanctuaires

En dernier lieu, la situation dominante de nombreux sanctuaires peut parfois s'expliquer par leur genèse au sein de nécropoles, souvent implantées sur des positions topographiques dominantes.

L'association entre nécropole et sanctuaire a souvent été proposée, sans pour autant qu'elle apparaisse comme un caractère systématique ou délibéré (Nouvel 2007). Il se retrouve pourtant dans nombre de sites, depuis la Normandie (Bennecourt), la Picardie (Cocquerel, Fesques), la Bourgogne, jusqu'en Aquitaine et en Armorique.

Cette association pourrait expliquer, en de nombreux cas, la localisation topographique des sanctuaires. En effet, les cimetières protohistoriques, repérées en très grand nombre dans le département de l'Yonne (près de 500, Nouvel 2007) obéissent à des choix topographiques qui varient en fonction des potentialités et de la topographie locale. C'est ainsi qu'en Champagne crayeuse, elles investissent les passages à gués sur les petits ruisseaux descendant de la cuesta voisine ou les cols les dominant. A l'inverse, sur les plateaux calcaires voisins, elles privilégient les rebords de plateaux et les sommets ou les pentes des buttes témoins parsemant le paysage. Les critères récurrents semblent la recherche de la proximité d'axes de circulation terrestre et la visibilité de l'ensemble à longue distance. La position dominante de plusieurs sanctuaires de cette catégorie (Bennecourt, Fesques par exemple) pourrait, par conséquent, n'être que le reflet de choix antérieurs dans la localisation des nécropoles.

Ainsi, la localisation sommitale d'une majorité de sites cultuels peut s'expliquer par de nombreux éléments (association avec des agglomérations ou des nécropoles, sacralisation d'un site fortifié de hauteur protohistorique, développement de complexes aux points de passages en altitude) sans qu'il soit nécessaire d'y voir une sacralisation effective de la montagne elle-même. Si la réalité de l'existence de sanctuaires de sommet et plus généralement d'un massif semble confirmée, comme on l'a vu, par l'épigraphie et quelques sites exemplaires, elle reste à l'évidence un phénomène marginal.

### 4 Sanctuaires et lieux de culte de hauteur gallo-romains

Après avoir mis de côté un certain nombre de sites qui n'appartiennent pas, selon nous, au sujet d'étude, il reste à se pencher sur le faible corpus restant. Ces sites se caractérisent donc par une position sommitale et par l'absence d'aménagement contemporain. Ils se définissent donc avant tout par défaut. Il s'agit bien de sites gallo-romains dont les structures ou le mobilier permettent de les identifier comme des sanctuaires ou, à défaut comme des lieux de culte moins structurés. Encore, une grande partie d'entre eux restent mal connus et mal caractérisés. Les exemples célèbres du Puy-de-Dôme, du Donon et celui du Chasseron, objet de cette publication, montrent la réalité de leur existence. On voit ici toute la difficulté de les étudier alors que, mis à part les trois cas mentionnés ci-dessus, l'imprécision des contextes reste de règle dans la documentation disponible.

Leur répartition est relativement prévisible (fig. A3.8). Ils se concentrent dans les régions les plus montagneuses, même si quelques cas en Bourgogne montrent qu'ils peuvent investir des espaces aux reliefs moins marqués. Des concentrations apparaissent nettement dans les Pyrénées et, dans une moindre mesure, dans les Alpes et le massif central. On doit noter leur faible densité dans le Jura et dans les massifs anciens des Ardennes, de l'Eifel et du Morvan. Il semble probable que cet état de fait soit essentiellement dû à l'état

des recherches. Comme le montrait récemment Max Gschaid (Gschaid 1994) et Marie-Pierre Rothé (CAG 39, p. 153), la densité différentielle des sanctuaires entre le piémont et la montagne jurassienne dépend essentiellement de l'importance des recherches.

Le groupe des Pyrénées, le principal en nombre, forme un ensemble aux particularismes marqués (Grenier 1960, p. 604) et récemment étudiés (Barruol 1994). Le corpus exploitable compte cinq sites, implantés sur des montagnes ou sur des pics.

Le plus caractéristique est celui du Mont Sacon, près de St-Bertrand de Comminges (commune d'Ourde-Bramevaque, Hautes-Pyrénées, Fouet et Sautou 1963, Barruol 1994). Sur son point culminant (dominant la capitale des Convènes de ses 1541 m), a été recueilli un autel portant une inscription en l'honneur de Jupiter. Aucun bâtiment ou temple associé n'y a été repéré. Tous les autres sites de cette série (Ardièges, Nistos-et-Sacoué Pic de Tourroc, Ferrère-et-Sost Montlas, Bezins-Garraux Pic du Gar ou Saillant, Montsérié Mont de Marteau, Fouet 1963, Barruol 1994) présentent des caractères similaires. Tout d'abord, on n'y observe aucun indice d'aménagement antérieur à la période gallo-romaine, même si quelques éléments mobiliers permettent de supposer leur fréquentation dès cette époque (Barruol 1994, p. 51). Ils se caractérisent d'autre part par la présence exclusive d'autels, sans aménagement construit, ce qui les classe dans la catégorie des lieux de culte sans que l'on puisse parler de sanctuaire. Ils appartiennent à un groupe plus important, embrassant le centre du massif pyrénéen. «Les offrandes qu'on y a recueillies y sont [...] réduites pratiquement à des autels de marbre, inscrits, décorés ou anépigraphiques en assez grande quantité. Les divinités mentionnées sont nombreuses, indigènes et topiques pour la plupart (Errapus à Saint-Béat), mais aussi relevant du panthéon romain (essentiellement Jupiter et Silvain)» (Barruol 1994, p. 52). Les auteurs semblent s'entendre sur le fait que «ces lieux de culte rupestre auraient été fréquentés essentiellement par des populations montagnardes et en particulier par des carriers» (Barruol 1994, p. 53). L'ensemble des dieux topiques de cette zone paraît avoir été assimilé Jupiter ou, ici encore, à Silvain. W. Van Andringa notait d'ailleurs que «Jupiter, dieu des cimes, est ici à sa place» (Andringa 2002, p. 261). Les mêmes éléments sont observables sur le site du département du Gard (Montmirat Crête de Malbousquet CAG 30-2, p. 472) même si une construction circulaire, peut-être un temple, y a été repérée.

Ces sites apparaissent donc comme peu structurés et leur statut de sanctuaire, a fortiori de hauteur, peut être discuté. On peut les rapprocher des sites découverts à Cannebières (Correns, dép. Var, Michel 1990) et à la Peiro de l'Autar (Cuers, dép. Var, Brun et Michel 2000, p. 260-261). Dans ces deux cas, la sacralisation semble toucher plus des amas de roches qu'une montagne. L'absence de structures est compensée par la présence d'un abondant mobilier métallique, en partie laténien, qui confirme le déroulement de pratiques cultuelles sans pour autant que l'on puisse parler de sanctuaire. Ces caractères se retrouvent sur le sommet du Mont Cavalier à Nîmes, où une sculpture anthropomorphe rudimentaire a été mise au jour dans un coffre de dalles (Arcelin et Gruat dir. 2003, p. 195). Un autre ensemble mobilier proviendrait de la montagne Ste-Victoire, dominant Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, Feugère 2002) et indiquerait l'existence de sanctuaires de montagne ou de roche spécifiques à la bordure de l'Arc méditerranéen, marqués par des aménagements sommaires. Ce type de site est peut être à rapprocher des nombreux Brandopferplätze mis au jour dans les Alpes orientales qui fournissent de nombreuses offrandes (en particulier monétaires) dans un cadre peu structuré, sur des points culminants et isolés (collectif 1997).

Comme l'a récemment souligné J.-L. Schenk-David, il est même douteux qu'ils répondent effectivement à une sacralisation de la montagne elle-même, y compris dans les cas les

plus isolés (Mont Sacon par exemple). Ils seraient plutôt la preuve d'une exploitation intense et d'une appropriation de l'espace par les populations environnantes (Schenk-David 2005 a et 2005 b). Il convient donc, à la suite de cet auteur, de les exclure du groupe qui nous occupe ici.

Une groupe restreint de quatre sites, tous mal identifiés, est localisé dans le sud-ouest des Alpes. Leurs caractères sont mal connus. A l'Etoile-St-Cyrice (CAG 05, p. 106-107) et à Egyuians (CAG 05, p. 107), des temples ont été identifiés avec certitude. Cela est moins sûr à St-André-de-Rosans (CAG 05, p. 328), bien que la présence de substructions y laisse supposer, là aussi, un véritable sanctuaire. Finalement, le plus conjectural reste celui du Mont Ventoux lui-même. Sa réalité ne repose que sur les mentions de provenance de deux lots de trompettes en céramique dont la datation antique n'est d'ailleurs pas certifiée (Jully 1961). Quoiqu'il en soit, aucune substruction ne semblait accompagner ces éléments.

Les sites de Gourdon Roc de Gourdon (CAG 07, p.245) et de Vallon-Pont-d'Arc Cirque d'Este (CAG 07, p.434) lui font pendant de l'autre côté du Rhône. Tout deux possèdent un temple, mais il se peut que le second soit en réalité associé à un habitat contemporain.

Du groupe du Massif central, seul celui d'Orcines Puy-de-Dôme est identifié avec certitude. Si à Andenat Puy-de-Barres (CAG 15, p. 63), à St-Gilles-des-Forêts Mont Gargan (CAG 87, p. 61) et à St-Pierre-de-Bellevue Puy Lautard (CAG 23, p. 147) la présence de temple est confirmée, ce n'est pas clairement le cas à Ferrière-St-Mary Mont Journal (CAG 15, p. 185) et à St-Germain-Laprade. Le groupe du Rouergue (fig. A3.8, annexe 1, sites 6-11) sont également dotés de temples. Malheureusement, l'absence de publication de synthèse récente ne permet pas de mieux les décrire et de confirmer la réalité de leur isolement. L'absence de temple semble possible à Araules Sommet du Lizieux (CAG 43, p. 36), Brives-Charansac Mont Brunelet (CAG 43, p. 58 et 116) et Vernet-Ste-Margueritte Puy d'Alou (CAG 63, p.326). Dans ce dernier cas, un mobilier caractéristique a été recueilli en position sommitale dans un chaos de blocs inorganisé. Il semble donc bien coexister dans cette zone de véritables sanctuaires avec de petits lieux de culte moins structurés.

Les sites bourguignons (Le Creusot, Santenay, Donzy-le-Perthus) semblent effectivement isolés sur des petits sommets dominant les environs. Ceux de Donzy-le-Perthus et de Santenay, les mieux connus, sont dédiés à Mercure. Cependant, dans tous ces cas, on ne peut affirmer avec certitude, en l'absence d'explorations plus précises de leur contexte et à la vue de l'ancienneté des recherches, qu'ils soient effectivement dédiés à une divinité de sommet. Il est plus probable qu'ils soient liés à des nécropoles protohistoriques dont les vestiges seraient jusqu'ici passés inaperçus.

Enfin, deux sites sont identifiés dans les Vosges (Grandfontaine Le Donon et Niederbronn-les-Bains Wassemburg). Tout deux présentent des aménagements (temples, édicules) qui permettent de confirmer leur statut de sanctuaire. Toutefois, le premier est implanté sur un site qui semble occupé durant la protohistoire et on pourrait, en toute rigueur, le rattacher au groupe des sanctuaires implantés sur des occupations fortifiées de hauteur.

La réalité d'un culte des sommets se limite donc à un corpus extrêmement restreint, limité, dans l'état actuel de nos connaissances, à trois ou quatre sites considérés comme certains (Le Chasseron, Le Puy-de-Dôme et ceux, plus douteux, du Donon et du Wassemburg). Le catalogue fourni en annexe en propose un certain nombre d'autres, sur lesquels nous resterons plus circonspects.

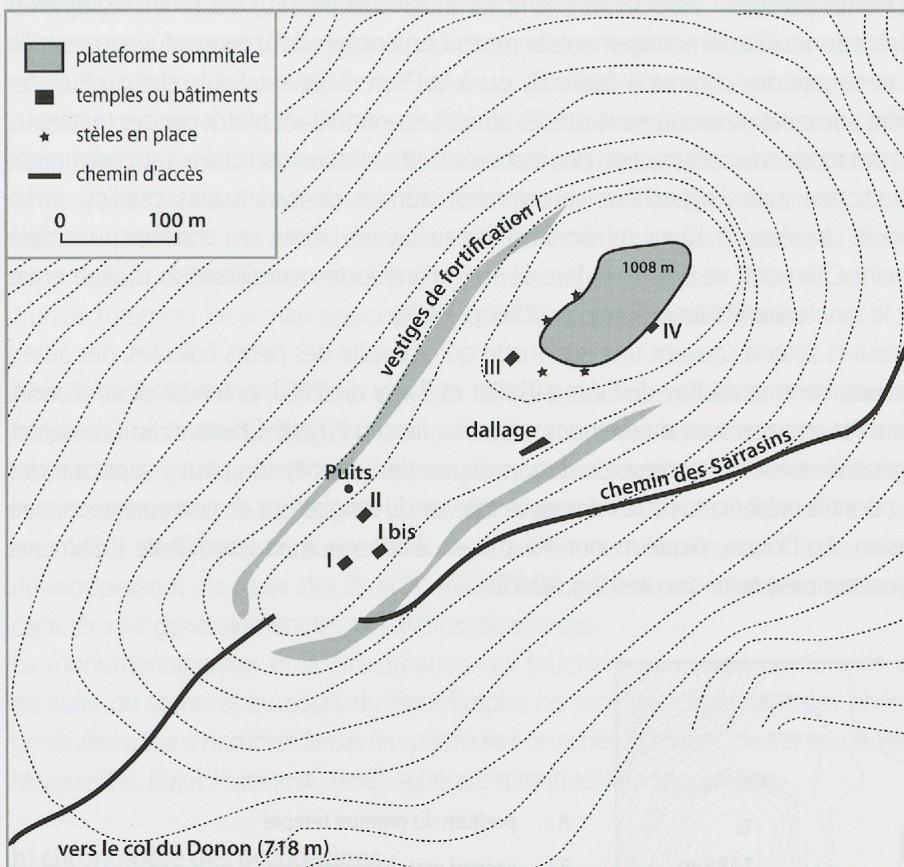
**a) organisation et fonctionnement des sanctuaires de sommet**

L'étude architecturale et fonctionnelle de ces sites particuliers est vite limitée par l'importance et la pertinence de la documentation. Encore les deux premiers n'ont-ils été l'objet que de fouilles anciennes (milieu du 19<sup>e</sup> siècle pour le premier) et seuls les deux derniers ont été récemment réétudiés. D'autre part, seule une partie du corpus peut entrer dans la catégorie des sanctuaires à l'époque gallo-romaine. Les sites du sud de la Gaule (zone des Pyrénées, du Languedoc et de la Provence, Vernet-Ste-Marguerite) ne sont que des lieux de culte non structurés. Le croisement des indices disponibles sur les autres permet cependant de mettre en évidence quelques caractères communs.

La localisation des ensembles cultuels répond à des choix relativement redondants. Ils se portent généralement sur le point dominant de la région. Si cela est particulièrement visible dans les cas du Chasseron et du Puy-de-Dôme, le fait est à noter pour l'ensemble des sites (Andelat, Araules, Brive-Charensac, Le Creusot, Donon, Ferrière-St-Maury, Gourdon, St-Gilles-les-Forêts, Santenay, le Ventoux). Cela leur a d'ailleurs valu à beaucoup d'être partiellement détruits par la mise en place de relais de télécommunication. Parfois, c'est une éminence dominant un col qui a été choisie (St-André-de-Rosans, Vallon-Pont-d'Arc, St-Pierre-Bellevue, Donzy-le-Perthuis). Généralement, l'orientation permet d'être vue de loin, en particulier d'une agglomération voisine (le Puy-en-Velay pour Brive-Charensac, Clermont pour le Puy-de-Dôme, Avenches et Yverdon pour le Chasseron, Niederbronn pour la Wassemburg, Lyon pour Lentilly, Augst pour le Schauenburgerflue).

Le site du Donon a été couramment considéré comme un sanctuaire de frontière (Jullian 1926, p. 143), et Jean-Jacques Hatt pouvait écrire qu'il s'agissait d'un «sanctuaire confédéral des trois cités des Leuques, des Médiomatriques et des Triboques» (Hatt 1970, p. 278). Cependant, cette situation frontalière est loin d'être assurée (S. Fichtl, in CAG 67, p. 114-115) et elle est loin d'être une caractéristique commune aux autres sites. Parallèlement, on a prêté au Puy-de-Dôme un caractère confédéral (Monceaux 1887-1888, Jullian 1926, VI, p. 8 n°5, Grenier 1960). Cependant, cette supposition n'est étayée par aucune découverte épigraphique, comme l'a récemment souligné W. Van Andringa (Andringa 2002, p. 260).

Les chemins d'accès sont mal connus. Il semble que dans certains cas, des paliers intermédiaires permettent de proposer un parcours organisé. Au Donon, la montée jusqu'à la plate-forme sommitale semble ainsi bordée de nombreuses stèles isolées et de plusieurs monuments (fig. A3.9). Au Wassemburg, la présence d'un second sanctuaire dans l'agglomération située au pied du site, mis en évidence par la fouille et confirmé par une inscription (Toutain 1920, p. 1423), laisse supposer un lien fort entre les sites du pied et du sommet. Entre Clermont et le Puy-de-Dôme, le site d'Orcines Les Tourettes est également en position intermédiaire et plusieurs ont voulu y voir la preuve de pèlerinages structurés par les magistrats eux-mêmes (Toutain 1920, p. 1424). L'existence d'aménagements à plus faible altitude, doublant les sites sommitaux, est fort probable si on suppose une fréquentation hivernale, impossible sur les cimes elles-mêmes. Ces cheminements peuvent être rapprochés de parcours mis en évidence sur d'autres sanctuaires topiques. C'est le cas par exemple aux sources de la Seine (Deyts 1994), où le pèlerin franchit successivement un certain nombre d'étapes précises. C'est encore plus évident au lac d'Antre (Villard-d'Héria, Jura, Grenier 1960, p. 672-673, Nouvel, Luginbühl et Bichet 2008). Deux ensembles cultuels, distants de quelques kilomètres, sont ici reliés par le parcours lacustre puis souterrain d'un cours d'eau. Le premier est implanté à la source alimentant le lac, le second au dessus de l'Héria, qui reçoit ses eaux après un parcours souterrain. Un ensemble polynucléaire similaire est également connu dans la vallée du Corgebin (commune de Brottes Haute-Marne, CAG 52, p. 142-143), tout au long d'une vallée sujette à d'impressionnantes manifestations karstiques. Dans tous ces cas, l'absence de péribole donne à penser que l'espace sacré se délimite de lui-même et inclut l'ensemble du phénomène naturel.



**Fig. A3.9** Le sanctuaire du Donon (commune de Grandfontaine, Bas Rhin), d'après CAG 67, p. 303.

L'organisation interne de ces sites semble répondre à quelques règles communes.

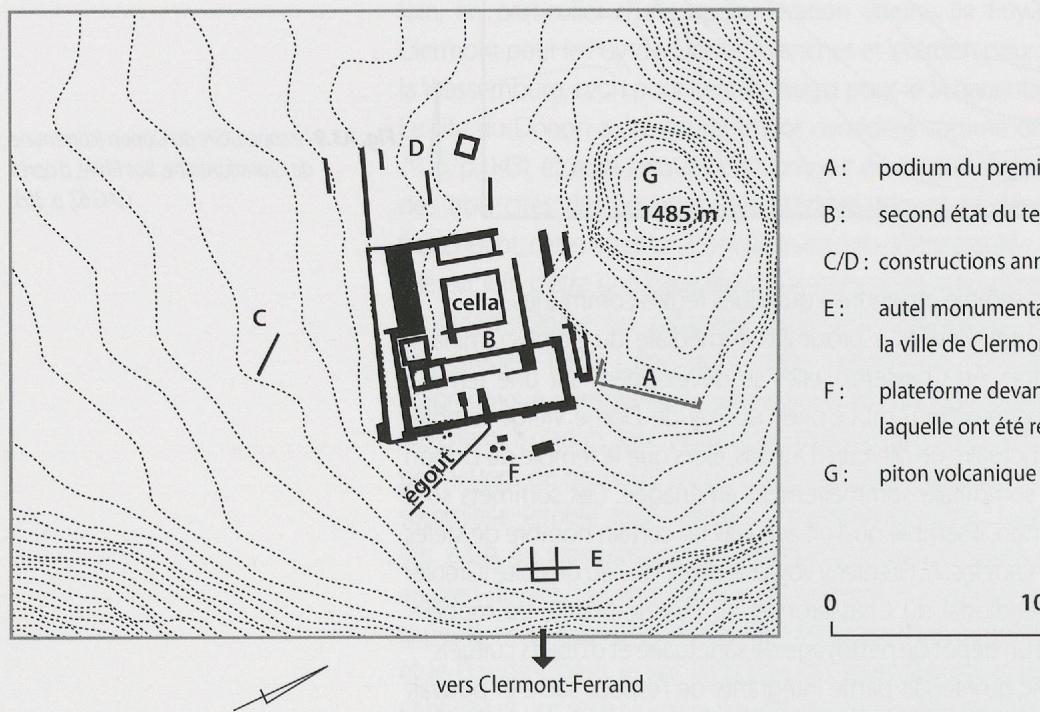
On note que les constructions sont élevées à proximité immédiate du point culminant, légèrement en contrebas toutefois. Au Chasseron, elles se développent sur une terrasse (1595 m) dominée par le massif rocheux (1607 m). Le piton du Puy-de-Dôme, vierge semble-t-il de construction, domine le sanctuaire de Mercure Dumias, alors que le temple du Donon est en contrebas d'une terrasse sommitale sommairement aménagée. Ces sommets sont cependant fréquentés. Sur le Donon, il semble qu'il ait accueilli un certain nombre de stèles et ait été égalisé pour accueillir les fidèles. A. Grenier y voyait le cœur du lieu de culte (Grenier 1960, p. 426). Sur le sommet méridional du Chasseron et au Puy-de-Dôme, du mobilier y a été découvert, sous la forme d'un dépôt de nettoyage de sanctuaire et d'objets cultuels<sup>415</sup>. Ces découvertes confirment donc qu'il faisait partie intégrante de l'espace sacré et pouvait recevoir des enfouissements. Le cas du Chasseron montre d'ailleurs que c'est en ces lieux que s'effectuait la *iactatio*. C'est donc bien, dans ces cas, le rocher culminant qui est l'objet de la sacralisation.

Paradoxalement, aucun des sites du corpus ne présente de péribole en dehors de St-Pierre-Bellevue. Certes, aucun n'a fait l'objet d'étude exhaustive, mais cette particularité est unique parmi l'ensemble des sanctuaires gallo-romains. On ne saurait en tirer de supputations hâtives, en dehors de la possibilité que ce soit la montagne elle-même qui ait rempli ce rôle, l'espace sacré étant ainsi naturellement délimité.

<sup>415</sup> Dépôt d'environ 600 à 800 monnaies dont seules 212 ont été déposées au musée Bargoin de Clermont-Ferrand. L'étude a démontré (Nouvel 2005) qu'il s'agissait d'une accumulation issue d'un nettoyage périodique des produits de la *iactatio*. Son enfouissement est daté des années 81/82 de notre ère. Au Chasseron, un ensemble probablement de même type a été recueilli, mais rien n'en est connu. Ils sont associés à du mobilier qui permet de voir dans ces lieux des *sacella*.

Les sanctuaires semblent associer des temples à plan centré, plus ou moins complexes et imposants à une série d'aménagements annexes. Certains sont doubles et peuvent accueillir un dieu et sa parèdre, comme à Santenay ou à St-Pierre-Bellevue. Seul celui du Puy-de-Dôme offre une certaine monumentalité, les autres se caractérisant plutôt par des matériaux locaux et des modes de construction peu élaborés. Cette relative modicité est apparemment en contradiction avec l'hypothèse couramment admise de sanctuaires publics, sinon confédéraux. La présence d'un autel monumental au Puy-de-Dôme, en contrebas du temple et dominant Clermont, va pourtant dans le sens d'une forte matérialisation du lien entre la ville et le sanctuaire (Paillet et Tardy dir. 2003, p. 73-76).

Devant celui-ci s'étend souvent une esplanade qui accueille des petits édicules, des autels ou des stèles, comme au Puy-de-Dôme (Paillet et Tardy dir. 2003, p. 64-73) et au Donon. Des bâtiments annexes sont mentionnés, en particulier au Puy-de-Dôme et au Chasseron. Ils sont généralement mal connus, en dehors du cas de Santenay. On peut y supposer des *hospitalia*, dont la présence semble nécessaire à la vue du long temps de parcours nécessaire à l'ascension. Au Donon, plusieurs ont été mis en évidence, mais leur nature (bâtiments annexes ou temples) reste discutée (fig. A3.10).



**Fig. A3.10** Plan des structures gallo-romaines du Puy-de-Dôme (d'après Ruprich-Robert 1906, archives du Puy-de-Dôme).

Les pratiques relevées sur ces sites diffèrent peu de celles communément observées sur les autres sanctuaires gallo-romains. Tous ont produit des lots d'ossements animaux confirmant des pratiques sacrificielles. Seul celui provenant du dépôt aménagé sous le second état du temple du Puy-de-Dôme a fait l'objet d'une étude récente, encore inédite (Méniel dans Paillet et Tardy dir. 2004, p. 18-28). Il est essentiellement composé de restes de pieds et de jambons de porc dont la viande a été prélevée avant l'enfouissement. Son volume indique l'existence de pratiques collectives organisées.

La présence redondante de stèles et d'inscriptions souligne un certain investissement des élites régionales. Celle de céramiques miniatures, de statuettes en terre blanche (Massif Central) ou en métal laisse supposer, à l'inverse des fréquentations plus individuelles. Le mobilier le plus récurrent est cependant la monnaie, qui fait l'objet d'une utilisation

généralisée. La *iactatio*, effectuée depuis le sommet des falaises, a été clairement mise en évidence au Chasseron. Aux périodes tardives, elle se limitait à la *cella* du temple comme cela a été observé à Santenay et au Chasseron. Ces éléments mobiliers, associés au corpus d'inscriptions provenant du Donon, du Puy-de-Dôme et de Santenay laissent à penser qu'il s'agit essentiellement de vœux ou de remerciements. Aucun élément ne permet d'y voir, à l'image des sanctuaires de source, une quelconque fonction thérapeutique.

Enfin, la présence, sur deux des sites (la Wassemburg et le Chasseron), d'inscriptions mentionnant des militaires montre que la fréquentation de ces lieux ne se limitait pas à un recrutement local mais associait des individus d'origine plus lointaine.

Ainsi, le point commun de tous ces sites semble être leur modestie et l'importance des fréquentations individuelles. C'est là un point commun avec les autres sanctuaires topiques. Le sanctuaire du Puy-de-Dôme fait exception, probablement à cause de l'existence d'un lien important avec la capitale de la cité des Arvernes. On peut d'ailleurs faire un parallèle avec le site de Grand, sanctuaire liés à des manifestations karstiques, dont le remarquable développement au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles fait pendant aux modestes aménagements caractérisant généralement les sanctuaires de sources.

La monumentalisation et la structuration qui touchent un certain nombre de ces lieux de culte de sommet au cours du Haut-Empire ne sont pas cependant des phénomènes généralisés. Dans nombre de cas (en particulier ceux des Pyrénées, du Var ou de Vernet-Ste-Margueritte, Pujol, Pujol *et al.* 1998), la fréquentation restera sporadique.

### b) chronologie des occupations

Il est possible que la plupart des sites concernés aient été fréquentés durant la Protohistoire. Cependant, les témoins se limitent généralement à un ensemble mobilier réduit. Quelques monnaies gauloises sont par exemple à noter au Puy-de-Dôme ou à Santenay. Elles ont toutefois pu être déposées plus tardivement. Des éléments céramiques ont été observés au Chasseron ou à Andelat qui confirment une fréquentation gauloise, parfois relativement importante et ancienne. Dans le cas des sites pyrénéens, l'étude récente des mobiliers montre d'ailleurs une chronologie très tardive, comprise entre la fin du 2<sup>e</sup> siècle et le 5<sup>e</sup> siècle de notre ère (Schenk-David 2005b, p. 97-98). Quoi qu'il en soit, aucun aménagement laténien n'a jamais été mis en évidence sur aucun de ces sites. Si les fréquentations cultuelles à ces périodes étaient avérées (ce qui n'est pas partout démontré), il faudrait donc les considérer comme peu structurées. En l'état, le terme de sanctuaire celte ou laténien ne saurait leur être attribué. Cette observation rejette d'ailleurs celles faites sur l'ensemble des sanctuaires «topiques» des Gaules (Nouvel 2007). Qu'il s'agisse de sanctuaires de source (Landes éd. 1992, Arcelin et Brunaux 2003, p. 174), de gué ou de lac, des observations similaires ont été faites. A l'image des sources de la Douix à Châtillon-sur-Seine (Buvot *et al.* 1996), on observe que les dépositions, importantes au cours du Premier âge du Fer, sont faibles ou nulles au cours de la période laténienne, avant de reprendre à partir de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Landes dir. 1992, p. 12, Barruol 1994, p. 51). On pourrait produire nombre d'exemples concurrents, par exemple ceux des Sources de la Seine (Côte d'Or, Deyts 1994), de Villars-d'Héria (Jura, CAG 39, p. 716-755), des Fontaines-Salées (Yonne, CAG 89-2, p. 608-613), de Chamalières (Puy-de-Dôme, Romeuf et Dumontet 2000), du Lac de St-Andéol à Marchastel (CAG 48, p. 102), de Villards-d'Héria (Nouvel, Luginbühl et Bichet 2008, création postérieure à 15 de n.-è.) ou de Genainville (Val d'Oise) qui vont dans ce sens. Si aucune synthèse n'est encore disponible sur ce thème précis, il semble donc que l'intensité des pratiques cultuelles soit limitée, dans ces lieux, au cours de la période gauloise. Cette constatation va évidemment à l'encontre des certitudes affichées par la plupart des auteurs (Grenier 1960, Jullian 1926). La reprise de

ces pratiques, sur les hauteurs autant que dans les sources seraient donc caractéristiques de la période romaine. Elle s'accompagnerait d'une structuration réelle et de la transformation de lieux de culte, jusqu'alors confidentiels, en véritables sanctuaires. On doit donc rejeter l'idée, en l'état des connaissances, de l'existence de sanctuaires topiques à l'époque laténienne. Si la fréquentation de lieux naturels aux caractères particuliers est confirmée, il semble que les faibles pratiques dont ils ont été l'objet se limitent à des comportements individuels. Elles sont sans proportion avec celles des véritables sanctuaires celtiques, mis en évidence récemment et en grand nombre sur le territoire de l'ancienne Gaule.

Comme sur l'ensemble des sanctuaires dits «topiques», les premières constructions de sommet sont généralement tardives, au cours du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, parfois au cours de la période flavienne. Les éléments mobiliers autant qu'architecturaux permettent ainsi de dater du milieu du 1<sup>er</sup> siècle l'érection du premier temple du Puy-de-Dôme. Dans nombre de sites, les éléments mobiliers indiquent une fréquentations qui se développe tardivement (époque augustéenne à Vallon-Pont-d'Arc, Puy-de-Dôme, Chasseron, Donon, St-Gilles-les-Forêts et Ferrière-St-Mary, 1<sup>er</sup> siècle à Lentilly, Frankendorf, St-Pierre-Bellevue, Brive-Charensac, Eyguians, Ste-Eulalie-de-Cernon et Gourdon, après Néron à l'Etoile-St-Cyric, fin 1<sup>er</sup> à Buzeins et à Donzy-le-Perthuis)

Dans certains cas, comme au Puy-de-Dôme ou au Chasseron, le spectre monétaire apparaît en opposition avec la chronologie des aménagements. Dans le dernier cas, il semble qu'un grand nombre de monnaies aient été jetées depuis la falaise antérieurement à l'élévation du temple lui-même. Cette *iactatio* sans cadre monumental semble se tarir lorsque ce dernier est édifié et disparaît au 2<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble des sites est fréquenté au Bas-Empire. L'importance des dépositions monétaires y semble d'ailleurs partout maximale. Si les réfections sont généralement peu importantes ou de fortune, comme au Chasseron, cette réduction des potentiels ne se traduit pas par une désaffection. Les faciès monétaires du Puy-de-Dôme (Paillet et Tardy dir. 2005, p. 52-76), ceux de Santenay, de Buzeins, de Donzy-le-Perthuis, du Chasseron, des sites pyrénéens et de Schauenburgerflue confirment une déposition accrue de monnaie au cours du 4<sup>e</sup> siècle. Contrairement au début du Haut-Empire, elle n'a plus lieu dans un cadre naturel mais se limite à la *cella* du temple, montrant sans nul doute une évolution des pratiques que l'on ne saurait clairement interpréter.

La fin de l'occupation est, dans la plupart des cas, contemporaine de l'ensemble des lieux de culte antiques, à la fin du 4<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. On ne dispose pas de données suffisamment précises pour affirmer que tous sont encore fréquentés dans la dernière décennie du 4<sup>e</sup> siècle, même si le fait est avéré au moins au Chasseron, au Puy-de-Dôme et sur plusieurs sites Pyrénéens. Par contre, rien ne prouve la poursuite de cultes, même ponctuels ou individuels au haut Moyen Age (Caulier 1992). Cela expliquerait peut-être le vide des sources chrétiennes à leur égard. Les rares cas de christianisation, visiblement fortuits, sont largement postérieurs (12<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles au Puy-de-Dôme, Paillet et Tardy 2003, p. 84, chapelle moderne au Mont Ventoux).

### Conclusion

Au terme de cette étude, on reste étonné du peu d'intérêt porté aux sanctuaires de hauteur gallo-romains au cours des trente dernières années. L'abondance de la littérature ancienne fait pendant à leur méconnaissance réelle et à l'absence de synthèse récente. Elle a contribué au développement d'un discours consensuel dont la démonstration archéologique s'avère difficile. Plus généralement, le retour aux données de fond montre la nécessité d'une

relecture des conclusions anciennes, afin de mieux mesurer la place des cultes topiques en Gaule romaine et de celui des sommets en particulier.

Il convient, devant l'évidence des faits, de relativiser fortement leur importance et de leur réfuter une place prépondérante au sein des paysages cultuels antérieurs à la conquête. Les sites de hauteur et *a fortiori* l'ensemble des sanctuaires que l'on peut qualifier de topiques, peinent à fournir les témoins d'une fréquentation structurée antérieure à la période augustéenne. Certes, quelques pratiques cultuelles protohistoriques peuvent être notées, dans les grottes, dans quelques sources et sommets de la Gaule. Des fontaines, des gués ou sommets livrent des monnaies gauloises, groupées ou isolées. Toutefois, même si la supposition de pratiques cultuelles semblent relativement probable dans ces cas (Barral 2002), la carence en structure caractéristique pose problème et tranche avec le faste des sanctuaires laténiens mis au jour depuis une trentaine d'années. Ces caractères se retrouvent, en grande partie similaires, sur les *Brandopferplätze* des Alpes orientales. Les traces de fréquentations cultuelles dans ces espaces remarquables sont cependant récurrentes durant la Protohistoire. Sans remonter à l'âge du Bronze et à l'interprétation des nombreux dépôts en rivière, on note le cas caractéristique de la Douix à Châtillon dont le culte à l'époque hallstattienne semble important et qui connaîtra un nouveau regain à partir de l'époque gallo-romaine.

Les cas du Chasseron et surtout du Puy-de-Dôme confirment cependant leur développement à partir du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cette sacralisation se limite toutefois aux sommets les plus remarquables, sans pour autant que tous en soit dotés. Leur vogue est à replacer dans le contexte d'une romanisation progressive qui intègre au cours du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, des pratiques et des géographies sacrées venues du monde italique.

C'est donc un paysage particulier qui s'offre à nous. Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les cultes topiques restent marginaux au cours de la période laténienne, au moins à la période de plein fonctionnement des sanctuaires laténiens tels que nous les fait connaître l'archéologie récente. Le regain de faveur au cours de l'époque gallo-romaine, confirmée par le développement de sanctuaires fastueux, prendrait donc source dans des influences exogènes ou populaires. Il serait tentant d'y voir la résurgence de cultes plus anciens, confirmés à la période hallstattienne et supposés à l'âge du Bronze. On suivrait alors volontiers C. Jullian (Jullian 1926, p. 148) qui voit dans ces cultes particulier, attestés à des périodes aussi distantes que l'âge du Bronze et l'époque moderne, la preuve d'une rémanence de croyances intuitives dans les forces de la nature. Si la perdurance de ces lieux est confirmée parfois, elle se borne à une fréquentation limitée et marginale. Il semble plus judicieux, à la lecture des données disponibles, d'y supposer l'influence de pratiques italiques et la conséquence d'une romanisation des pratiques et de la gestion du territoire.

Leurs manifestations, au cours de la période gallo-romaine, passent cependant souvent par l'édification de rares sanctuaires, sur les sommets eux-mêmes, plus généralement au pied des massifs divinisés. Les divinités topiques attachées aux montagnes, généralement masculines (mis à part les cas de Diane Abnoba et Arduuina) sont souvent assimilées à des divinités romaines. Ces théonymes peuvent s'attacher à des massifs entiers (Vosegus, Poenninus, peut-être Vintius ou Abnoba) ou, plus rarement, à une seule montagne (Dumias). Peut-être sous l'influence méditerranéenne, l'assimilation à Jupiter semble dominer dans le sud de la Gaule. Sa place est renforcée par le culte qui lui est rendu à nombre de cols de cette chaîne. L'affirmation d'un lien fort entre Mercure et le culte des hauteurs ne repose, on l'a vu, que sur la généralisation du cas du Puy-de-Dôme, sur l'invention de sites inexplorés ou sur des interprétations trop rapides (Montmartre de Paris) ou fautives (Montmartre d'Avallon). On observe plus couramment, de part et d'autre du fossé rhénan,

l'assimilation des dieux montagnards à des divinités réputées sauvages, Diane et Silvanus. La présence concomitante de Mercure n'est d'ailleurs pas étonnante dans cette région où ses manifestations épigraphiques et iconographiques sont largement majoritaires. Ainsi, si dans le Bas-Rhin les deux sites de hauteur supposés sont bien associés à Mercure (Donon et Wassembourg), cette même divinité est représenté par 200 représentations et une cinquantaine d'inscriptions provenant de sites de plaine (CAG 67-1, p. 109). L'absence d'indice définitif sur la divinité honorée sur le Chasseron, nous empêche de bien mesurer la place de ce sanctuaire dans la géographie des cultes de sommet. Il est fort probable qu'il concerne une divinité locale, attachée à la montagne ou, plus généralement à cette zone du massif jurassien. Les exemples bourguignons et vosgiens ne s'opposent pas à la supposition qu'il ait été assimilé à Mercure, mais rien n'empêche qu'il s'agisse ici aussi d'un dieu tel que Silvanus.

Le sanctuaire du Chasseron, révélé par les fouilles de l'Université de Lausanne, n'est donc pas isolé. Il prend place dans un corpus réduit et mal connu, mais qui touche l'ensemble des massifs montagneux de l'Europe moyenne. Ici, le choix a été fait de bâtir un véritable sanctuaire. Les phases de développement, son organisation et l'importante occupation tardive semblent être en phase avec ce qui a été observé sur les autres sanctuaires de ce type et, plus généralement, l'ensemble des lieux de culte «topiques». Sa structuration, relativement tardive, fait suite à une montée en puissance, au cours de la période julio-claudienne, des fréquentations individuelles, trahies par la multiplication des jets de monnaies dans les falaises. Sa relative modestie et sa faible monumentalisation ne sont pas en désaccord avec des fréquentations locales importantes, observées sur les sites vosgiens et sur l'ensemble des lieux de culte topiques du Centre-Est. Son engouement ne faiblira pas au Bas-Empire, à l'image des autres sites d'altitude, mais se limitera progressivement au seul temple. Leur souvenir disparaîtra très vite de la mémoire collective à tel point que l'Eglise n'eut pas nécessité ni de les christianiser, ni d'en combattre la superstition, contrairement à ceux attachés aux sources.

Quoi qu'il en soit, sa découverte ouvre de nouvelles perspectives dans l'étude du paysage sacré de l'époque gallo-romaine. Elle permet de renouveler la réflexion sur la complémentarité entre cultes topiques et cultes d'origine laténienne au sein des Gaules. Elle montre surtout l'importance de nos lacunes dans ce domaine et le poids, toujours présent, d'une conception révolue de la société gauloise et gallo-romaine. (PN)

## Catalogue des sites qui peuvent être considérés comme des sanctuaires de hauteur

Les sites présents dans ce catalogue sont décrits succinctement afin de faciliter leur analyse comparative. Il ne se veut cependant pas exhaustif. Les sites les plus problématiques ou les moins caractérisés en ont été exclus.

### Organisation des notices

N: localisation

A: position topographique précise et altitude.

B: nature des aménagements (temple, bâtiments annexes, aménagements périphériques).

C: nature du culte et des offrandes.

D: chronologie des occupations et phases d'aménagement.

E: nature des opérations de terrain

F: référence bibliographique

### 1 La Wassemburg (commune de Niederbronn-les-Bains, Bas-Rhin)

A Le site s'étend sur un éperon rocheux gréseux (464 m) dominant les pays environnant des Vosges du Nord et l'agglomération secondaire de Niederbronn située dans la vallée du Falkensteinbach.

B L'ensemble de la plateforme sommitale semble occupé. Le temple est accolé à un rocher imposant. L'importance des destructions et des aménagements postérieurs empêchent de se faire une idée précise de son organisation. Il semble qu'il se développe autour du rocher situé à la pointe nord-est mais on ne peut affirmer que d'autres aménagements, en particulier un temple, n'existent pas sur le reste de la terrasse sommitale. Celui-ci a été taillé et un édicule en pierre de taille lui a été accolé. C'est dans ses alentours qu'ont été mis au jour les nombreuses inscriptions et ex-votos. La plus connue signale qu'un bâtiment léger a été construit par un citoyen triboque : DEO MERCVRIO ATTEGI/AM TEGVLICIAM COMP/OSITAM SEVERINIVS/SATVLLINV S C(ivis) T(ribocvs) EX VO/TO POSVIT L(ibens) L(aetvs) M(erito), CIL XIII 6054. Une autre signale la fréquentation de ce lieu par un membre de la VIII légion Auguste sous Caracalla (CIL XIII, 11681), confirmée par une estampille sur tegula. Au pied de l'éperon et des rochers du Wachfelsen, dans l'agglomération secondaire, un second sanctuaire a été identifié. Il est centré sur un temple de 9 m sur 7, inclus dans un péribole maçonné, qui a livré une inscription (fronton ?) nommant Mercure : [...]RCVRI O AEDEM SVIS ORNAMENTIS (CIL XIII, 6055/6056).

C Aucun petit mobilier ne nous est parvenu.

D La chronologie de l'ensemble n'est pas connue. Les indices stylistiques et épigraphiques indiquent une fréquentation du 1<sup>er</sup> au Bas-Empire, relativement importante aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles. La réoccupation du site a lieu à l'époque médiévale.

E Les inscriptions et les représentations concernent exclusivement Mercure. Plusieurs représentations en sont connues (Espérandieu VII, 5605 par exemple)

F Aucune fouille n'a été menée sur ce site et le mobilier provient de surveillances de travaux ou de découvertes fortuites entre 1583 et 1976. Cette zone a en effet été occupée par un château médiéval qui a entraîné la destruction de la zone.

G Jullian, 1936, VI, p. 62; De Coninck 1997 n°34; CAG 67, p. 460-463.

**2 Meisenbacher Schloessel (commune de Saprbach, Bas-Rhin, site douteux)**

A Le site est implanté sur un éperon gréseux dominant deux petites vallées des Vosges du Nord. Son environnement archéologique est mal connu, en dehors d'une carrière de pierre.

B Seule une construction aux fondations en pierre de taille est dégagée. Elle présente, au nord-ouest, une abside se soudant à un vaisseau allongé orienté nord-ouest sud-est et ouvert de ce dernier côté. Son étude, qui vient d'être reprise, n'a pas encore déterminé s'il s'agit d'un mausolée (son plan irait dans ce sens) ou d'un temple.

C Aucun mobilier n'est publié.

D La chronologie de l'ensemble n'est pas connue. Le plan de la construction l'a fait interpréter, dans un premier temps, comme une chapelle romane, mais une étude approfondie des méthodes de construction a montré qu'elle était véritablement antique.

E Aucune inscription ou représentation n'a été recueillie.

F Les premières découvertes remontent au 18<sup>e</sup> siècle, mais c'est en 1944 et 1963 que ce bâtiment fut dégagé. Les recherches ont récemment repris sous la direction de Jean-Yves Marc.

G CAG 67, p. 612-613.

**3 Le Donon (commune de Grandfontaine, Bas-Rhin)**

A Le site se développe sur un sommet allongé (fig. A3.7) dominant largement l'ensemble des Vosges du Nord (1009 m). L'accès se fait par le sud-ouest où se trouve un col permettant de franchir le massif.

B L'ensemble de la plateforme, en pente vers le sud-ouest, est occupé (fig. A3.10). Le site est organisé selon une progression du bas vers le haut. Au col entre les deux Donons, au pied du sanctuaire et au bord de la voie d'accès, une colonne à l'anguipède a été recueillie. Au bas de la montagne elle-même se trouvent deux constructions (I et Ibis) mal connues dont l'une pourrait être un temple. Plus loin se trouve le bâtiment II, pourvu d'une citerne ou puits de 7,7 m de profondeur. Certains (Grenier 1960) ont voulu y voir un aménagement cultuel. Sa fouille a révélé un bâtiment antérieur en bois sur poteaux porteurs, de plan sub-circulaire. Le dernier palier avant la plateforme rocheuse était occupé par un troisième aménagement (bat III). Il était orné, sur deux angles, de pierres sculptées et possédait une couverture en pierre. La taille des blocs le constituant imitait le bois. C'est autour de lui que l'essentiel des ex-votos ont été mis au jour. Contre le rocher s'appuyaient plusieurs édicules matérialisés par des toitures effondrées et des stèles. La terrasse sommitale est brute. Prosper Jollois, le premier fouilleur, réfute qu'elle ait porté des aménagements : « il ne reste aucun vestige d'un pareil édifice. La surface du rocher, [...] loin d'être taillée, est au contraire brute et inclinée en divers sens. Il est donc probable qu'il n'ait jamais existé un temple sur le faîte supérieur du Donon ». F. Pétry, quant à lui, suggère que cette plateforme était l'objet de cultes et recevait des ex-votos. Les vestiges d'un mur ont été observés sur le pourtour de la montagne. Toutefois, son étude a révélé qu'il s'agissait en grande partie d'un affleurement rocheux et d'une fortification protohistorique antérieure. Celle-ci pose la question de la validité de l'interprétation de ce site comme un véritable sanctuaire de hauteur ou, plus justement comme l'un de ces nombreux lieux de culte qui se développent sur des fortifications protohistoriques abandonnées.

C L'ancienneté des travaux limite la portée de l'étude du mobilier. On note la présence de nombreuses monnaies, de céramiques et de mobiliers métalliques. C. Jullian note par exemple la présence, à proximité d'un autel, de vingt-cinq petites céramiques, de quatre deniers républicains, de deux sesterces et de deux radientes. Une grande quantité d'ex-votos ont été recueillies au pied de la terrasse sommitale, plus ou moins abrités sous des édicules.

D L'ensemble de la crête est inséré dans une enceinte en pierre et terre partiellement conservée et s'appuyant sur des affleurements, qui correspond apparemment à une fortification antérieure. En effet, du mobilier du Néolithique final, de la fin de l'âge du Bronze et de l'époque hallstattienne a été retrouvé (hache, couteau, tessons). Ce serait là l'origine de son nom : Dunum. La zone est très faiblement fréquentée à La Tène finale (tessons, analyse pollinique qui indique un milieu pâturé). L'essentiel des aménagements remonte aux 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles, mais l'occupation cultuelle couvre l'ensemble de la période romaine (Auguste à la fin du 4<sup>e</sup> siècle) comme l'indiquent les découvertes numismatiques.

E Le site a fourni des dédicaces majoritairement à Mercure, mais aussi à Silvanus et à Vosegus, ces trois théonymes semblant concurremment personnifier la divinité topique du lieu.

F Les premières découvertes remontent à 1598 et se succèdent au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Ce n'est qu'en 1821 que les premières fouilles sont menées par Prosper Jollois. La construction d'un temple monumental en 1865/1869 puis la guerre de 1914/1918 détruisirent une partie des vestiges sommitaux. Les fouilles reprirent en 1930-1938 sous la responsabilité d'A. Grenier. Enfin, la construction d'une antenne relais, en 1965, a détruit les vestiges subsistants au sommet lui-même.

G De Coninck 1997 n°24; CAG 67, p. 298-306.

#### 4 Schauenburgerflue (Frenkendorf, BS)

A Implanté au sommet d'une paroi de rochers, visible depuis le temple de Schönbühl à Augst, à 5 km à vol d'oiseau.

B Le rocher qui affleure pourrait avoir été travaillé pour former une sorte d'autel à l'intérieur de la *cella*. La galerie mesure 1,4 m de large.

C Cent quatorze monnaies s'échelonnant de Claude à Magnus Maximus ont été découvertes dans la *cella*; soixante-six d'entre elles sont des *antoniniani* frappés entre 260 et 295. Présence de céramique sigillée. Un tiers des 103 os a été déterminé.

D Occupation du milieu du 1<sup>er</sup> siècle à la fin du 4<sup>e</sup> siècle.

E Aucun élément ne permet d'identifier la divinité concernée.

F fouille 1961.

G Strubin 1974, p. 34-46; Fauduet 1993, fiche 585.

#### 5 Le Chasseron (Bullet, VD)

A Le site se trouve immédiatement en contrebas de l'enrochement sommital d'un point culminant de la chaîne jurassienne (1607 m).

B Le temple de type *fanum*, au déambulatoire en matière périssable, semble isolé. Des découvertes réalisées au dessus ont mis au jour un possible dépôt et des éléments mobiliers. La falaise a fait l'objet de pratiques de *iactatio*.

C Matériel dans lequel les monnaies forment la masse principale. Présence d'une hachette votive.

D Fréquentation faible à La Tène finale, structuration du sanctuaire au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, restauration au 2<sup>e</sup> siècle et poursuite de l'activité cultuelle jusqu'à la fin du 4<sup>e</sup> siècle.

E Aucun élément.

F Découvertes fortuites entre le 18<sup>e</sup> siècle et la fin du 20<sup>e</sup> siècle, fouille Université de Lausanne, 2004-2005.

#### 6 Tour du Molard (St-Cierges, VD)

A Eminence dominant la région.

B Des sondages au sommet d'un plateau ont mis au jour les vestiges de deux bâtiments dont un temple supposé (édifice carré aux murs bien appareillés, dans lequel subsistaient des lambeaux de sol en mortier) et un autre trop mal conservé pour qu'on puisse en restituer la forme.

C Une centaine d'objets en verre a été recueillie (96% du matériel) en association avec deux monnaies d' Antonin le Pieux et Faustine, des figurines en terre cuite, trois hachettes «votives» et une bague.

D Occupation du Haut-Empire.

E Aucun élément ne permet d'identifier la divinité concernée.

F Sondage 1947.

G ASSPA, 48, 1960, p. 169-174; Fauduet 1993, fiche 624.

### **7 Montagne de la Marolles (Le Creusot, Saône-et-Loire)**

A Le site se situe sur le point culminant de la région (516 m), dominant le passage du bassin du Creusot à celui du Mesvrin.

B Au sommet de la montagne de la Marolles, en 1885 et en 1991, on a découvert les vestiges d'une construction antique isolée dont le plan n'est pas connu mais qui correspondrait à un petit temple de type *fanum* (observations 1991).

C Le mobilier, conservé en partie au musée d'Autun, est composé de *tegulae*, d'une monnaie gauloise, d'un sesterce de Maximin, d'un *numus* de Constantin, d'un bras de statuette en bronze tenant une corne d'abondance, d'une « patte de préhension en bronze représentant un dauphin ».

D Fréquentation attestée de La Tène D au milieu du 4<sup>e</sup> siècle.

E La nature de la (ou des) divinité(s) concernée(s) ne nous est pas connue.

F Découverte fortuite 1885, prospection D. Avoscan 1991.

G CAG 71/3, p. 213; Kasprzyk 2005, site 71153-01.

### **8 Mont de Sène (Santenay/Dezize-lès-Marange, Côte d'Or/Saône-et-Loire)**

A Le site est implanté sur une haute butte témoin dominant l'ensemble de la région, la vallée de la Saône et de la Dheune (alt. 521 m)

B Deux temples, insérés dans un périmètre, ont été fouillés sur le sommet. Le temple ouest possède une *cella* de 5,25 par 4,65 m et une galerie large de 3,9 m sur deux cotés et 2,9 m sur les deux autres. Son sol est constitué d'une « *scaïole* » incrustée dans un béton de chaux très dur. C'est à proximité de celui-ci que l'on a trouvé la dédicace à Mercure, datant de la fin du Haut-Empire : Aug(usto) sacr(um)/deo Mercurio/Censorinus/Paullini filius/ex uoto (CIL XIII, 2636). Juste à l'extérieur, on a trouvé la base d'un relief sculpté.

Le temple voisin possède une *cella* de 6,4 par 4,65 m et une galerie dont la largeur n'est pas mentionnée. Son sol est lui aussi en béton. Sous la *cella* se trouve un caveau recouvert d'un enduit blanchâtre. Il était comblé par des restes de sculpture dont un fragment de colonne, des attaches en fer, de nombreux fragments de corniches stuquées. Les deux bâtiments étaient couverts en tuiles. Des fragments de colonnes et chapiteaux d'ordre toscan permettent vraisemblablement de restituer l'ordre des galeries. Les *cellae* étaient peintes. L'intérieur et les alentours des temples étaient parsemés de débris de statues. On a notamment recueilli une statuette de Minerve (Esp. III, 2171), des statues de Mercure (Esp. III, 2175 et 2177), une stèle représentant Apollon (?) (Esp. III, 2173) et une d'Esculape (Esp. III, 2170). Entre 1872 (fouilles Bulliot) et 1889, on a en outre découvert une statuette de

Mercure en bronze. Des ex-votos en pierre représentant des mains tenant des objets (Esp. III, 2174) ou en terre cuite (non décrits) ont été retrouvés lors des fouilles.

Au nord-ouest des temples, en léger contrebas, se trouvait un bâtiment de cinq pièces. Il mesure 15 m sur son plus grand côté. Deux seuils donnent à l'ouest, un à l'est, en direction du temple.

C Le mobilier est relativement abondant. Il est essentiellement composé de 235 monnaies (qui s'échelonnent de la période gauloise à la fin du 4<sup>e</sup> siècle dont 161 monnaies du Bas-Empire), de mobilier métallique et de statuaire. La pièce la plus importante de l'édifice annexe a livré de la sigillée luisante (forme Pernon 62), trois poinçons en os (?), un cornillon de Chevreuil, des fibules en bronze, une lance, un couteau et un style en fer, une monnaie en argent (non décrite), un bâlier en terre blanche, des fragments de bracelets.

Les autres pièces ont livré un poinçon en os (?), trois monnaies du Bas-Empire (une en argent, deux en bronze), quatre autres bronzes non décrits, un bracelet, une clef annulaire guillochée et deux monnaies. Au sud-est, sur l'autre versant, se trouvait une construction carrée de 5,4 par 3,4 m. Elle contenait les fragments d'au moins une quarantaine de sculptures dont une de taille plus grande que nature et deux dépassant un mètre de haut. On notera deux Minerves.

D L'occupation du site s'étend de la période laténienne (quelques monnaies, pas de structure ni de céramique) au Bas-Empire. On peut parler de sanctuaire à partir du Haut-Empire.

E Le sanctuaire semble dédié à Mercure et à sa parèdre (CIL XIII 2636), bien que des représentations de Minerve et peut-être Esculape et Apollon aient été mises au jour.

F Fouilles Létorey et Bulliot 1872.

G Jullian 1926, p. 143 ; Grenier, 1956, III, p. 707 ; Kasprzyk 2005.

## 9 Montagne du Grand Joux (Donzy-le-Perthuis, Saône-et-Loire)

A Le site est implanté sur le sommet d'une haute croupe dominant toute la côte mâconnaise (572 m). La voie de Mâcon à Autun passe un col non loin de là.

B Lors d'un défrichage du sommet de la colline, A. Guillot a effectué une fouille de sauvetage qui a permis de dégager un temple de type gallo-romain. Il est constitué d'une *cella* carrée de 6,6 m de côté et d'une galerie de 13,9 m. Elle ouvrait vers l'est par une porte de 2,2 m de large. Les fouilleurs ont noté une zone perturbée dans la *cella*, qui pourrait correspondre à une fosse. La partie orientale de la galerie était arasée au moment de la fouille. Les murs de la *cella* sont en moellons liés au mortier de chaux, ceux de la galerie sont liés à la terre. Des pierres de plus grosses dimensions renforcent les angles. Les sols sont constitués de béton de chaux. A l'angle sud-est de la galerie (pl. 348, n° 2), le fouilleur a noté la présence d'un mur d'orientation différente, correspondant à une phase tardive, non datée. Le temple semble avoir été environné d'autres constructions car A. Guillot mentionne plusieurs tas de pierres alentours.

C Le mobilier recueilli est peu abondant, composé de céramique (quelques tessons du Haut-Empire mais aussi de l'Antiquité tardive dont sigillée luisante et céramique commune sombre) et de monnaies (vingt-huit d'Antonin à Gratien avec une forte proportion de frappes tardives).

D Fréquentation attestée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle à la première moitié du 5<sup>e</sup> siècle.

E Lors de la fouille, dans la partie occidentale de la galerie, on a recueilli la partie inférieure d'une stèle représentant une déesse de l'abondance.

F Fouille A. Guyot en 1979-1981.

G Informations archéologiques, Gallia, 39, 2, 1981, p. 432 ; 30 ans d'archéologie en Saône et Loire, p. 235 ; CAG 71/3, p. 200.

### **10 Crêt de Mercruy (Lentilly, Rhône)**

- A Le site se trouve sur le sommet d'un crêt (500 m) dominant Lyon.
- B Temple bâti avec des blocs de gneiss liés à l'argile. La galerie a une largeur de 2,3 m.
- C «Découvert dans un terrain bouleversé où aucune stratigraphie n'a pu être observée. Le matériel céramique, datable en grande partie du 2<sup>e</sup> siècle (sigillée, métallescente), laisse supposer que l'édifice était fréquenté à cette époque au moins. Quelques éléments dont un vase peint de Roanne, sont antérieurs».
- D Occupation de la période augustéenne à la fin du 2<sup>e</sup> siècle au moins.
- E L'indice toponymique n'est confirmé par aucune inscription.
- F Fouille 1972.
- G Fauduet 1993, fiche 413.

### **11 Puy-Lautard (St-Pierre-Bellevue, Creuse)**

- A Le sanctuaire se trouve sur la colline du Puy-Lautard (708 m), au bord d'une voie romaine. Sa position relativement peu isolée n'est donc pas particulièrement caractéristique d'un sanctuaire de sommet.
- B Ce site est caractérisé par deux temples de type *fanum* inclus dans un vaste péribole rectangulaire. Seule la partie ouest a été dégagée et rien n'est connu des structures annexes.
- C Le mobilier se compose de céramique et de monnaies s'échelonnant de la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère à la fin du 4<sup>e</sup> siècle.
- D La fréquentation de ce site est certaine du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> siècle, les différentes phases d'aménagement sont inconnues.
- E Un autel portant les représentations d'Apollon, Neptune, de la Fortune et d'une quatrième divinité féminine a été mis au jour.
- F Fouilles 1987-1992.
- G CAG 23, p. 47.

### **12 Mont Gargan/Puy-Château (St-Gilles-les-Forêts, Haute-Vienne)**

- A Le site (711 m) se trouve non loin du point culminant du Mont Gargan, sommet dominant l'ensemble de la région (731 m).
- B Les fouilles de l'abbé Joyeux ont dégagé un sanctuaire centré sur un temple formé de deux *cellae* dans un même déambulatoire. On ne sait pas s'il existait un péribole.
- C Le matériel recueilli lors des fouilles anciennes ou lors des prospections récentes est relativement abondant (céramique, verrerie, lampes, parure, au moins 130 monnaies d'Auguste au milieu du 4<sup>e</sup> siècle, trois fragments de statuettes).
- D L'occupation de ce site est confirmée de l'époque augustéenne au milieu du 4<sup>e</sup> siècle au moins.
- E Les fragments de statuettes en bronze représentent Mercure.
- F Fouilles Joyeux 1873-1876, prospections 1984-1988.
- G CAG 87, p. 61.

### **13 Le Puy-de-Dôme (commune d'Orcines, Puy-de-Dôme)**

- A Le site se développe sur la partie ouest du sommet de l'ancien volcan, la plus élevée, en contrebas du piton sommital (1485 m). Cette zone domine directement la Limagne et la capitale des Arvernes, Clermont-Ferrand/Augustonemetum.
- B L'occupation principale se développe sur une terrasse, en partie artificielle, en contrebas du piton sommital (fig. A3. 9). Le temple le plus ancien est situé immédiatement à l'est de

celui-ci (A) alors que le second s'élèvera plus au sud (B). Seul ce dernier est bien connu. Les bâtiments annexes sont peu nombreux: quelques murs au sud et à l'ouest indiquent des constructions non explorées (C/D) alors qu'un dernier aménagement, en grand appareil, se développe dans la pente dominant la Limagne (E). Il s'agit soit d'un petit théâtre, soit, plus sûrement, d'un autel monumental. Devant le temple lui-même, plusieurs éléments, dont des autels, ont été observés, sur l'esplanade en contrebas de l'escalier monumental (F). Sur le piton sommital, des découvertes bouleversées par les travaux de la chapelle St-Barnabé et la construction d'une antenne de télécommunication en 1956, indiquent la présence d'aménagements complémentaires, dont provient un dépôt monétaire issu de l'assemblage des monnaies offertes sur le temple (Nouvel 2003, p. 40-44). Aucun vestige d'un quelconque péribole n'a été mis au jour.

C L'ancienneté des fouilles empêche de bien cerner la nature des pratiques cultuelles. Nombreux sont les autels recueillis, essentiellement en F (fig. 9). Le mobilier est très abondant et partiellement conservé (en cours d'étude): 538 monnaies, mobilier métallique dont fragments de statues plus grandes que nature en bronze, ossements, céramique, statuaire. En 2002-2004, une fosse a été étudiée sous le pronaos du temple, révélant des restes de mobiliers cultuel (ossements, monnaies, céramiques), issus du démantèlement du premier temple, qui montrent la variété des manifestations (en cours d'étude).

D La fréquentation antérieure à la conquête, si elle existe, est extrêmement ténue. Sa mise en évidence ne repose que sur un petit lot numismatique sans contexte (14 monnaies sur 538). Les premiers aménagements reconnus remontent au 1<sup>er</sup> siècle (chemin repéré dans les fouilles récentes se dirigeant vers un temple à peine reconnu, fig. A3.9). Le matériel numismatique indique une fréquentation assidue depuis la fin de l'époque augustéenne. A la fin du règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin, le premier temple est arasé et un second temple, encore plus monumental, est édifié (B). Ses couches d'occupation ont disparu au cours des fouilles anciennes. Il sera fréquenté jusqu'à la fin du 4<sup>e</sup> siècle ou au début du 5<sup>e</sup> siècle, comme l'indique le spectre des monnaies anciennement découvertes. Au cours du bas Moyen Age et à l'époque moderne, la *cella* du temple est réaménagée en chapelle sépulcrale alors que le piton sommital accueille une église dédiée à St-Barnabé.

E De nombreuses inscriptions indiquent que ce lieu était dédié à Mercure Dumias en particulier CIL XIII, 1517: NUM(ini) AUG(vsti)/ET DEO MERCVRIO/DVMIATI MATVTINVS /VICTORINVS D(ono) D(edict).

F Mentionné dès 1609, ses vestiges furent explorés entre 1872 et 1906. En 1956, la construction d'une tour de télécommunication amena la découverte de nouveaux éléments. Un nouveau programme d'étude a été lancé entre 1994 et 2003 dans l'objectif de mieux comprendre et présenter au public ce vaste ensemble cultuel.

G Monceaux 1887-1888; CAG 63, p. 212-246; Grenier 1960, p. 425; Paillet et Tardy dir. 2002; Paillet et Tardy dir. 2003.

#### 14 Le Puy d'Alou (Le Vernet-Ste-Margueritte, Puy-de-Dôme)

A Le site se situe sur un volcan de la chaîne des Puys (1112 m).

B A l'intérieur d'un site fortifié occupé au Néolithique, une occupation gallo-romaine non structurée a été identifiée. Aucun bâtiment n'est connu. Les découvertes se localisent dans un chaos de blocs dont 50 m<sup>2</sup> ont été explorés.

C Une zone réduite, au sein du chaos de pierre, vingt-quatre monnaies romaines ont été recueillies dont seulement neuf identifiées (Domitien à Lucille).

E Aucun document épigraphique ou iconographique ne vient confirmer la nature cultuelle de ce site.

E Fréquentation aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles au moins.

F Sondage 1966 P. et M. Dabat.

G CAG 63, p. 326.

### 15 et 29 Montjournal (Ferrière-St-Mary, Cantal)

A Le site se situe sur le sommet ovale du Mont Journal (1183 m). Cette cheminée volcanique domine la vallée de l'Alagnon.

B En l'absence de fouille, la nature cultuelle des constructions observées sur le sommet ne peut être confirmée.

C Le mobilier recueilli en prospection est composé de nombreux fragments de statuettes en terre blanche, d'un abondant matériel céramique de l'extrême fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au 3<sup>e</sup> siècle de notre ère, de monnaies dont une gauloise, de parure et d'un talon de lance.

D Le mobilier semble indiquer une fréquentation indéterminée à La Tène finale. Les constructions et l'essentiel du mobilier semblent cependant s'étaler de la période augustéenne au 3<sup>e</sup> siècle au moins.

E Aucun élément ne permet de préciser l'identité de la ou des divinités concernées.

F Fouilles clandestines 1970, prospections 1976.

G CAG 15, p. 106-107.

### 16 Puy-de-Barre (Andelat, Cantal)

A Le site se trouve au sommet d'un ancien volcan dominant la région (1081 m).

B Un bâtiment, un possible temple, y a été fouillé. L'organisation générale de ce probable sanctuaire n'est pas connue.

C Le mobilier est abondant. Il est composé d'éléments laténiens (monnaies gauloises, bracelets en verre, amphores Dressel 1, céramique à vernis noir, céramique commune et peinte, fibules types Nauheim) et gallo-romain (*tintinabula*, 25 fragments de statuettes en terre blanche, trois monnaies, céramique).

D La fréquentation de ce site s'étend du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère au 3<sup>e</sup> siècle après J.-C. (au moins). Ses phases d'aménagement ne sont pas connues.

E Aucun élément ne permet de préciser l'identité de ou des divinités concernées.

F Prospections 1991.

G CAG 15, p. 63.

### 17 Mont Brunelet (Brives-Charensac/St-Germain-Laprade, Haute-Loire)

A Le site se situe sur le sommet du Mont Brunelet (823 m) qui domine la vallée de la Loire et fait face à la ville du Puy-en-Velay.

B Les fouilles désordonnées n'ont pas permis de connaître l'organisation de ce site et de confirmer sa vocation cultuelle. On note la présence de murs en pierres, d'enduits peints, de *tegulae*.

C Le matériel recueilli est composé de céramique et surtout de monnaies (deux gauloises et douze romaines au moins) datables du milieu du 1<sup>er</sup> siècle à celui du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère.

D Occupation probable du milieu du 1<sup>er</sup> siècle au milieu du 4<sup>e</sup> siècle. La présence de deux monnaies gauloises pourrait indiquer une fréquentation antérieure, mais l'absence de témoins du début du 1<sup>er</sup> siècle est étonnante.

E Aucun document épigraphique ou iconographique ne vient confirmer la nature cultuelle de ce site.

F Fouilles désordonnées en 1905-1911.

G CAG 43, p. 58 et 116.

### **18 Sommet du Lizieux (Araules, Haute-Loire, site douteux)**

A Le site se situe au sommet de la montagne du Lizieux, point dominant de la contrée d'Yssingeaux (1388 m).

B Aucun aménagement n'a été identifié.

C Sous un rocher ont été recueillis des tessons de céramique et trois monnaies (un sesterce de Nerva, un denier et un as d'Hadrien).

D 2<sup>e</sup> siècle.

E Aucun document épigraphique ou iconographique ne vient confirmer la nature cultuelle de ce site.

F Découverte fortuite 1923, aucune recherche récente.

G CAG 43, p. 36.

### **19 Roche de Gourdon (Gourdon, Ardèche)**

A Le site se situe sur une table basaltique (1060 m) dominant la région et le col de l'Escrinet, sur une superficie de 1 hectare.

B Sur le mamelon sommital occidental, un bâtiment en petit appareil, couvert en tuiles et mis au jour en 1993, pourrait être la *cella* d'un temple de type *fanum*. D'autres constructions, dont une du Bas-Empire, ont été dégagées en contrebas, au centre de la table. A l'extérieur du mur sud, une fosse contenant un abondant mobilier considéré comme rituel a été fouillée. Un mur rudimentaire a été repéré en contrebas. Il pourrait s'agir d'un péribole ou d'un mur de soutènement.

C Le mobilier recueilli, en particulier dans la fosse, confirme le caractère cultuel de ce site (monnaies, fragments de statuettes en terre blanche, une quinzaine de coupelles miniatures et de gobelets). Il remonte au 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècle, mais du matériel du 4<sup>e</sup> siècle a été recueilli alentours.

D L'occupation de ce site remonte au début du 1<sup>er</sup> siècle (as de Nîmes) et succède, après un important hiatus, à une occupation du Premier âge du Fer. Des réfections importantes ont été observées au cours du Bas-Empire (trous de poteau en particulier).

E Aucun élément ne permet d'identifier la divinité honorée.

F Prospections 1993-1994, sondages en 1995.

G CAG 07, p. 250-251.

### **20 Le Puech (Loubaresse, Cantal, site douteux)**

A Ce site se trouve au point culminant d'un plateau basaltique dominant la région.

B Ce site n'a fait l'objet que de prospections ponctuelles. A l'extrémité d'un plateau basaltique, sur une butte dominant la région s'élevait une construction (mortier, pierres taillées) qui pourrait correspondre à un temple.

C Le mobilier recueilli est peu abondant : statuettes en terre blanche et céramique.

D Pas de précision sur la durée de l'occupation.

F prospections R. Liabeuf 1981.

G CAG 15, p. 118.

**21 Puech de Kaynard (Pruines, Aveyron)**

A Le site se trouve sur un sommet dominant deux vallées secondaires (707 m).

B Un *fanum* gallo-romain a été dégagé.

G Gruat 1998, p. 109.

**22 Le Puech de Caylor (St-Christophe-Vallon, Aveyron)**

A Le site se trouve sur une hauteur dominant la vallée de l'Ady.

B Un *fanum* gallo-romain a été dégagé.

G Gruat 1998, p. 109.

**23 Le Puech (Buzeins, Aveyron)**

A Le site se trouve sur une hauteur, mais sa position en sommet n'est pas certaine.

B Ce sanctuaire est supposé par la présence de trois constructions quadrangulaires, dont l'une serait un temple. Des constructions indéterminées s'étendent alentours.

C Le mobilier est composé de monnaies (d'Auguste à la fin du 4<sup>e</sup> siècle, de lingots de plomb, lampes, environ 150 céramiques miniatures, statuettes en terre blanche, deux statuettes en bronze (lion et Mercure ou Apollon).

D Le mobilier permet de supposer sa fréquentation de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère à la fin du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère.

E Aucun élément ne permet d'identifier la divinité honorée.

F Fouille en 1874.

G Gruat 1998, p. 109; Fauduet et Rabeisen 1993, fiche 373.

**24 Le Méjanel (Recoules-Prévinquières, Aveyron)**

A Le site se trouve sur une hauteur (800 m) dominant un affluent de la haute vallée de l'Aveyron, mais sa position en sommet n'est pas certaine.

B Un *fanum* gallo-romain a été dégagé.

G Gruat 1998, p. 109.

**25 Plô de Maroui (Marnhagues-et-Latour, Aveyron)**

A Le site se trouve sur une hauteur dominante (747 m), mais sa position en sommet n'est pas certaine.

B Un *fanum* gallo-romain a été dégagé.

G Gruat 1998, p. 109.

**26 Puech Caut (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron)**

A Le site se trouve sur une hauteur (842 m), dominant la vallée du Cernon.

B «Temple implanté sur le Causse du Larzac et dont l'environnement immédiat n'est pas connu. La *cella* n'est pas entourée d'une galerie mais la double galerie adossée au mur d'enceinte a pu servir de couloir de «circulation». Elle n'est maçonnée en petit appareil que sur trois côtés ; le quatrième, celui de la façade, devait être ouvert. L'autel mis au jour au fond, est un bloc rectangulaire creusé d'une cupule».

C «Nombreux vases (sigillée pour une part). Monnaies du 1<sup>er</sup> siècle au milieu du 2<sup>e</sup> siècle. Dans une fosse à l'angle sud-ouest d'une salle adossée à l'enceinte : patère en bronze, bagues et as de Nîmes. Dépôt de vases près de la salle. Autour de l'autel de la *cella*, nombreux petits vases à offrandes, 8 monnaies, 3 fragments de figurines en terre cuite.».

E Il est fréquenté pendant le 1<sup>er</sup> siècle et le début du 2<sup>e</sup> siècle au moins.

F Fouille partielle 1960.

G Gruat 1998, p. 109; Fauduet 1993, fiche 381.

### **27 Cirque d'Este (Vallon-Pont-d'Arc, Ardèche, site douteux)**

A Le site se trouve sur le sommet d'un éperon rocheux non fortifié dominant le passage de l'Ardèche.

B Un bâtiment de type *fanum*, qui a livré du mobilier qui présente des caractères cultuels, a été en partie dégagé sur le sommet. Cependant, d'autres constructions auraient été repérées dans le voisinage et il n'est pas certain qu'il ne s'agisse pas d'une petite agglomération située au col de la voie traversant l'Ardèche.

C Le mobilier recueilli est abondant (132 monnaies du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. à la fin du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, fibules, statuettes en terre blanche, vases miniatures, lampes). Il est daté de la période augustéenne (importante série monétaire, fibules) au 3<sup>e</sup> siècle. Cependant, dans les bâtiments alentours, du mobilier du Second âge du Fer a été mis au jour.

D L'occupation de cette zone remonte à la fin du Second âge du Fer au moins et se poursuit jusqu'au Bas-Empire.

E Aucun élément ne permet d'identifier la divinité honorée.

F Les fouilles remontent à 1928 et 1934-1939. De nouveaux sondages, en 1990-1995, ont permis de mieux mesurer l'extension du site.

G CAG 07, p. 419.

### **28 Crête de Montbousquet (Montmirat, Gard)**

A Le site se trouve sur la crête d'une colline de faible hauteur, non loin d'un *oppidum*.

B Une construction circulaire (tour ronde pleine de 6,1 m de diamètre), interprétée comme un temple, y a été dégagée.

C Le matériel est composé de coupelles et de bols miniatures en céramique, de sept statuettes en terre blanche, d'autels en calcaire dont l'un portant une inscription à une déesse mère.

D L'occupation semble se limiter au deux premiers siècles de notre ère.

E Déesse mère ?

F Prospections.

G CAG 30-2, p. 472.

### **29 voir 15**

### **30 Mont Ventoux (Bédoin, Vaucluse, site douteux)**

A La découverte a eu lieu au sommet du Mont Ventoux (1909 m), « près de la chapelle sur le versant nord », lors de la construction de l'observatoire.

B Aucune mention de construction ou d'aménagement.

C Rien de précis n'est connu sur ce lieu, malgré le fait qu'il soit mentionné dans la plupart des publications. La seule documentation disponible a été publiée par J.-J. Jully. Elle concerne une série de trompettes en terre cuite dont deux appartenaient à l'ancienne collection Mistral à Viens (vendu au British Museum) et des fragments à celle de Vareilles à Avignon et de Barcillon à Carpentras (Musée Calvet d'Avignon). Toutefois, malgré des parallèles à Numance, leur datation antique n'est pas certaine. La réalité d'un lieu de culte sur le sommet du Mont Ventoux reste donc en grande partie conjecturale.

D Antiquité ?

E J.-J. Jully, le seul à mentionner ces découvertes, les rapproche, sans guère d'argument, de l'inscription au dieu Vintur trouvée au pied de la montagne.

F Découverte fortuite avant 1901, lors de la construction de l'observatoire.

G Jully 1961, p. 427.

### **31 Rizou (St-André-de-Rosans, Hautes-Alpes, site douteux)**

A Le site se trouve sur le sommet du Rizou ou Risou, dominant le col de Palluel de ses 1181 m d'altitude.

B Ce site est véritablement douteux. Des vestiges (mobilier, construction) non caractérisés ont été mis au jour sous l'actuelle chapelle St-Jean et interprétés comme un temple.

C Mention de céramique.

D La chronologie n'est pas connue.

E Une statuette de Minerve a été trouvée dans les pentes de la montagne. Rien n'indique qu'elle soit liée au site du sommet.

F Aucune recherche.

G CAG 05, p. 143.

### **32 Jacogne (commune de l'Etoile-St-Cyrice, Hautes-Alpes)**

A Le site est établi sur le sommet d'une éminence, à plus de 800 m d'altitude.

B Les structures repérées (murs à l'angle sud-ouest du sommet, maçonnerie en petit appareil d'axe nord sud) ne sont pas caractérisées.

C Le mobilier est abondant et permet de confirmer son caractère cultuel. Il s'agit de nombreuses monnaies (environ cinquante de Néron au 4<sup>e</sup> siècle), d'outils agricoles miniatures en fer, de parures en bronze, de barres de fer, de statuaire (tête de statuette en bronze) et de lampes (une cinquantaine).

D Les découvertes s'échelonnent du milieu du 1<sup>er</sup> siècle à la fin du 4<sup>e</sup> siècle.

E Aucun élément ne permet de préciser la divinité honorée.

F Les découvertes ont été faites en 1919. Pas d'étude récente.

G CAG 05, p. 106-107.

### **33 Serre d'Astier (Eyguians, Hautes-Alpes, site douteux)**

A Le site se trouve sur la Serre d'Astier, petite éminence dominant le cours du Buëch, à près de 800 m d'altitude.

B Vestiges de constructions indéterminées interprétés comme ceux d'un temple.

C Le mobilier (monnaies, parure, mobilier métallique, céramique) fait supposer l'existence d'un lieu de culte.

D Les découvertes s'échelonnent du 1<sup>er</sup> siècle à la fin du 4<sup>e</sup> siècle.

E Une statuette représentant une divinité féminine a été notée.

F Fouilles partielles en 1913.

G CAG 05, p. 107.

### **34 Les Cannebières (Correns, Var)**

A Le site se situe à l'extrême sud-ouest d'une vaste croupe dominant la vallée de l'Argens.

B Aucun aménagement n'a été identifié. Le mobilier était répandu, au milieu de charbons

de bois, sur la roche, piégé par les anfractuosités de la roche. Ce site n'est pas véritablement en position sommitale ni en haute altitude. Il conviendrait plus, selon les auteurs, d'y voir une sacralisation de roche plutôt que de la hauteur elle-même.

C Le mobilier, relativement abondant (51 monnaies dont monnaies massaliotes, gauloises jusqu'au milieu du 4<sup>e</sup> siècle, 29 jetons en plomb, deux en argent, 117 vases pour l'essentiel miniatures) a un caractère cultuel affirmé. Les jetons de plomb portent des incisions radiales.

D La fréquentation de ce site s'étend du 4<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au milieu du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère.

E Les fouilleurs voient dans les incisions radiales un symbole de Jupiter. Aucun élément ne permet cependant de confirmer cette hypothèse.

F Fouille de sauvetage 1993.

G CAG 83-1, p. 348-349; Chausserie Laprée dir. 2000, p. 260-261.

### 35 La Peiro de l'Autar (Cuers, Var)

A Les découvertes se localisent aux alentours d'une roche située au sommet d'une butte peu élevée.

B Aucun aménagement construit n'a été identifié autour de la roche. Il s'agit selon les auteurs d'un culte des roches, sans aménagement, en lien avec l'*oppidum* du Clos d'Aureillan distant de 800 m.

C Le mobilier se compose de plaquettes de bronze percées et d'anneaux.

D La fréquentation de ce site se limite semble-t-il aux deux derniers siècles avant notre ère.

E Aucun élément ne permet d'identifier la ou les divinités concernées.

F Sauvetage 1998 suite à un pillage.

G CAG 83-1, p. 369-370; Chausserie Laprée dir. 2000, p. 260-261.

### 36 Mont Sacon (Ourde-Bramevaques, Hautes-Pyrénées)

A Les découvertes ont été faites au sommet du Mont Sacon, l'un des points culminant de la région convène (1375 m).

B Aucune construction apparente.

C Aucun mobilier n'a été mis au jour en dehors d'une petite série d'autels dont certains épigraphiques.

D Haut-Empire ?

E Les dédicaces concernent Jupiter.

G Fouet 1963.

### 37 Pic de Tourroc (Nistos-et-Sacoué, Hautes-Pyrénées)

A Les découvertes ont été faites au sommet du Pic de Tourroc qui domine le hameau de Sacoué. C'est l'un des points culminant de la région convène (1541 m).

B Aucune construction apparente.

C Un faible mobilier céramique a été mis au jour ainsi qu'une petite série d'autels anépigraphes.

D Haut-Empire.

E Aucun élément ne permet de préciser les divinités concernées.

G Fouet 1963.

**38 Le Montlas (Ferrère et Sost, Hautes-Pyrénées)**

- A Les découvertes ont été faites au sommet du Pic de Mont Las qui domine le hameau de Sost. C'est l'un des points culminant de la région convène (1729 m).
- B Aucune construction apparente.
- C Aucun mobilier n'a été mis au jour en dehors d'une petite série d'autels anépigraphes.
- D Haut-Empire ?
- E Aucun élément ne permet de préciser les divinités concernées.
- G Fouet 1963.

**39 Mont de Martau (Montsérié, Hautes-Pyrénées)**

- A Les découvertes ont été faite sur une montagne dominant la vallée de la Neste (891 m).
- B Aucune construction apparente.
- C Aucun mobilier n'a été mis au jour en dehors d'éléments de statuaire en marbre et en bronze et de plusieurs autels dont certains dédicacés.
- D Haut-Empire ?
- E Les dédicaces mentionnent Setugius, Mars et Jupiter.
- G Fouet 1963.

**40 Pic d'Ardièges (Ardièges, Haute-Garonne)**

- A Le site se trouve sur le sommet de la montagne d'Ardièges (alt. 714m) dominant la vallée de la Garonne et la Comminges.
- B Aucune construction.
- C Aucun mobilier n'a été recueilli en dehors d'une série d'autels, pour certains portant des dédicaces.
- D Haut-Empire ?
- E Des dédicaces mentionnent Leherenus Mars.
- G Fouet 1963.

**41 Pic Saillant (Bézins-Garraux, Hautes-Garonne)**

- A Le site se trouve sur le sommet d'un pic culminant à 1785 m et dominant le confluent de la Garonne et du Pique.
- B Aucune construction ni aménagement n'a été repéré. Le site n'a livré qu'un autel isolé.
- C Aucun matériel associé.
- D L'autel remonte au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> siècle de notre ère.
- E Un autel portant le nom de la divinité Gar.
- G Fouet 1963.

## Bibliographie

Les titres donnés dans la bibliographie générale (p. 287-298) ne sont pas répétés.

### Agache 1978

Agache R., *La Somme pré-romaine et romaine*, Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie 24, Amiens, 1978.

### Agache 1981

Agache R., «Les sanctuaires antiques et les limites de la cité des Ambiens», dans R. Chevallier éd., *Frontières en Gaule*, Actes du colloque Caesarodunum 16, Paris, 1981, p. 52-68.

### Agache et Bréard 1991

Agache R. et Bréard B., «Carte des sanctuaires antiques du Bassin de la Somme d'après les prospections aériennes», dans J.-L. Brunaux dir., *Les sanctuaires celtiques et leur rapports avec le monde méditerranéen*, Actes du colloque de St-Riquier (8-11 novembre 1990), Paris, 1991, p. 19-21.

### Albertos 1964

Albertos, M.-L., «El culto a los Montes entre los Galaicos, Astures y Berones y algunas de las deidades mas significativas», *Estudios de Arqueología Alavesa*, 6, 1974, p. 147-157.

### Amandry et Rémy 1995

Amandry, M. et Rémy, B., *Les monnaies de fouilles du sanctuaire de Viuz-Faverges (Haute-Savoie)*, Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges 35-36, 1995-1996.

### Andringa 2006

Andringa Van, W., «Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes, Villards-d'Héria», dans M. Dondin-Payre et M.-P. Raepsaet-Charlier dir., *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, p. 121-134.

### Arbois de Jubainville 1884

Arbois de Jubainville, d', H., *Le Cycle mythologique irlandais et la mythologie grecque*, Paris 1884.

### Arbois de Jubainville 1904

Arbois de Jubainville, d', H., *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en 100 avant notre ère*, Paris, 1904.

### Arbois de Jubainville 1906

Arbois de Jubainville, d', H., *Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, Paris, 1906.

### Arcelin et Gruat 2003

Arcelin, P. et Gruat, Ph., «La France du sud-est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur)», dans Arcelin, P. et Brunaux, J.-L. dir., *Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer*, Gallia, 60, 2003, p. 169-241.

### Armand-Calliat 1943

Armand-Calliat, L., «Lieux consacrés à Mercure dans la montagne chalonnaise», *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1943, p. 167-169.

### Barruol 1994

Barruol, G., «Les sanctuaires gallo-romains du midi de la Gaule», dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon dir., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992), Paris, 1994, p. 49-72.

### Barruol 2004

Barruol, G., «Les cultes de sommets et de passage», dans C. Jourdain-Annequin dir., *Atlas culturel des alpes occidentales*, Paris, 2004, p. 210-211.

### Batardy, Buchsenschutz et Dumasy dir. 2001

Batardy, C., Buchsenschutz, O. et Dumasy, F., *Le Berry antique, milieu, hommes, espaces*, Atlas 2000, 21<sup>e</sup> supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, Tours, 2001.

**Benoît 1959**

Benoît, F., *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Aix en Provence, 1959.

**Bourgeois 1991**

Bourgeois, C., *Divona I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1991.

**Brunaux 2000**

Brunaux, J.-L., *Les religions gauloises. Nouvelles approches sur les rituels celtes de la Gaule indépendante*, Paris, 2000.

**Brunaux, Ménier et Poplin 1985**

Brunaux, J.-L., Ménier, P. et Poplin, F., *Gournay I, Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Amiens, 1985.

**Brunet, Julia et Lemaître dir. 2005**

Brunet, S., Julia, D. et Lemaître, N., *Montagnes sacrées d'Europe*, Actes du colloque « Religions et Montagnes » à Tarbes (30 mai–2 juin 2002), Paris 2005.

**Bulliot et Thiollier 1892**

Bulliot, J.-G. et Thiollier, J., *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen : études sur le paganisme rural*, Autun, 1892.

**Buvot et al. 1996**

Buvot, P., Degouve, P., Laureau, P. et Lévêque, D., *La Douix de Châtillon-sur-Seine, Sous le Plancher*, Dijon, 1996.

**Cabuy 1991**

Cabuy, Y., *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*, Bruxelles, 1991.

**Cabuy 1994**

Cabuy, Y., «Temples et sanctuaires de tradition indigène en Belgique romaine», dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon G. dir., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992), Paris, 1994, , p. 24-32.

**Caulier 1992**

Caulier, B., «Le christianisme et les sources : interdire, récupérer ou tolérer ?» dans C. Landes éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine, catalogue d'exposition*, du musée archéologique H. Prades, Lattes, 1992, p. 119-125.

**Cazanove et Scheid dir. 2003**

Cazanove, O. de et Scheid, J., *Sanctuaires et sources : les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*, Collection du Centre Jean Bérard 22, Napoli, 2003.

**Chausserie-Laprée dir. 2000**

Chausserie-Laprée, J., *Le temps des Gaulois en Provence*, Catalogue d'exposition, du Musée Ziem, Martigues, 2000.

**Chevallier 1997**

Chevallier, R., *Les voies romaines*, Paris, 1997.

**Collectif 1875-1923**

Collectif, *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque celtique*, Vol. I: A à G (1875), vol. II: H à M, (1878,) et vol. III (de O. à Z. (1923), Paris, 1875-1923.

**Collectif 1997**

Collectif, *Kult der Vorzeit in den Alpen*, Innsbrück, 1997.

**Dauvergne 1957**

Dauvergne, R., *Le sanctuaire gallo-romain de la Butte Ronde de Saint-Forget (Seine-et-Oise)*, Paris, 1957.

**De Coninck 1997**

De Coninck, H., *Les sanctuaires et les lieux de culte celtiques et gallo-romains en Alsace et en Lorraine*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'A.-M. Adam, Strasbourg,1997.

**Delétang 1983**

Delétang, H., «Sanctuaires gallo-romains de la Beauce», *Archéologia*, 180, juillet-août 1983, p. 40-47.

**Derks 1998**

Derks, T., *Gods, temples and ritual practices. The transformation of religious Ideas and Values in Roman Gaul*, Archaeological Studies 2, Amsterdam, 1998.

**De Vesly 1909**

De Vesly, L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909.

**De Vries 1984**

De Vries, J., *La religion des Celtes*, Paris, 1984.

**Deyts 1992**

Deyts, S., *Images des dieux de la Gaule*, Paris, 1992.

**Deyts 1994**

Deyts, S., *Un peuple de pèlerins: offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, supplément 13, Dijon, 1994.

**Deyts 1992b**

Deyts, S., «Le sanctuaire des Sources de la Seine», dans C. Landes éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, catalogue d'exposition du Musée archéologique Henri Prades, p. 25-26.

**Dottin 1904**

Dottin, G., *La religion des Celtes*, Paris, 1904.

**Drioux 1934**

Drioux (G.), *Culte indigène des Lingons, Essai sur les traditions religieuses d'une cité gallo-romaine avant le triomphe du christianisme*, Paris, Picard, 1934.

**Dufournet 1971**

Dufournet, P., «Le carrefour fluvio-routier de Seyssel dans l'Antiquité» dans *Les cols des Alpes: Antiquité et Moyen Age*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse (13-15 mars 1969), Orléans, 1971, p. 59-85.

**Duval 1976**

Duval, P.-M., *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1976.

**Fauduet 1992**

Fauduet, I., «Sanctuaires associés à l'eau en Gaule centrale», dans R. Chevallier éd., *Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du colloque d'Aix-les-Bains (28-29 septembre 1990), Caesarodunum 26, Tours, 1992, p. 199-206.

**Feugère 2002**

Feugère, M., «Vaiselle en bronze d'une tombe gallo-romaine précoce de Roquemaure (Gard, F)» dans *Instrumentum*, 16, 2002, p. 22-23.

**Fichtl 1991**

Fichtl, S., «Relations entre sanctuaires et sites fortifiés en Picardie et Haute Normandie», J.-L. Brunaux dir., *Les sanctuaires celtiques et leur rapports avec le monde méditerranéen*, Actes du colloque de St-Riquier (8-11 novembre 1990), Paris, 1991, p. 22-27.

**Fichtl, Metzler et Sievers 2000**

Fichtl, S., Metzler, J. et Sievers, S., «Le Rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation», dans Collectif, *Les Processus d'urbanisation à l'âge du Fer*, Actes du colloque de Glux-en-Glenne (8-11 juin 1998), Bibracte 4, Glux-en-Glenne, 2000, p. 179-186.

**Fouet 1963**

Fouet, G., «Cultes gallo-romains des sommets dans nos Pyrénées centrales», *Revue du Comminges*, 76, 1963, p. 1-15.

**Fouet et Sautou 1963**

Fouet, G. et Sautou, A., «Une cime pyrénéenne consacrée à Jupiter : le Mont Sacon (Hautes Pyrénées)», *Gallia*, 21, 1963, p. 275-294.

**Gaudemet et Basdevant dir. 1989**

Gaudemet, J. et Basdevant, B., *Les canons des Conciles mérovingiens (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1989.

**Goudineau et al. 1994**

Goudineau C., Fauduet I., Coulon G. dir., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992), Paris, 1994.

**Gran-Aymerich 1998**

Gran-Aymerich, E., *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945*, Paris, 1998.

**Green 1986**

Green M., *The God of the Celts*, Gloucester, 1986.

**Grenier 1927**

Grenier, A., «Quelques sanctuaires de Mercure en Alsace», *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1926, 1927, p. 97-108.

**Grenier 1934**

Grenier, A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Deuxième partie : L'archéologie du sol. Vol. 1 : Les routes. Vol. 2 : Navigation, occupation du sol*, Paris, 1934.

**Grenier 1960**

Grenier, A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Quatrième partie : Les Monuments des eaux. Vol. 1 : Aqueducs, Thermes. Vol. 2 : Villes d'eau et sanctuaires de l'eau*, Paris, 1960.

**Grenier et al. 1948**

Grenier, A., Vendryes, J., Tonnelat, E. et Unbegaun, R.-O., *Les religions étrusque et romaine, Les religions des Celtes, des Germains et des anciens Slaves*, Paris, 1948.

**Gruel et Vitali dir. 1999**

Gruel K. et Vitali D., «L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze ans de recherche (1984-1995)», *Gallia*, 55, 1999, p. 1-140.

**Gschaid 1994**

Gschaid, M., «Die römischen und die gallo-römischen Gottheiten in den Gebieten der Sequaner und Ambarer», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 41, 1994, p. 323-469.

**Hatt 1970**

Hatt, J.-J., *Les celtes et les gallo-romains*, Paris/Genève, 1970.

**Hatt 1989**

Hatt, J.-J., *Mythes et dieux de la Gaule*, Paris, 1989.

**Hubert 1932**

Hubert, H., *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932.

**Jufer et Luginbühl 2001**

Jufer, N. et Luginbühl, T., *Les dieux gaulois : répertoire des noms de divinités celtes connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Paris, 2001.

**Jullian 1926**

Jullian, C., *Histoire de la Gaule*, Paris, 1926.

**Jullian 1930**

Jullian, C., «Les anciens dieux de l'Occident», dans C. Jullian, *Au seuil de notre histoire, Leçons faites au collège de France, 1905-1914*, Paris, 1930.

**Jully 1961**

Jully, J.-J., «Deux trompettes en terre cuite du Mont Ventoux», *OGAM*, XIII, 1961, p. 427-430.

**Landes éd. 1992**

Landes C., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine, catalogue d'exposition*, du musée archéologique H. Prades, Lattes, 1992.

**Le Gall 1971**

Le Gall, J., «Jupiter et les grands cols des Alpes occidentales», dans *Les cols des Alpes : Antiquité et Moyen Age, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse (13-15 mars 1969)*, Orléans, 1971, p. 171-178.

**Leveau 2004**

Leveau, P., «Rome et la montagne, les Alpes occidentales une étude de cas», dans M. Clavel-Lévêque et E. Hermon, *Espaces intégrés et ressources naturelles dans l'Empire romain*, Actes du colloque de l'Université Laval à Québec (5-8 mars 2003), Besançon 2004, p. 153-164.

**Marquaire 1994**

Marquaire, J., «Le sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard (Creuse)», *Travaux d'archéologie limousine*, 14, 1994, p. 23-64.

**Michel 1990**

Michel, J.-M., «Les Cannebières de Correns (Var), un sanctuaire antique?», *Documents d'archéologie méditerranéenne*, 13, 1990, p. 251-258.

**Monceaux 1887-1888**

Monceaux P., *Le grand temple du Puy-de-Dôme, le Mercure gaulois et l'histoire des Arvernes*, *Revue Historique*, 25, 1887, p. 225-262 et 26, 1888, p. 1-28 et 242-278.

**Mourot 2004**

Mourot , F., *Carte Archéologique de la Gaule, La Meuse*, 55, Paris, 2004,

**Nouvel 2005**

Nouvel, P., «Les établissements ruraux laténiens de Basse Bourgogne d'après les données de prospections. Interprétation des données spatiales d'après l'exemple de la cuesta crayeuse icaunaise», dans S. Fichtl dir., *Hiérarchie de l'habitat rural dans le Nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*, Actes de la table ronde de Nancy (18-19 novembre 2002), *Archaeologia Mosellana* 6, Metz, 2006, p. 327-350.

**Nouvel 2007**

Nouvel, P., «Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer», dans Barral, P., Daubigney, A., Dunning, C., Kaenel, G. et Roulière-Lambert, M.-J. dir., *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF*, Bièvre, 5-8 mai 2005, 2007, p. 777-796.

**Nouvel, Luginbühl et Bichet 2008 dir.**

Nouvel P., Luginbühl T. et Bichet V. dir., *Etude intégrée d'un complexe religieux gallo-romain, Villards-d'Héria (Jura): Archéologie, architecture, territoire et environnement, Rapport d'activité 2007*, Besançon, 2008.

**Odouze 1977**

Odouze, J.-L., «Le *fanum* de Pupillin et les sanctuaires gallo-romains dans le Jura», dans *Actes du 99<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes tenu à Besançon (1974)*, 1977, p. 17-23.

**Olivier 1983**

Olivier, L., *Le Haut-Morvan romain : voies et sites*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, supplément 4, Dijon, 1983.

**Paillet et Tardy dir. 2003**

Paillet, J.-L. et Tardy, D., *Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme : rapport de la campagne de Fouilles 2002*, Clermont-Ferrand, 2003.

**Paillet et Tardy dir. 2004**

Paillet, J.-L. et Tardy, D. dir., *Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme : rapport de la campagne de fouilles 2003*, Service Régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2004.

**Paillet et Tardy dir. 2005**

Paillet, J.-L. et Tardy, D., *Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme: document final de synthèse des campagnes 2002-2004*, Clermont-Ferrand, 2005.

**Parat 1922**

Parat, A., « Le temple gallo-romain de Montmartre », *Bulletin des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 76, 1922, p. 243-266.

**Pétry 1989**

Pétry, F., « Les sanctuaires de la culture gallo-romaine des sommets vosgiens à la lumière des fouilles du Wasserwald », dans *Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes*, Actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié-des-Vosges en hommage au professeur J.-J. Hatt (7-9 octobre 1988), Saint-Dié-des-Vosges, 1989, p. 73-94.

**Prieur 1971**

Prieur, J., « Le col du Montgenèvre dans l'Antiquité », dans *Les cols des Alpes : Antiquité et Moyen Age*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse (13-15 mars 1969), Orléans, 1971, p. 113-119.

**Pujol et al. 1998**

Pujol, J., Vernhet, A. et Vidal, M., « Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la protohistoire », dans Gruat, Ph. dir., *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'an Mil*, catalogue d'exposition, Musée de Montrozier, 1998.

**Pujol, Vernet et Vidal 1998**

Pujol, J., Vernhet, A. et Vidal, M., « Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la protohistoire », dans P. Gruat dir., *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'an Mil*, Catalogue d'exposition du Musée de Montrozier (juin 1998-octobre 2000), Rodez, 1998, p. 127-162.

**Renardet 1975**

Renardet, E., *Vie et croyances des gaulois avant la conquête romaine*, Paris, 1975.

**Rolley 1978**

Rolley, C., « Le Montmartre d'Avallon », *Revue archéologique*, 1978, p. 169-174.

**Romeuf et Dumontet 2000**

Romeuf, A.-M. et Dumontet, M., *Les Ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme): bois sculptés de la source des Roches*, Documents d'archéologie française 82, Paris, 2000.

**Sablayrolles 2002**

Sablayrolles, R., « Être pieux en montagne durant l'Antiquité: l'apport de l'épigraphie dans les Pyrénées centrales romaines », dans Brunet, Julia et Lemaître dir., *Montagnes sacrées d'Europe*, Actes du colloque « Religions et Montagnes » à Tarbes (30 mai-2 juin 2002), Paris, 2005, p. 75-95.

**Scheid 2000**

Scheid, J., « Réflexion sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines », dans W. Van Andringa, *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Mémoires du Centre Jean-Palerme 22, Saint-Etienne, 2000, p. 19-26.

**Schenk-David 2005a**

Schenk-David, J.-L., *L'archéologie de Trois sanctuaires des Pyrénées centrales, contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes*, Monographie d'archéologie pyrénéenne, Pirénéica, 1, Saint-Bertrand de Comminges, 2005.

**Schenk-David 2005b**

Schenk-David, J.-L., « Être pieux en montagne, l'apport de l'archéologie des sanctuaires d'altitude dans les Pyrénées centrales romaines », dans Brunet, Julia et Lemaître dir., *Montagnes sacrées d'Europe*, Actes du colloque « Religions et Montagnes » à Tarbes (30 mai-2 juin 2002), Paris, 2005, p. 97-108.

**Schnitzler 1996**

Schnitzler, B., « Les sommets vosgiens, un monde en marge », dans Collectif, *Cinq siècles de civilisation romaine en Alsace*, Collection du musée archéologique de Strasbourg 5, Strasbourg, 1996, p. 49-51.

**Ségard 2009**

Ségard, M., *Les Alpes occidentales romaines : développement urbain et exploitation des ressources de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*, Paris, 2009.

**Strubin 1974**

Strubin, T., «Das gallo-römische Höhenheiligtum auf der Schauenburgerflue», *Helvetia archaeologica*, 5, p. 34-46.

**Thévenot 1946**

Thévenot, E., *Les Gaulois*, Paris, 1946.

**Thévenot 1948**

Thévenot, E., *Les Gallo-romains*, Paris, 1948, 127.

**Thévenot 1968**

Thévenot (E.), *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 968.

**Thierry 1828**

Thierry, A., – *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, Paris, 1828.

**Thoma 2000**

Thoma, M., (M.), Der gallo-römische Kultbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, kr. Cochem-Zell, in Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thübingen» dans Akten des Internationalen Kolloquiums zum DFG-Schwerpunktprogramm «Romanisierung» in Trier (28-30 sept. 1998), Bonn, 2000, p. 447-484.

**Toutain 1920**

Toutain, J., *Les cultes païens dans l'Empire romain, Tome III, 2 : Les cultes de la Gaule romaine*, Paris 1920.

**Vaillat 1932**

Vaillat, C., *Le culte des sources dans la Gaule antique*, Paris, 1932.

**Wiblé et al. 2008**

F. Wiblé et al., *Une voie à travers l'Europe. Alpis Poenina, Grand-Saint-Bernard, Séminaire de clôture du projet Interreg IIIA Italie-Suisse à Ford de Bard (11-12 avril 2008)*, Aoste, 2008.

**Wilson 1974**

Wilson, R. J. A., *A guide to the Roman remains in Britain*, London, 1974.

## Annexe IV

### L'utilisation de la monnaie dans les sanctuaires gallo-romains

#### Quelques remarques à partir de l'exemple du Chasseron

La présence de monnaies dans les sanctuaires est l'un des lieux communs de l'archéologie gallo-romaine (Blanchet 1904; Rey-Vodoz 1994). Si leur nombre est variable, la fouille exhaustive de chaque lieu de culte en livre, sauf rares exceptions, entre une centaine et plusieurs milliers. Leur abondance est d'ailleurs l'un des éléments qui permettent l'identification formelle de ce type de site (Fauduet et Rabeisen 1993). Elle est essentiellement due, d'après l'ensemble de la communauté scientifique, à des pratiques cultuelles spécifiques, individuelles ou collectives. Toutefois, malgré la multiplication des fouilles de sanctuaires dans l'Occident romain, on ne dispose guère de synthèses récentes permettant d'interpréter cette abondance. Ce mobilier, souvent publié pour sa valeur numismatique, est d'ailleurs rarement réintégré dans une analyse globale, malgré quelques exceptions notables (Aubin et Meissonnier 1994; Berdeaux-Le Brazidec 2000).

Il est vrai que dans de nombreux cas, la différenciation entre un matériel résiduel et un mobilier votif s'avère laborieuse (Rey-Vodoz 1994, p. 216). Il ne suffit pas qu'une monnaie soit trouvée dans un sanctuaire pour qu'elle soit nécessairement l'expression d'un geste votif. Si certains objets sont conçus dès l'origine comme des ex-votos (statuettes ou sculptures, miniaturisations diverses, ex-votos anatomiques, rouelles), d'autres possèdent une dimension essentiellement profane (monnaies, fibules, bijoux, outils et objets divers, barres et lingots, céramique, animaux sacrifiés). C'est alors leur abondance, leur traitement et leur répartition qui peuvent confirmer des pratiques spécifiques. Au même titre que les 2000 lampes du site du Châtelard de Lardiers<sup>416</sup> témoignent de leur statut particulier, la présence de 800 monnaies et la centaine de fibules recueillies sur le sanctuaire de Martigny (contre un nombre équivalent sur l'ensemble de l'agglomération<sup>417</sup>) ne s'explique que par son contexte religieux. Heureusement, la multiplication récente des travaux de terrain permet d'apporter une documentation nouvelle et pertinente. Les vingt dernières années ont permis de mettre à disposition des données provenant d'une cinquantaine de sanctuaires confirmés, dont les éléments numismatiques ont été partiellement ou exhaustivement publiés (Amandry et Rémy 1995; Berdeaux-Le Brazidec 2003). L'étude du sanctuaire du Chasseron est l'occasion de présenter les récentes hypothèses concernant leur consommation dans ce contexte particulier.

#### Interprétation d'une pratique : symbolisme ou pragmatisme ?

Cette surabondance des monnaies dans les sanctuaires a fait l'objet de multiples hypothèses. Leur association avec des rondelles de céramique (Bourgeois 1991, p. 173) ou de plomb (Amandry et Rémy 1995: Roc de Viuz) ainsi que la présence massive, sur plusieurs sites, de rouelles (La Villeneuve-au-Châtelot, Pithivier le Viel, Triguères, etc.: Veillon 1987) ou d'anneaux (Corent) a parfois conduit à leur concéder une dimension symbolique. Les objets circulaires peuvent en effet être l'objet de dons spécifiques, comme le prouvent les deux anneaux massifs offerts à Diane et à Mars Vorocius à Vichy (CAG 03, p. 154). Une tradition historiographique (Jullian 1926), encore exprimée récemment par L. Lerat (Lerat 1977, p. 285) a voulu y voir le reflet d'une symbolique solaire, hypothèse aujourd'hui abandonnée.

D'autres encore (Grenier 1960; Amandry et Rémy 1995) ont interprété cette profusion

416 Alpes de Haute-Provence, CAG 04: 242-252.

417 Valais, étude Andrew Cole, Cole 1999.

comme le résultat d'un culte dédié à Mercure, dieu du commerce. Il n'a cependant jamais été possible de mettre en évidence une quelconque différence ni de faciès, ni de densité entre les sites dédiés à cette divinité et les autres (Berdeaux-Le Brazidec 2003).

Sans rejeter définitivement ces hypothèses symboliques, il convient de se tourner vers des interprétations plus pragmatiques, fruits de l'exploitation des données textuelles contemporaines. Récemment, W. Van Andringa (Andringa 2002, p. 120-122), à la suite d'Isabelle Fauduet (Fauduet et Rabeisen 1993) et de Véronique Rey-Vodoz (Rey-Vodoz 1994), a tenté cette introspection. Il a démontré les fondements théoriques et juridiques du don monétaire, précisément codifiés dans le monde méditerranéen. Plusieurs moyens concurrents semblent ainsi s'offrir aux fidèles.

► Le plus courant semble être le «*votum soluere libens merito*» (s'acquitter de son voeu volontiers et comme cela devait être fait). Il s'agit d'une prière s'accompagnant d'une demande à la divinité. Si cette dernière la comble, elle recevra le don promis. Il peut consister en un objet ou en des fonds nécessaires à la réalisation de travaux ou d'embellissements. Cette notion de *votum*, importante dans la religion italique, est à l'origine de la construction de nombreux sanctuaires.

► Vient ensuite le *donum dare*, en épigraphie *de suo dedit* ou *de sua pecunia dedit*. C'est un acte gratuit de dévotion à la divinité. Il peut s'agir, pareillement, d'un objet ou d'une participation à des améliorations du sanctuaire.

► Enfin vient la *stips*, qui se fait essentiellement en espèces selon Varron (*Ling.* 5, 182). Il s'agit d'une contribution financière, volontaire et individuelle, dont l'objectif est de constituer une cagnotte. Dans la grande majorité des cas, dans la tradition italique, elle pouvait être utilisée au gré des besoins définis par le clergé et reconvertie en travaux de restauration ou d'embellissement. Elle est connue par de nombreuses inscriptions d'époque impériale. Déposer une *stips* est donc un acte pieux individuel qui permet, par accumulation, de faire une offrande collective au dieu. Elle reste apparemment la pratique la plus courante.

Comme on le voit, quel que soit le vecteur choisi, deux objectifs motivent le fidèle :

► Le **vœu** (*votum*) est un acte juridique théoriquement réservé aux pères de famille ayant *auctoritas*. Il consiste soit en une demande à la divinité accompagnée d'un don, soit dans le remerciement de l'exaucement d'une demande ou d'une période faste. Il se traduit par un sacrifice accompagné de diverses offrandes dont, parfois, un pécule.

► Le **don gratuit** (*donum dare*). Il peut être modeste (statuette) ou important (construction, statue de culte, temple). Les dons sont sans intérêt immédiat et motivés par la piété, les conventions sociales ou la tradition (sortie de magistrature, Andringa 2002, p. 119-120).

L'un comme l'autre ont le but apparent de mobiliser des fonds, afin d'améliorer les capacités d'accueil du sanctuaire. La monnaie n'en serait ici que le vecteur et rien ne permet de la considérer comme un objet consacré. Dans un tel ordre d'idée, rien ne motiverait son abandon dans des sols ou dans des fossés du *temenos*, puisque l'objectif pour la communauté et le clergé est de la rassembler et de l'utiliser. C'est pourtant ce qui s'observe couramment en Gaule.

Toutefois quelques auteurs latins opposent le *stips* déposé (dans le but de constituer une cagnotte) et la *stips* lancée (Sénèque, *Ben.* VII, 4, 6<sup>418</sup>). Suétone distingue ainsi le dépôt d'étrennes au capitole (dans une cagnotte collective) et le jet de monnaies dans le lac Curtius

418 «Cependant, même pour les dieux, nous déposons une offrande et nous jetons une monnaie».

pour le salut d'Auguste (consacrées par elles-mêmes et irrécupérables). Dans ce dernier cas, le don, lancé dans les flots, est définitivement perdu pour la collectivité.

L'épigraphie permet de confirmer la coexistence de ces deux pratiques en Gaule romaine.

► La première, la **stips déposée**, désigne, comme nous l'avons vu, une pièce ou une petite somme d'argent que l'on dépose dans le sanctuaire en vue d'un investissement collectif futur. Elle semble attestée par des graffitis sur des tuiles et des enduits peints à Châteauneuf (Narbonnaise, Savoie, Mermet 1993). Trois exemples font cas de dons en numéraire pour lesquels l'unité est spécifiée (n°1 : douze deniers et demi soit 50 sesterces et, plus loin 5 ou six deniers à Mercure et deux deniers et demi à Maïa, soit 10 sesterces ; n° 16 : unité denier sans précision ; n°38 : XX as). On note également onze mentions chiffrées sans indication d'unité. Si quelques-unes peuvent se rapporter à des offrandes en nature (n° 60), la plupart semblent correspondre à du numéraire (n° 3 : XX, 14 : [vin]ginti, 19 : L deux fois, 40 : XX deux fois, 45 : XII, 57 : XII, 61 LX, 74 : X et 75 : XX). Ce corpus montre l'importance prise par la monnaie au cours de la période gallo-romaine (De Kisch 1979). D'autres documents épigraphiques attestent que ces offrandes étaient régulièrement collectées par des représentants officiels de la communauté qui gérait le sanctuaire (*Actores, flamine, duumvir, curatores divers, Andringa 2002*). Elles servaient ensuite à faire un don à la divinité. A Thun-Allmendingen (Berne), à Saint-Germain-la-Campagne (Eure), à Dompierre (Oise) et à Avenches, on achète une statue ou une statuette en métal précieux, à Berthouville (Eure) une phiale en argent, à Nantes on ajoute des gradins au théâtre. « Ailleurs, les dons pourraient rassembler le fruit de collectes pour la participation aux frais des cérémonies ou de l'entretien des bâtiments » (Fauduet 1993). Cette caisse sacrée pouvait également profiter du produit d'amendes particulières. Un tel approvisionnement est confirmé par une inscription mise au jour aux Echelles (Savoie, CIL XII 2426, CAG 73, p. 157). Trouvée dans le lit du Giers en 1787, elle porte l'annotation suivante : LEX RIVI VL [...] SI QVIS IN EO M-/[l(n)]XSERIT SPURCIT(iam)/FECERIT IN TEM(plum)/IOVIS D(omestici ?) DENARIUM UNUM D(at) DE-/L(latoris) PARS DIM(idia) ESTO /NISI L(ongius) P(assibus) V (traduit par : « Loi de la rivière UI[...] Si quelqu'un urine ou défèque dedans, qu'il donne un denier au temple de Jupiter [...] que la part du délateur soit de la moitié, à moins qu'il ne l'ai fait à plus de 5 pas »).

► La seconde, la *iactatio stipis*, le jet d'une monnaie, fait partie d'un scénario rituel, comme l'indique un passage de Sénèque transmis par Lactance *Inst. II, 2, 14* : « Ils vénèrent les statues des dieux, ils les supplient à genoux, ils les adorent, ils restent assis ou debout devant elles pendant une journée entière, ils leur jettent une monnaie, ils leur sacrifient des victimes ». Parfois, elles peuvent être enfouies dans les fondations du temple, pratique en cours dans le monde romain (Andringa 2002, p. 120). En cas de lancer dans un lac, dans une fontaine ou depuis une falaise, la monnaie n'est plus récupérable. Il s'agit alors d'une véritable sacralisation, qui par le geste même, fait perdre définitivement à l'objet sa valeur profane. Elle peut s'interpréter comme une pratique d'accompagnement du vœu, identique à celles qui s'observent encore aujourd'hui, avec certes moins de ferveur, à la Fontaine de Trevi ou aux Sources de la Seine. Les mentions épigraphiques ne sont guères explicites en Gaule, même si, comme nous le verrons, les témoignages archéologiques en sont plus nombreux.

Il semblerait donc que l'usage de la monnaie dans les sanctuaires gallo-romains repose sur un fond juridique et religieux purement romain. Toutefois, l'analyse précise de la documentation archéologique pose deux problèmes de fond. Le premier est l'apparition du phénomène, antérieure à la conquête romaine. Le second concerne les formes adoptées, en permanente mutation au cours de l'antiquité gallo-romaine. Il semble donc nécessaire de relire cette leçon théorique à travers celle des données matérielles. Cette démarche nécessite une approche

chronologique, qui seule permet de mesurer l'importance de l'apport méditerranéen dans des pratiques largement endogènes. Elle permet également de mieux évaluer la progressive transformation de ces dernières au cours du Haut et du Bas-Empire.

### **La consommation de la monnaie dans les lieux de culte, de la période laténienne au Bas-Empire**

La déposition monétaire dans les sanctuaires est à fixer avec les débuts de l'utilisation du numéraire lui-même. Elle s'étend à l'ensemble du bassin méditerranéen et peut être observée, en particulier, en Italie républicaine. Dans le monde celtique, plusieurs auteurs en ont rappelé les motivations profondes et se sont attelés à déterminer son rôle précis, au sein de rituels variés et en perpétuelle mutation (Brunaux 1987; Gruel 1991 et 2005; Delestrée 1996). C'est également le cas pour la période gallo-romaine, même si les études de fond sont moins nombreuses (Aubin et Meissonnier 1994; Rey-Vodoz 1994; Fauduet 1993; Andringa 2002). Tout au long de la période qui nous concerne, elle participe à des rituels complexes, la monnaie n'étant que l'un des éléments déposés, au milieu de restes fauniques, d'éléments métalliques (en particulier parure, miroirs, etc.), de céramique (vases miniatures, services à boire), sans parler des ex-votos (représentations en terre blanche, en pierre ou métalliques). Les sanctuaires bien documentés de Jouars-Pontchartrain, Viuz-Faverges, d'Argentomagus, de Bennecourt, d'Estrée-Saint-Denis, d'Halatte, de Nitry<sup>419</sup>, pour plusieurs d'origine celtique, permettent de proposer cette lecture transchronologique. Sur tous, il semble que les dons monétaires soient récurrents bien que variables en quantité. Son importance est soulignée par la présence concomitante de tessons de céramique taillés en forme de rondelles, d'anneaux ou de rouelles dont les contextes de découverte sont identiques au numéraire (par exemple à Pouillé, à Corent ou à La Villeneuve-au-Châtelot<sup>420</sup>). La bibliographie traditionnelle a d'autre part souligné son abondance dans les sanctuaires topiques, tout particulièrement ceux de sources, où les monnaies sont couramment recueillies dans les bassins (Grenier 1960: Bourbonne, Saint-Honoré-les-Bains, les Fumades, Menthon, Saint-Alban, Coren, Bully-sur-l'Arbresle, Saint-Amand, Bagnols-sur-Cèze, Désaignes, Bourbon-l'Archambault, le Mont-Dore, Plombières, Bains-les-Bains, Niederbronn, Nierstein, Sources de la Seine, Montbouy, Chardon 1984, de Sceaux-en-Gâtinais et d'Argentomagus, Fauduet et Rabeisen 1993). Si parfois, sur des arguments qui nous semblent discutables, on attribue ces gestes à des citoyens romains (voire l'étude sur le puisard de Bourbonne, Sauer 2005), le bon sens veut qu'ils soient l'expression des populations gallo-romaines. Contrairement à certains objets (formes céramiques réservées aux sanctuaires de source, Bonnard 1907; Manière 1967), son usage semble donc généralisé à tous les types de site. Il se limite toutefois aux lieux de culte collectifs et semble absent des manifestations privées.

Cette utilisation généralisée ne s'oppose pas aux enseignements tirés des textes antiques et l'on pourrait n'y voir qu'une influence, tardive, de pratiques italiques. Toutefois, la présence de monnaies dans des niveaux gaulois, nettement mise en évidence sur l'ensemble de la Gaule et tout particulièrement en Belgique (Delestrée 1996) laisse sous-entendre qu'elles plongent leurs racines plus profondément dans les traditions locales. L'origine de la *iactatio*, en particulier, a été longtemps discutée. Nombreux étaient ceux qui y voyaient l'expression de traditions celtes indigènes (Toutain 1920), quelques-uns celles des civilisations

<sup>419</sup> Jouars-Pontchartrain, Yvelines, Blin et Lepetz 1999, p. 65-71 ; Viuz-Faverges, Savoie, Amandry et Rémy 1995 ; Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, Indre, Fauduet 1993 ; Estrée-Saint-Denis, Oise, Quérél et Woimant dir. 2002, Forêt d'Halatte, commune d'Ognon, Oise, Durand dir. 2000 ; Nitry Champagne, Yonne, Nouvel 2004.

<sup>420</sup> Pouillé, Loir-et-Cher, Bourgeois 1991 : 173 ; Corent, Puy-de-Corent, Puy-de-Dôme, Poux dir. 2004 ; La Villeneuve-au-Châtelot, Aube, Piette 1981.

méditerranéennes (Blanchet 1904). Les acquis de la recherche récente permettent des conclusions plus nuancées.

Il semble qu'une approche chronologique soit nécessaire pour mieux saisir la variété des pratiques et les influences locales ou exogènes. Plusieurs auteurs, en particulier V. Rey-Vodoz (Rey-Vodoz 1991 reprise par Andringa 2002) ont d'ailleurs initié cette démarche, en identifiant deux phases nettement distinctes.

La première, de 50 avant J.-C. au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, serait marquée par l'importance des offrandes retrouvées étalées dans l'enceinte sacrée. Les faciès mobiliers sont différents d'un sanctuaire à l'autre, constitués de monnaies, de rouelles, d'anneaux, d'armes miniatures etc. Ses modalités semblent spécifiques aux régions voire aux sanctuaires eux mêmes.

A partir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, les particularités locales disparaissent. Elles sont remplacées par des pratiques codifiées, issues du modèle italien. Le mobilier mis au jour est essentiellement composé d'ex-votos de natures variées (autels votifs, statues et statuettes de divinités, stèles, représentations diverses, figurines en bronze ou en terre cuite, éléments anatomiques, plaquettes avec paires d'yeux, etc.) alors que les dons d'objets d'origine profane, ex-votos de fonction, deviennent plus rares. L'offrande monétaire persiste cependant, même si elle semble s'adapter aux formes romaines du *votum*.

Une mise en perspectives des données récemment accumulées souscrit, dans les grandes lignes, à cette vision. Toutefois, les travaux menés depuis les années 1980 sur un grand nombre de sanctuaires d'origine laténienne, permettent de mieux mesurer la genèse du phénomène et de nuancer, dans le détail, ces observations.

#### ► **De La Tène moyenne au début du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère**

L'usage de la monnaie dans les sanctuaires semble contemporain de son apparition en Gaule. Les frappes les plus anciennes, qui remontent selon certains au début du 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère, seraient en effet présentes sur nombre de sites cultuels (Delestrée 1996, Brunaux et Delestrée 2005 ; Fitzpatrick 2005). Toutefois, la plupart des auteurs s'entendent pour dire que sa gestion, antérieurement à La Tène D2, est tout à fait particulière. Elle se caractérise par des dépôts fastueux, souvent de monnaies d'or, mis au jour dans toute l'Europe moyenne (Furges-Gunti 1982 ; Furges-Gunti 1987 ; Guggisberg 1996). L'ensemble des découvertes monétaires en sanctuaire, antérieures au début du 1<sup>er</sup> siècle est ainsi constitué de trésors volumineux (par exemple ceux de Podmokly en Bohême avec 30 à 40 kg d'or, ou de Mirebeau constitué de plus de 15 statères et quarts de statères et de 305 potins). Leur importance, autant que la valeur intrinsèque de chaque monnaie, écartent selon tous les auteurs la possibilité d'un acte individuel ou de l'accumulation de dons isolés. Il semble en effet, comme l'a souligné J.-L. Brunaux (Brunaux 1987) que la consommation métallique des premières phases de déposition exclut la possibilité de jets de monnaie individuels (Aubin et Meissonnier 1994, p. 143). La composition des dépôts, formés d'espèces identiques, confirmerait d'ailleurs des origines uniques. Un texte d'Arrien, daté du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère (mais se rapportant semble-t-il à une période largement antérieure<sup>421</sup>), éclaire, selon J.-L. Brunaux, une partie de ces usages. « C'est une loi pour quelques-uns des Celtes de faire à Artémis des sacrifices annuels. D'autres offrent à la déesse un trésor : pour un lièvre qu'ils ont pris, ils mettent la masse d'une obole. Pour un renard, une drachme. Le renard est un être rusé, toujours en alerte, c'est le fléau des lièvres. Voilà pourquoi on en donne d'avantage, c'est comme si l'on avait pris un ennemi. Pour un chevreuil, quatre drachmes, parce que c'est un animal plus gros, un gibier plus estimé. L'année révolue, quand revient

421 Arrien, Cynégétique, XXXIII, traduction E. Cougny, Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules, Paris, 1993, t. 2 : 189.

le jour de la naissance d'Artémis, on ouvre le trésor et, avec la somme recueillie, on achète une victime, qui une brebis, qui une chèvre, qui un veau s'il se trouve assez d'argent. Le sacrifice achevé, les prémices ayant été offertes à la divinité chasseresse, selon la loi de chacun, ils se régalent, eux et leurs chiens. Les chiens sont même ce jour là couronnés de fleurs, pour bien marquer que la fête se donne en leur honneur». D'autres ont proposé l'hypothèse que ces lieux, protégés par leur statut, aient été le réceptacle de dépôts au même titre qu'une banque. Certains sites profanes ont toutefois livré des trésors d'une richesse hors norme, ce qui montre qu'ils pouvaient être enfouis en dehors des lieux sacrés (Saint-Denis-les-Sens, CAG 89/2, p. 569-570).

#### ► **De La Tène finale à la période augustéenne**

La principale rupture semble se dessiner entre le début et le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les dépôts massifs et homogènes disparaissent alors, de même que les offrandes métalliques traditionnelles (Aubin et Meissonnier 1994; Bataille 2004). A l'inverse, on note, sur un grand nombre de sites (La Villeneuve-au-Châtelot, Mirebeau, Corent, Digeon, Gournay-sur-Aronde) la multiplication des trouvailles isolées de faible valeur et en contexte tertiaire. Pour J.-L. Brunaux «à une époque (après la conquête) où les rites ne devaient plus être aussi coercitifs, ces monnaies correspondent peut-être à des gestes différents, à des rites variés» (Brunaux 1987, p. 159). Les observations de ce genre de pratiques, encore mal déterminées au début des années 1990 (Aubin et Meissonnier 1994, p. 143-144) se sont multipliées aujourd'hui. C'est en effet dans les remplissages des fossés et des fosses, accueillant les restes du nettoyage des sanctuaires, qu'elles apparaissent désormais, associées aux restes de sacrifices et de pratiques communautaires diverses. Le numéraire employé possède une valeur nettement moins importante qu'auparavant: ce sont essentiellement les potins et les bronzes frappés, dans une moindre mesure les quinaires, qui sont maintenant concernés (Collectif 1998, p. 104; Delestrée 2005; Gruel 2005).

Leur nombre peut être important, comme à Digeon ou à Morvilliers-Saint-Saturnin (Delestrée 1996), parfois plus faible (Montreuil-Bélay, Allonnes, Juvigné<sup>422</sup>, Aubin et Meissonnier 1994, Mandeure, Thivet et Nouvel 2008). L.-P. Delestrée a cependant noté que 93 à 95% de la monnaie recueillie dans les sanctuaires d'origine laténienne correspondent à la circulation tardive (Delestrée 1991, p. 224; Delestrée 2005). Quelques éléments permettent d'ailleurs de supposer que cette consommation monétaire hors du commun avait parfois nécessité une fabrication sur place, comme le prouverait la mise au jour de séries surfrappées caractéristiques (Digeon et la série à l'archer; Bois l'Abbé et la série au coq: Delestrée 1996), voire de coins monétaires (Corent, en cours d'étude pour la série au renard, Eriseul, Haute-Marne, pour les quinaires LT 8178: CAG 52, p. 195). Cette abondance n'est cependant pas généralisée et K. Gruel a souligné l'existence de sanctuaires sur lesquels la monnaie était nettement moins abondante (Gruel 1991 et 2005).

Quelques découvertes permettent de mieux cerner les modes de déposition. En forêt de Compiègne (Berdeaux-Le Brazidec 2003), le sol du centre du sanctuaire a fourni 24 bronzes et 5 potins épargillés sur le sol. A Trogouzel (Gruel 1991) elles étaient concentrées, ce qui laisse supposer l'existence d'un regroupement perturbé au sud de l'enceinte polygonale. A Eu (Fauduet et Rabeisen 1993) les monnaies gauloises ont été déposées en lots ou en piles plus ou moins importants. A Mandeure, les phases de La Tène D1b ont fourni environ 100 monnaies gauloises, épargillées sur le sol de circulation de l'aire sacrée du sanctuaire. Il s'agit d'espèces de faible valeur (S. Izri in Thivet et Nouvel 2008).

Même si aucun élément matériel ne vient encore le confirmer, il semble que l'on soit là en face des premières manifestations de la *iactatio* en Gaule. C'est en effet au cours de La Tène D2, plus sûrement après la conquête romaine (Gruel 1991) que ce phénomène

<sup>422</sup> Montreuil-Bélay, Maine-et-Loire, CAG 49: 38; Allonnes, Sarthe, Gruel 2005; Juvigné, Mayenne, CAG 53: 84.

se développe, autant dans les sanctuaires d'origine laténienne que dans les lieux de culte topiques moins structurés. Les sources d'Argentomagus et de Bourbonne ont en effet livré un grand nombre de monnaies gauloises tardives (Fauduet et Rabeisen 1993; Sauer 2005), l'exemple le plus caractéristique restant la source de la Goulotte à Liffol-le-Grand (CAG 88, p. 203-204, une dizaine de potins et des rouelles, quelques céramiques). Ce geste est également visible à de nombreux passages à gué (Bruz et Rennes, au passage de la Vilaine, Saint-Mars-de-Coutais et Angers sur la Mayenne, Jaulnes et Montereau sur la Seine<sup>423</sup>). Parfois, comme à Villeneuve, sur le Léman, trois monnaies avaient été glissées dans la fente d'une statue en bois de 1,25 m de haut (Wyss 1979). Enfin, au Grand-Saint-Bernard, elles avaient été glissées dans les fissures d'un grand rocher au centre du sanctuaire (Geiser 2005).

Ces pratiques ne sont pas limitées aux seules monnaies, plusieurs sanctuaires ont permis d'observer que les rouelles, voire les fibules ou les armes miniatures avaient suivi les mêmes modalités de déposition (Acy-Romance et Flaviers : Tisserand 1980, p. 61-74; Alésia : Fauduet et Rabeisen 1993 ; La Villeneuve-au-Châtelot : Bataille 2004).

Une fois les monnaies déposées ou lancées, elles pouvaient être périodiquement évacuées, avec les reliefs des autres pratiques cultuelles, sans pour autant être réutilisées. À Nitry (Yonne), à Gournay-sur-Aronde (Oise) ou à Vendeuil-Caply (Somme, Berdeaux-Le Brazidec 2003) elles ont été retrouvées dans les fossés, dont le remplissage était le résultat du nettoyage de la partie centrale du sanctuaire. À Martigny (Valais), les 120 monnaies véragres avaient été regroupées dans une fosse à proximité du *fanum*, accompagnées de fibules (Cole 1999). Ces observations permettent d'affirmer qu'elles n'étaient donc pas récupérées pour un usage spécifique, mais destinées à rester enfouies dans l'espace sacré (Rey-Vodoz 1994).

Les traces de mutilations confirmeraient cette volonté d'empêcher toute récupération. L'article de G. Aubin et de J. Meissonnier a d'ailleurs définitivement réfuté les autres interprétations possibles (marques d'épreuve, anathème) et confirme la spécificité cultuelle des ces mutilations (Aubin et Meissonnier 1994, p. 144-146). Les fibules et les rouelles, retrouvées dans les mêmes contextes ont en effet supporté les mêmes traitements, qui trouvent leur origine dans les manipulations observées dans les sanctuaires sur les mobiliers métalliques, dès le 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Bataille 2004). Les monnaies peuvent subir des pliages, des découpes, des écrasements ou des rayures (Fauduet et Rabeisen 1993 ; Aubin et Meissonnier 1994, p. 146-147 ; Gruel et Clément 1987) qui permettent de les consacrer sans crainte de récupération profane. À Mandeure, ce sont près de 900 kg de monnaies fondues qui ont été ainsi enfouies dans une fosse (CAG 25, p. 330). Ces manipulations touchent préférentiellement les espèces de forte valeur (presque systématiques sur l'or, importantes sur l'argent, plus rares sur le bronze : Aubin et Meissonnier 1994, p. 146). Dans certains cas, comme à La Villeneuve-au-Châtelot ou à Juvigné, on peut y voir la main d'une seule autorité, parfois, plus exceptionnellement, des gestes multiples. Cela confirmerait que la gestion de ce mobilier répond alors à des règles strictes, supervisées par des personnes responsables. Ces pratiques, qui concernent auparavant l'ensemble du matériel métallique et céramique, ont été rapprochées des écrits de César, qui rappellent que toucher à ces offrandes était puni de mort dans d'affreuses souffrances (BG VI-17).

Il semble donc qu'au cours du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, la consommation de la monnaie ait connu de nouvelles modalités, jusqu'alors inusitées. À la disparition des dépôts volumineux, interprétés comme des actions collectives, répond la découverte de monnaies déposées isolément et de faible valeur. Elle reflète le développement de pratiques individuelles marquées, peut-être influencées par celles en cours dans le monde italique (Andringa 2002)

423 Bruz et Rennes, Ille-et-Vilaine, CAG 35: 268; Saint-Mars-de-Coutais, Loire-Atlantique, CAG 44: 36; Angers, Maine-et-Loire, CAG: 49: 125; Mayenne, Gué Saint-Léonard, CAG 53: 136; Jaulnes et Montereau, Seine-et-Marne, Trésors Monétaires, XX, 2005: 166.

ou par la monétarisation progressive de la société (Brunaux 1987). La gestion de ce pécule respecte cependant, jusqu'à l'époque d'Auguste au moins, des règles traditionnelles. Les mutilations observées et l'abondance de numéraire dans les structures comblées par le nettoyage des surfaces cultuelles démontrent qu'elles étaient des offrandes consacrées et constituaient le patrimoine inviolable de la divinité (Brunaux 1987).

#### ► **La Période julio-claudienne**

A partir de l'époque augustéenne, les grandes lignes de cette évolution se perpétuent. Toutefois, on constate rapidement la disparition des monnaies dans les contextes secondaires ou tertiaires (fossés, fosses de nettoyage) et leur persistance dans les sources, les gouffres, les gués ou les falaises. Il semble donc qu'un nouveau mode de gestion intervienne, au cours d'une période de lente mutation qui se poursuit durant toute la période julio-claudienne. Cette phase est en effet marquée par l'apparition de dépôts dits de sanctuaires, caractérisés par des assemblages de monnaies disparates, romaines ou gauloises et de faible valeur (Toutain 1918). Leur faciès est proche des contextes secondaires observés aux phases précédentes (La Villeneuve-au-Châtelot, Mordelles, Montreuil-Bellay, les deux de Port-Haliguen, d'Orcines Puy-de-Dôme, de Sens, ou d'Alésia.<sup>424</sup>). A Ménétréau, (Nièvre) de faibles creusements contenaient de petites quantités de monnaies, généralement antérieures à Claude (Aubin et Meissonnier 1994, p. 149). Il semble que ces ensembles aient été constitués par l'assemblage des monnaies déposées individuellement dans des lieux de culte. En effet, les frappes présentes portent de nombreuses traces de mutilations, qui confirment la persistance des pratiques antérieures. Ces monnaies sont enfouies dans l'enceinte cultuelle ou à proximité et rien ne dit qu'elles aient été destinées à être réinvesties. Ils contiennent d'ailleurs souvent des ex-votos (des rouelles, également mutilées à La Villeneuve-au-Châtelot, Veillon 1987). Parfois, comme à Juvigné, cette meurtrissure est portée à l'aide d'un poinçon unique, indice d'un meilleur encadrement des dévotions. L'étude de G. Aubin et de J. Meissonnier a d'ailleurs montré à partir de ce site et de celui d'Alésia, que ces mutilations monétaires se tarissaient à partir du règne de Tibère, pour par la suite devenir anecdotiques. Ces dépôts peuvent parfois être conservés dans des coffres en pierre, comme celui de Niort qui contenait 733 monnaies (490 gauloises et 242 romaines de la République à Domitien, CAG 79, p. 237).

Sur le sanctuaire du Champ des Fougères à Mandeville, c'est durant les règnes d'Auguste et de Tibère que les dépositions sont les plus abondantes, formant presque les deux cinquièmes des 513 monnaies retrouvées en fouilles. Le nombre de monnaies déposées chute dès la fin de la période julio-claudienne, bien que les couches contemporaines soient parfaitement conservées.

Enfin, les exemples du Chasseron, des sources des Chartreux à Cahors (Lot, Collectif 1995) ou de la Douix (Châtillon-sur-Seine, Côte d'Or, Buvot *et al.* 1996), de Bourbonne-les-Bains et du gué de la Mayenne montrent que le jet de monnaies, non encadré, en milieu naturel connaît alors un fort développement. Il se tarit cependant rapidement, à partir de la période flavienne et disparaît au milieu du 2<sup>e</sup> siècle. L'important ensemble de numéraire recueilli au pied des falaises du Chasseron possède un faciès chronologique particulier (voir dans ce volume). Il confirme avant tout la réalité du geste lui-même, effectué par des individus isolés. Son contexte permet surtout d'affirmer que seules les monnaies (et quelques rares objets monétiformes) ont été l'objet de ces lancers. Il permet enfin de noter que le flétrissement des jets de monnaies dans les falaises est contemporain de la construction

<sup>424</sup> La Villeneuve-au-Châtelot, Zehnacker *et al.* 1984; CAG 10, p. 614-616; Mordelles, Ille-et-Vilaine, de Montreuil-Bellay, Maine-et-Loire, Port-Haliguen, Morbihan : Aubin et Meissonnier 1994, p. 144-148; Orcines Puy-de-Dôme, Nouvel in Paillet et Tardy 2005, Sens, CAG 89/2, p. 648, Alésia, Aubin et Meissonnier 1994, p. 144.

du temple. On voit ici l'importance des efforts réalisés pour réguler les dévotions populaires. Tous ces éléments soulignent la nature des évolutions qui marquent cette période. L'encadrement des gestes se fait plus présent, et l'initiative individuelle tend à disparaître. Les monnaies sont désormais rassemblées et, si elles ne sont toujours pas mobilisées à des fins collectives, elles sont enfouies dans des conditions réglementées. Le tarissement progressif des jets de monnaies en milieu naturel et des indices de mutilations monétaires militent également en faveur de cette transformation. Cette période est également marquée, sur la plupart des sites publiés, par des restructurations architecturales importantes (Andringa 2002) ou par la construction de temples sur les sanctuaires topiques. Il serait tentant de traduire ces observations archéologiques comme le reflet du développement d'un clergé mieux structuré et mieux respecté ou d'un encadrement politique plus efficace.

#### ► **De la fin du 1<sup>er</sup> siècle au début du Bas-Empire**

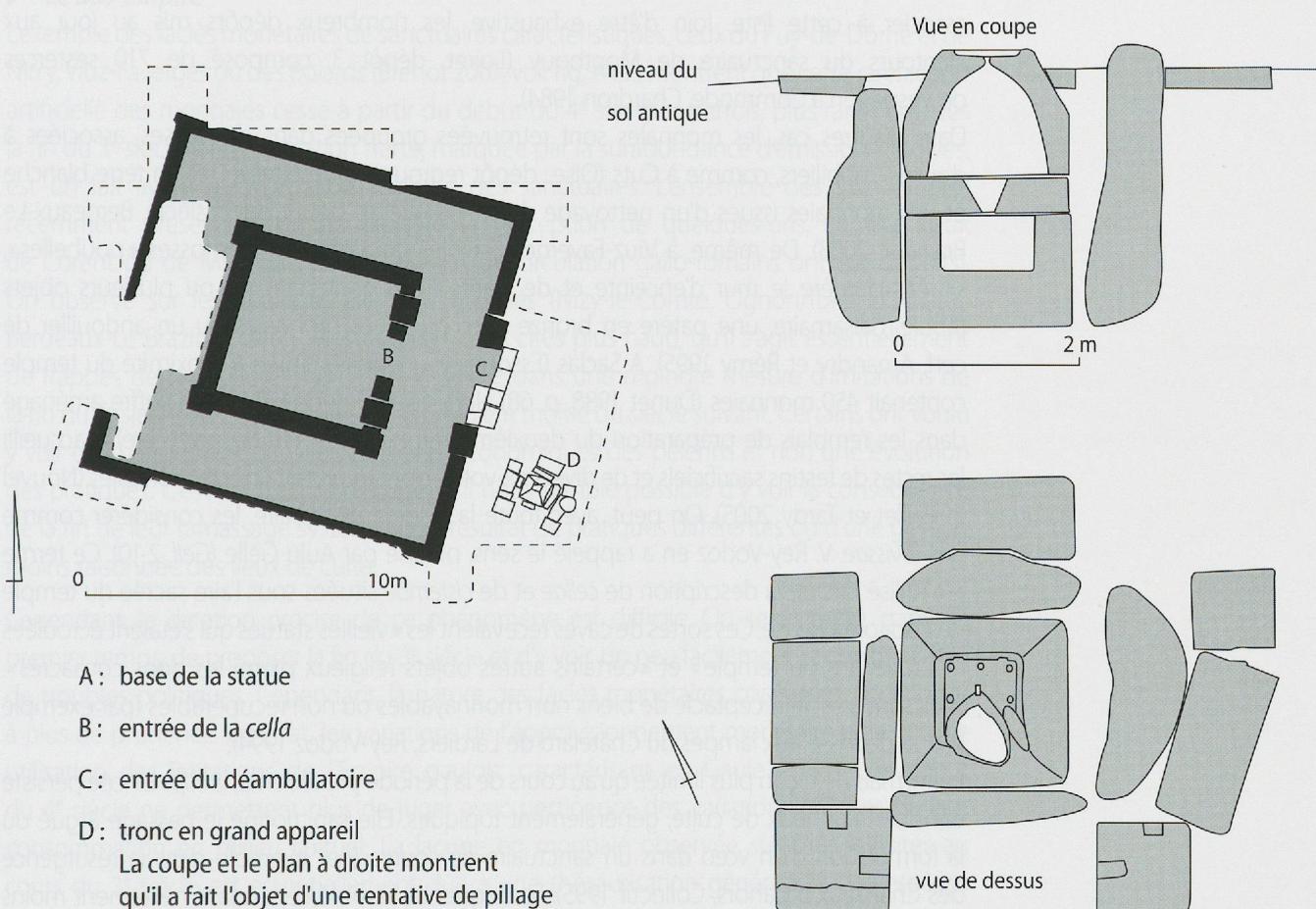
Au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle et jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle, ces règles progressivement ordonnées vont se généraliser. La fouille de nombreux sites montre que la gestion des éléments monétaires répond alors plus précisément à la leçon des textes antiques (Andringa 2002, p. 120-122).

Les frappes concernées sont généralement de faible valeur, majoritairement des moyens bronzes (*as* et *dupondii*), plus rarement des sesterces. Les monnaies d'argent sont relativement inhabituelles et celles d'or rarissimes. Les quatre *aurei* groupés aux abords d'une chapelle du sanctuaire de La Boussière, à Mâlain, font figure d'exceptions (Berdeaux-Le Brazidec 2003). Ce faciès est donc le reflet de pratiques individuelles et rien n'indique que des enfouissements collectifs de forte valeur aient alors eu lieu.

Les indices sur les lieux de déposition confirment cette vision. Les rares monnaies de ces périodes retrouvées en contexte apparemment primaire se concentrent dans la *cella* des temples ou à ses abords immédiats. Elles ont été mise au jour sous des sols scellés (sanctuaires de la forêt d'Halatte, Oise, Berdeaux-Le Brazidec 2000 ; Jouars-Pontachartrain, Yvelines, Blin et Lepetz 2000, Blin 2000, Viuz-Faverges, Amandry et Rémy 1995-1996), dans les interstices des sols de hérisson (Nitry, Nouvel 2004, p. 28), ou encore dans les murs, dans des petits trous (Viuz-Faverges) et des anfractuosités de roches (Grand-Saint-Bernard, Geiser 2005) ou le fond des sources (Lons-le-Saunier, Popovitch 2002). Parfois, on observe de petits dépôts, interprétés comme de fondation. Il en est ainsi des *aurei* de Mâlain ou de deux monnaies du 2<sup>e</sup> prises dans le béton du sol d'un temple à Viuz-Faverges (bâtiment 11, Amandry et Rémy 1995). A Mandeure Champ des Fougères, la campagne 2009 a révélé plusieurs petits dépôts de deux à cinq monnaies, datés du milieu du 1<sup>er</sup> siècle au milieu du 3<sup>e</sup> siècle et enfouis dans des céramiques fragmentaires.

Quoiqu'il en soit, les monnaies du Haut-Empire postérieures au milieu du 1<sup>er</sup> siècle restent paradoxalement rares sur les lieux de culte. Celles qui sont mises au jour proviennent, comme on l'a vu, de contextes particuliers : anfractuosités inaccessibles, fonds de source, sols scellés, dépôts. Cette relative pauvreté pose problème, comme le souligne V. Rey-Vodoz (Rey-Vodoz 1994) «On peut se demander pourquoi, alors que l'on vient de constater l'abondance de tels objets aux époques précoce, les sanctuaires plus tardifs ou tout au moins les phases plus tardives de sites anciens en livrent d'ordinaire peu, même si leur fréquentation dure longtemps». Il semble à la plupart des auteurs que ce tarissement paradoxal soit l'expression d'une gestion plus régulière des dons des fidèles. Ces derniers, par certains de leurs gestes, cherchent d'ailleurs parfois à soustraire leur offrande au traitement commun. Les rares éléments retrouvés en contexte primaire seraient les témoins d'une masse plus importante récupérée et gérée par le clergé attaché au temple, réinvestie dans son fonctionnement. Plusieurs éléments vont dans le sens d'une telle interprétation.

De nombreux troncs monétaires ont été mis au jour, mobiles ou fixes. H. Longpérier en cite en certain nombre (Longpérier 1869). Ils peuvent être en céramique comme sur le buste tirelire de Vichy (Allier), en bronze comme l'Epona de Loisia (Jura), en pierre sur un socle rectangulaire comme à Gourzon Châtelet (Haute-Marne CAG 52, p. 219), à Alésia ou à Eriseul Clos Mauvais (Haute-Marne, CAG 52, p. 195). À Vertault (Côte d'Or), un groupe sculpté de deux personnages présente une fente qui ouvre sur l'intérieur du bloc, à Bourbonne, c'est un tronc en grès (partie inférieure rectangulaire, supérieure pyramidale, les deux étant scellées). Deux éléments en tous points identiques ont été observés dans deux piscines de Villars-d'Héria (Jura, Nouvel, Lugimbühl et Bichet 2008, p. 91). Un autre, portatif et en forme de tube terminé par une gueule ouverte, est connu à Biache-Saint-Wast (TAF II, Pas-de-Calais, n°84, p. 87). Il contenait encore des monnaies en argent et en bronze du Haut-Empire. Des troncs sont encore supposés à Jublain (Mayenne, Naveau dir. 1997, p. 191), à Entrain-sur-Nohain (Nièvre) et à Vertault (Aubin et Meissonnier 1994, p. 149). Le plus caractéristique reste cependant celui de Crain (Yonne, fig. A4.1).



**Fig. A4.1** Le fanum de Crain et le tronc monétaire.

Construit en gros blocs enterrés (au sud de l'entrée du déambulatoire), il contenait encore 207 monnaies. Les plus anciennes sont de Tibère, Auguste, Vespasien, Néron et les plus récentes de Commode et de Crispine (Meissonnier 1973). Leur récupération totale était rendue impossible par l'étroitesse de l'entrée, ce qui a permis la conservation d'une partie d'entre elles. Dans la plupart des cas toutefois, ces réceptacles pouvaient être vidés et leur contenu utilisé à toute fin utile.

Parallèlement, la pratique de l'enfouissement définitif persiste encore jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent plusieurs exemples, notés dès le début du 20<sup>e</sup> siècle (Toutain 1918). Dans certains cas, il s'agit de caissettes ou de caisses enfouies dans l'aire sacrée comme aux Fontaines-Salées (Yonne, CAG 89-2, p. 613). Contenu dans un coffre en fer, ce dépôt est composé de quatre deniers, trois sesterces et cent as ou *dupondii* d'Auguste à Antonin. Dans d'autres dépôts, les monnaies ont été enfouies sans contenant, comme sur les sites de la forêt de Compiègne, aux Tournelles (lot de moyens-bronzes jusqu'à Commode), à La Croix-Saint-Ouen Le Château Bellant (lot de moyen bronzes de Titus à Commode) ou au Carnois, sanctuaire périphérique de l'agglomération du Mont Chyprès (dépôt clos sous Commode, Berdeaux-Le Brazidec 2003). On pourrait associer à cette liste, loin d'être exhaustive, les nombreux dépôts mis au jour aux alentours du sanctuaire de Montbouy (Loiret, dépôt 3, composé de 710 sesterces de Vespasien à Commode, Chardron 1984).

Dans d'autres cas, les monnaies sont retrouvées groupées dans des fosses, associées à d'autres mobiliers, comme à Cuts (Oise : dépôt regroupant des statuettes en terre blanche et des monnaies issues d'un nettoyage du sanctuaire au début du 2<sup>e</sup> siècle, Berdeaux-Le Brazidec 2003). De même, à Viuz-Faverges (Savoie), on a observé des fosses « poubelles », situées derrière le mur d'enceinte et de petits trous contenant un ou plusieurs objets (fibule, balsamaire, une patère en bronze avec quelques monnaies ou un andouiller de cerf, Amandry et Rémy 1995). À Saclas (Essonne), une fosse située à proximité du temple contenait 450 monnaies (Dunet 1988, p. 68) alors qu'au Puy-de-Dôme, un coffre aménagé dans les remblais de préparation du deuxième temple (vers 140 de notre ère) a accueilli les restes de festins sacrificiels et de divers ex-votos, dont une trentaine de monnaies (Nouvel in Paillet et Tardy 2005). On peut, avec toute la réserve nécessaire, les considérer comme des *favissae*. V. Rey-Vodoz en a rappelé le sens, précisé par Aulu Gelle (*Gell. 2-10*). Ce terme est utilisé lors de la description de *cellae* et de *cisternae* situées sous l'aire sacrée du temple du Capitole à Rome. Ces sortes de caves recevaient les « vieilles statues qui s'étaient écroulées et provenant du temple » et « certains autres objets religieux parmi les dons consacrés ». Elles sont ainsi le réceptacle de biens non monnayables ou non récupérables (par exemple la grande fosse aux lampes du Châtelard de Lardiers, Rey-Vodoz 1994).

Enfin, mais de façon plus limitée qu'au cours de la période précédente, la *stips* lancée persiste dans certains lieux de culte, généralement topiques. Elle sanctionne le passage à gué ou la formulation d'un vœu dans un sanctuaire de source (par exemple dans la résurgence des Chartreux à Cahors, Collectif 1995). Sa fréquence semble cependant nettement moins importante à partir du début du 2<sup>e</sup> siècle.

La période s'étendant du milieu du 1<sup>er</sup> siècle au 3<sup>e</sup> siècle est donc marquée par la rationalisation de l'usage cultuel de la monnaie. Si les pratiques semblent toujours le fait d'individus isolés, les modes de dépositions sont mieux encadrés. Le jet en milieu naturel semble progressivement diminuer pour se concentrer dans le temple ou dans le *temenos*. La gestion de ces dons est plus raisonnée. Leur faible nombre, confronté à l'abondance des témoins matériels de la fréquentation et de la dévotion au sein de ces sites, est particulièrement remarquable. Il ne sous-entend pas, selon la plupart des chercheurs, une moindre pratique de la *iactatio* mais plutôt une preuve, par l'absence, d'un recyclage

efficace des offrandes. Pour V. Rey-Vodoz (Rey-Vodoz 1994), c'est la conséquence de la diffusion de coutumes proprement romaines: «si la religion des Gaulois d'après César (BG 6-17) et Strabon (Geo, IV, 1, 13) semble bien les avoir empêchés de toucher aux objets sacrés, celle des Romains par contre leur faisait certaines possibilités de le faire, dans un cadre défini». Elle rapporte ainsi une loi régissant un sanctuaire dédié à Jupiter Liber, connue par une inscription (58 avant notre ère, Furfo en Italie centrale). D'après celle-ci, il était permis d'utiliser ou de vendre ce qui avait été donné et dédicacé, en le faisant passer du sacré au profane. Cette pratique est réalisée au bénéfice du sanctuaire alors que la sacralité de la chose vendue est conservée: elle permet d'améliorer les conditions d'accueil ou de sacrifier un achat à travers l'argent monnayé issu de la vente d'un objet sacré. On peut alors imaginer, à partir d'une certaine date, la possibilité de la refonte ou de la récupération des objets métalliques de valeur et l'utilisation des cagnottes issues de la *iactatio*. Cela expliquerait, à la fois la paradoxale rareté des éléments numismatiques entre la période flavienne et la fin du 3<sup>e</sup> siècle, l'absence de numéraire de valeur au sein des rares ensembles conservés, autant que la monumentalisation qui s'observe alors sur ces sanctuaires.

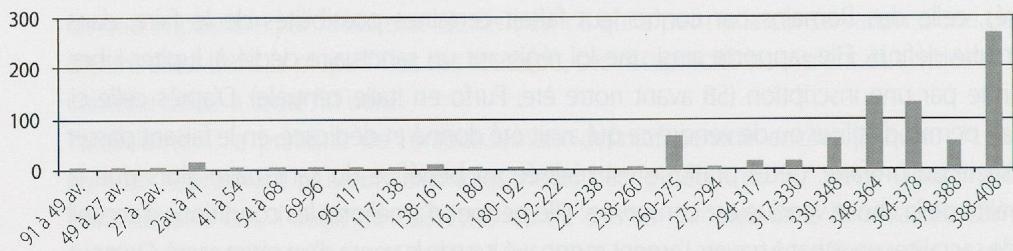
#### ► **Le Bas-Empire**

L'exemple des faciès monétaires de sanctuaires caractéristiques, ceux du Puy-de-Dôme et de Nitry, Viuz-Faverges ou des Bolards (Brenot 2001, voir fig. A4.2) montrent que cette raréfaction artificielle des monnaies cesse à partir du début du 4<sup>e</sup> siècle et parfois, plus rarement, dès la fin du 3<sup>e</sup> siècle. Cette mutation nette, marquée par la surabondance d'émissions tardives, est un fait avéré sur la grande majorité des sanctuaires. L'ensemble des sites étudiés récemment présente cette particularité (à l'exception de quelques-uns, comme ceux de Corent ou de Mirebeau où les niveaux de circulation gallo-romains ont été détruits). On observe sur les quelques exemples publiés (Nizy-le-Comte, Ognon/forêt d'Halatte, Berdeaux-Le Brazidec 2003, sans rappeler ceux cités plus haut), qu'il s'agit essentiellement de frappes de la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle, dans une moindre mesure d'imitations de la fin du 3<sup>e</sup> siècle ou de monnaies de la première moitié du siècle suivant. Certains ont voulu y voir un changement dans les capacités économiques des pèlerins et non une évolution des pratiques. C'est là un point discutable. Il nous semble possible d'y voir la conséquence de la fin de leur ramassage systématique, résultat de pratiques différentes ou d'une gestion moins raisonnée des lieux de culte.

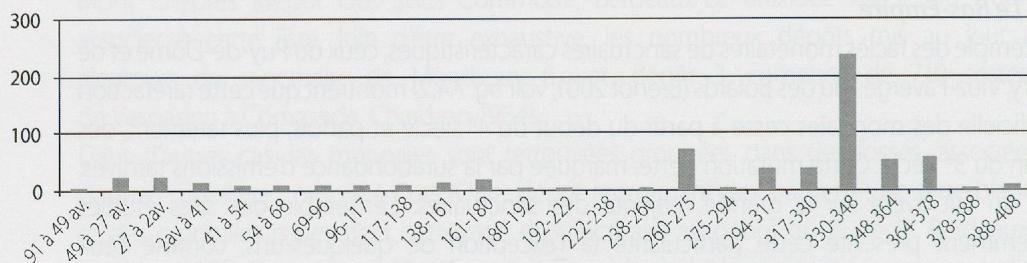
Cependant, la datation précise de ce phénomène est difficile. On serait tenté, dans un premier temps, de proposer la fin du 3<sup>e</sup> siècle et d'y voir, un peu facilement, la conséquence de troubles politiques. Cependant, la nature des faciès monétaires concernés nous incite à plus de prudence. En effet, les variations de l'approvisionnement monétaire et la longue utilisation des imitations de l'Empire gaulois, caractérisant en Gaule le 3<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> siècle ne permettent plus de juger avec pertinence des variations précises de leur consommation en milieu cultuel. La lacune en monnaie observée sur tous les sites au cours du 3<sup>e</sup> siècle est essentiellement due à une thésaurisation généralisée des espèces en argent et à un approvisionnement déficitaire en numéraire frais de bronze (Depeyrot, Hackens et Montcharte éd. 1987). A l'inverse, la surreprésentation d'imitations de la fin du 3<sup>e</sup> siècle ou de *numi* du début du 4<sup>e</sup> siècle ne signifie pas un changement dans les pratiques à ces périodes, ces numéraires formant encore l'essentiel du fond en circulation au cours de la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle (Foucray 1997). Au contraire, la comparaison avec quelques faciès caractéristiques de sites d'habitat contemporains (fig. A4.3) indique que la proportion d'imitations de la fin du 3<sup>e</sup> siècle, voire de *numi* du début du 4<sup>e</sup> est anormalement basse sur les lieux de culte, alors que celle des frappes postérieures à 348 sont, à l'inverse, sur représentées. D'ailleurs, un dépôt de sanctuaire mis au jour au Portus (Mont-Saint-Vincent,

**Fig. A4.2** Faciès monétaires de différents sanctuaires

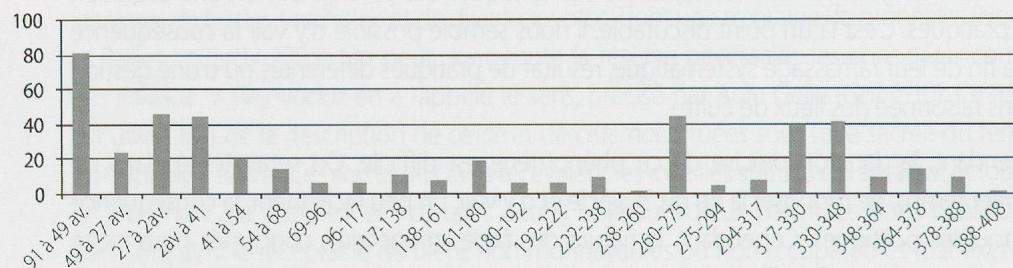
#### Diagramme monétaire du sanctuaire de Roc de Viuz



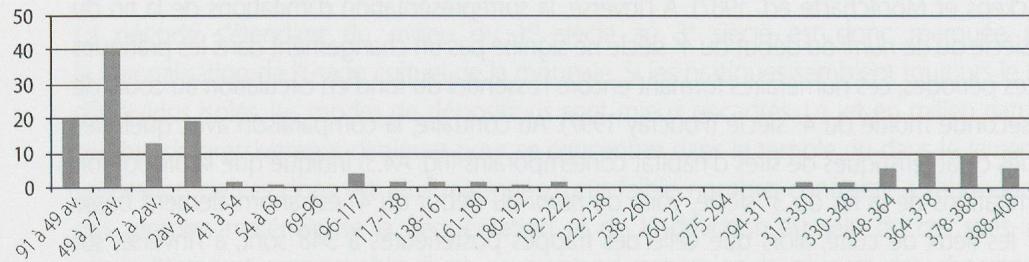
#### Diagramme monétaire du sanctuaire de la forêt d'Halatte



#### Diagramme monétaire du sanctuaire des Bolards

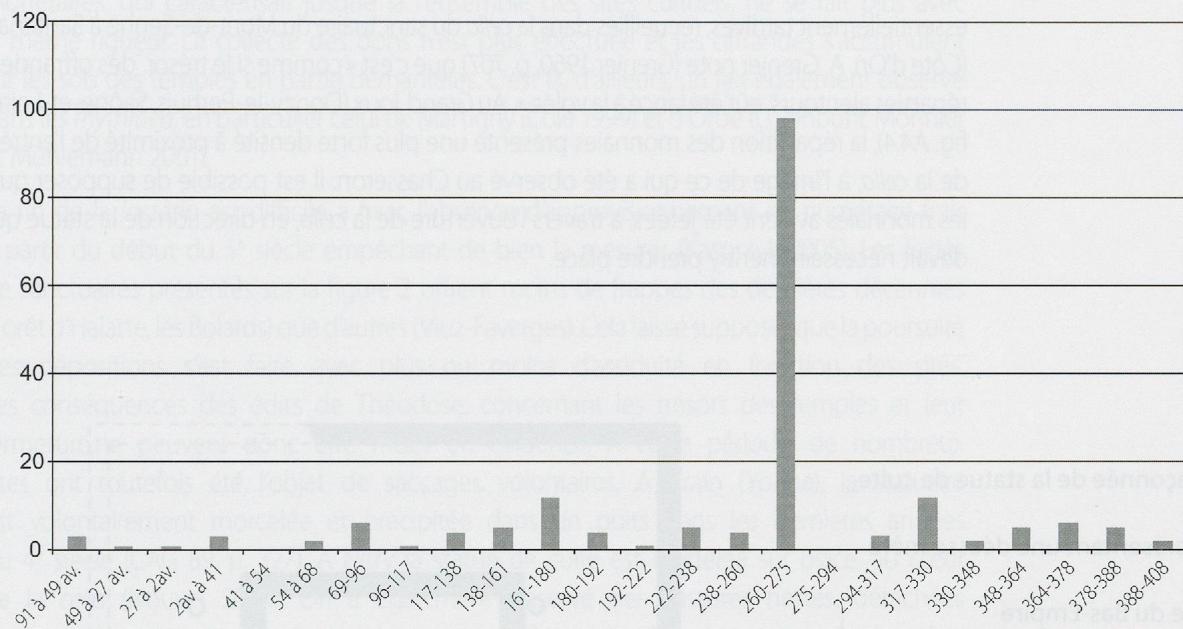


#### Diagramme monétaire du sanctuaire de Nitry



Saône-et-Loire<sup>425</sup>) montre que jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> siècle, le ramassage des monnaies, en particulier celui des imitations de l'Empire gaulois, avait encore lieu.

Cette observation est cependant variable en fonction des sites (fig. A4.2) et il est très probable que cette phase ne soit pas contemporaine sur tous les sanctuaires. Cela laisserait à penser que cette péjoration de la gestion des sanctuaires toucherait progressivement les lieux de culte au cours du 4<sup>e</sup> siècle, voire dans la deuxième moitié de ce siècle pour certains d'entre eux.

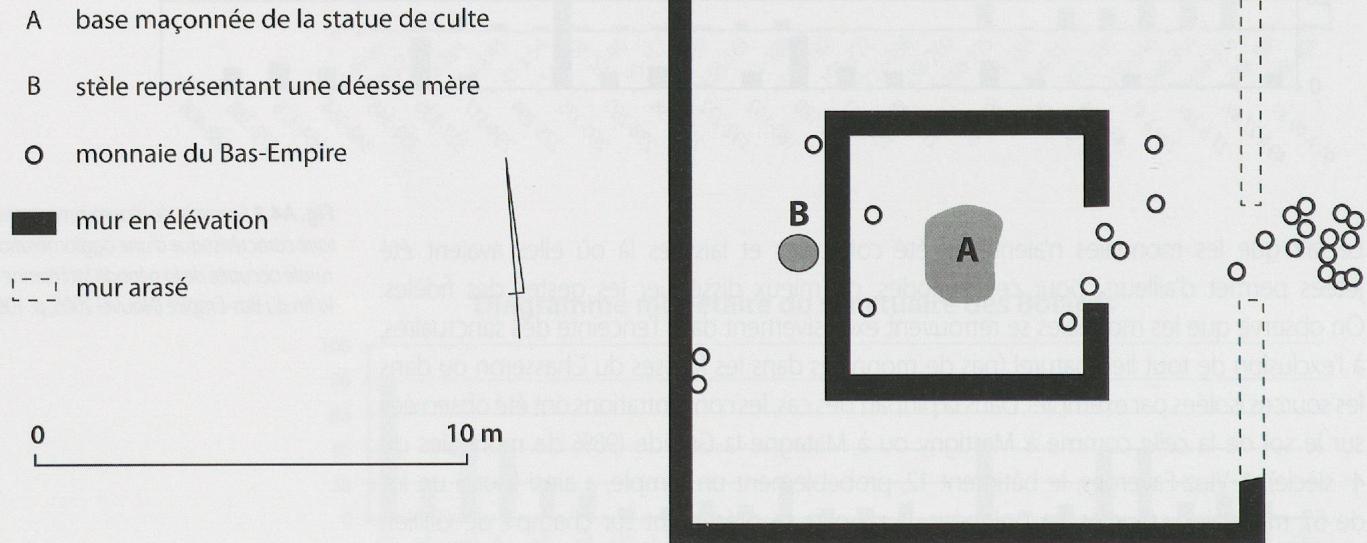


**Fig. A4.3** Exemple de diagramme monétaire caractéristique d'une agglomération rurale occupée de la période laténienne à la fin du Bas-Empire (Nouvel 2005, p. 106).

Le fait que les monnaies n'aient pas été collectées et laissées là où elles avaient été jetées permet d'ailleurs, pour ces périodes, de mieux disséquer les gestes des fidèles. On observe que les monnaies se retrouvent exclusivement dans l'enceinte des sanctuaires, à l'exclusion de tout lieu naturel (pas de monnaies dans les falaises du Chasseron ou dans les sources isolées par exemple). Dans la plupart des cas, les concentrations ont été observées sur le sol de la *cella* comme à Martigny ou à Matagne-la-Grande (98% de monnaies du 4<sup>e</sup> siècle). A Viuz-Faverges, le bâtiment 12, probablement un temple, a ainsi fourni un lot de 57 monnaies «réunies en poignées, la plupart se présentant sur champ» de Gallien à Théodore Ier (Amandry et Rémy 1995). Celui de la forêt d'Halatte a livré 130 monnaies dont 53 dans la *cella* elle-même. Le phénomène est récurrent partout dans le centre de la Gaule (Puy-Lautard, Marquaire et Perrier 1994; Saint-Bauzély, Bourgeois *et al.* 1993; Nitry, Nouvel 2004). A Flavier-Mouzon (Ardennes, Rey-Vodoz 1994), les 144 monnaies jonchaient le sol des temples, surtout entre l'entrée et le centre. De même plus au nord, en pays trévire, Y. Cabuy note que les découvertes se concentrent principalement dans la *cella* (Clavier-Vervoz, Matagne-la-Petite A et B, Dhroncken, Möhn A, Mouzon A et B., Cabuy 1994), généralement autour de la base de la statue. Un grand nombre a également été recueilli dans la galerie ou à l'immédiate périphérie. C'est donc la *cella*, demeure de la divinité vénérée, qui est le centre de la *iactatio*. Il semble que malgré une gestion moins rigoureuse des dons, les fidèles persistent dans les pratiques acquises au cours des siècles précédents et ne reviennent pas au jet en milieu naturel.

425 Composé de trente et une monnaies, dont des deniers d'Hadrien, Commode et Septime Sévère, un sesterce de Marc Aurèle, un antoninien de Macrin, deux deniers de Sévère Alexandre, un antoninien de Trajan Dèce et de Trébonien Galle, cinq de Valérien, six de Gallien, cinq de Postume et 1 de Claude II, Kasprzyk 2005.

V. Rey-Vodoz s'interroge d'ailleurs sur cette présence de monnaies dans le saint des saints: «si les monnaies sont véritablement en place, elles posent le problème du statut de cette partie centrale du sanctuaire et de son accessibilité aux fidèles. Cependant, le lancer de pièces depuis l'extérieur, ou le dépôt par l'entremise d'un prêtre ou d'un membre du personnel du sanctuaire sont également possibles». La répartition de ce mobilier, lorsqu'elle est disponible, permet cependant de préciser la réalité des gestes. Aux temples du Bois de Buchholz, de Mouzon A et B et de Nettenheim, l'essentiel des monnaies a été découvert aux alentours de l'entrée et sur le seuil (Cabuy 1994). A propos des 300 monnaies, essentiellement tardives, recueillies dans la *cella* du sanctuaire du Mont-de-Senne à Santenay (Côte d'Or), A. Grenier note (Grenier 1960, p. 707) que c'est «comme si le trésor des offrandes, réparties alentours, eût été lancé à la volée». Au Grand Joux (Donzy-le-Perhuis, Saône-et-Loire, fig. A4.4), la répartition des monnaies présente une plus forte densité à proximité de l'entrée de la *cella*, à l'image de ce qui a été observé au Chasseron. Il est possible de supposer que les monnaies avaient été jetées, à travers l'ouverture de la *cella*, en direction de la statue qui devait nécessairement y prendre place.



**Fig. A4.4** Répartition des découvertes monétaires du 4<sup>e</sup> siècle sur le sanctuaire de Donzy-le-Perhuis (Saône-et-Loire).

D'autres lieux de déposition ont cependant été mis en évidence. A Jouars-Pontchartrain (Blin et Lepetz 2000 et Blin 2000), les monnaies sont effectivement nombreuses dans le *fanum* le plus ancien (fin Ier) à égale densité avec la cour qui le borde à l'ouest, à l'intérieur du péribole. La plus forte concentration au Bas-Empire a cependant été notée à l'est, dans un petit enclos avec autel. Sur le sanctuaire d'Ognon Forêt d'Halatte (Oise), la plus grosse masse de numéraire, essentiellement tardif (207 monnaies en tout), a été observée autour d'une pierre dressée, au sud du *temenos* (Berdeaux-Le Brazidec 2000). A Estrée-Saint-Denis (Woimant *et al.* 2002), elles ont été essentiellement recueillies sur le chemin d'accès et devant le temple.

Enfin, les sources aménagées des sanctuaires de sources sont toujours le réceptacle de dons monétaires, mais leur curage n'est plus effectué avec la même régularité. A Saint-Père-sous-Vézelay (Fontaines-Salées, Yonne), le bassin BQ a ainsi livré 430 monnaies,

pour une écrasante majorité du Bas-Empire (Fabre et Mainjonet, 1965; CAG 89-2, p. 613). Leur faciès, comme celui du bassin de Saclas (Dunet 1988, p. 77) est caractéristique d'une fréquentation au cours de la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle. Enfin, à Châteaubleau, sur les 148 monnaies mises au jour, essentiellement du Bas-Empire, 44 se trouvaient dans un puits adjacent au temple (Berdeaux-Le Brazidec 2000).

L'ensemble de ces observations permet de supposer qu'au cours du Bas-Empire, dans la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle, voire plus tard sur certains sites, la gestion des offrandes monétaires, qui caractérisait jusque là l'ensemble des sites cultuels, ne se fait plus avec la même rigueur. La collecte des dons n'est plus effectuée et les offrandes s'accumulent sur les sols des temples en partie démantelés. C'est là, d'ailleurs, un fait également observé dans les *mythraea*, en particulier celui de Martigny (Cole 1999) et d'Orbe (Luginbühl, Monnier et Mühlmann 2001).

La fin de la *iactatio* est difficile à fixer, l'absence d'approvisionnement en numéraire frais à partir du début du 5<sup>e</sup> siècle empêchant de bien la mesurer (Kasprzyk 2005). Les faciès de sanctuaires présentés sur la figure 2 offrent moins de frappes des dernières décennies (Forêt d'Halatte, les Bolards) que d'autres (Viuz-Faverges). Cela laisse supposer que la poursuite des dépositions s'est faite avec plus ou moins d'assiduité en fonction des sites. Les conséquences des édits de Théodose, concernant les trésors des temples et leur fermeture, ne peuvent donc être mises en évidence. A cette période, de nombreux sites ont toutefois été l'objet de saccages volontaires. A Crain (Yonne), la statuaire est volontairement morcelée et précipitée dans un puits dans les dernières années du 4<sup>e</sup> siècle (CAG 89, p. 327). A Nitry la statue de culte est martelée sur place, au cœur de la *cella* (Nouvel 2004). On a également observé des cassures nettes, détachées à coup de marteau, sur les sculptures de Ribemont, des destructions volontaires et des renversements de stèles face contre terre à Vendeuvre (Moitrieux 1992). Pourtant, dans chacun de ces lieux, le dépôt de monnaies se poursuit malgré tout. A Nitry, les vestiges de la *figura*, encore parés d'un collier daté des années 350, sont recouverts par des monnaies théodosiennes (Nouvel 2004). A Saclas, les ruines du sanctuaire accueillent toujours des dépositions de monnaies à la fin du 4<sup>e</sup> siècle (Dunet 1988). La fréquentation individuelle, marquée par ces jets monétaires, s'est donc poursuivie longuement dans des sanctuaires déstructurés et profanés. Parallèlement, la phase d'utilisation de nombre de lieux de culte est close par des dépôts métalliques volumineux. Si beaucoup sont composés de vaisselle et d'ustensiles cultuels (Baratte 1989), plusieurs rassemblent également des monnaies. Celui recueilli aux sources de la Seine nous semble le plus caractéristique. Il associait 836 monnaies d'Auguste à Magnus-Maximus (dont deux *aurei*, et vingt-et-un exemplaires du 4<sup>e</sup> siècle) avec une fibule en or et des ex-votos anatomiques métalliques (Deyts 1996). Il serait tentant de voir dans ces enfouissements, postérieurs à l'édit de Théodose, la tentative de préserver la richesse du lieu de culte, récupérée lors d'une ultime collecte, en attendant des jours plus tolérants.

Les faciès numismatiques sont donc l'expression, au cours du 4<sup>e</sup> siècle, de changements visibles. Ils se caractérisent par la découverte d'une masse monétaire nettement plus importante, généralement retrouvée en position primaire, en particulier dans la *cella*. Cela permet de se représenter avec plus de précision le geste même de la *iactatio*, à travers la grille de la *cella* en direction de la statue de culte ou dans des lieux précis et réservés. Cette augmentation apparente des dépositions a été longuement analysée. Elle a paradoxalement lieu alors que les preuves de l'entretien des sanctuaires se font plus ténues et le mobilier associé plus réduit. Plus qu'une densification de la dévotion ou des moyens des fidèles, il faudrait y voir une diminution des capacités de gestion des sanctuaires.

Elle correspondrait à un ramassage moins régulier des témoins de la *iactatio*, qui s'accumleraient ainsi naturellement. Cette évolution est difficilement datable, mais certainement postérieure aux années 300 voire, parfois, 350.

À la fin de ce siècle, les témoins de déprédatations volontaires ont été observés sur nombre de sites. Elles n'entraîneront cependant pas la fin de leur fréquentation ni celle de la *iactatio*. Cette perdurance, dans des lieux à l'abandon, souligne, ici encore, l'initiative individuelle de ce geste de dévotion. Cela prouve en tout cas que la *iactatio* peut se passer d'un encadrement et d'un clergé.

Par la suite, l'usage de la monnaie va disparaître pour longtemps (Caulier 1992). Seules, à partir de l'époque moderne, quelques fontaines, comme celle de la Douix (Châtillon-sur-Seine, Buvot *et al.* 1996) connaîtront une reprise ponctuelle de ces pratiques, dont la manifestation actuelle, aux Sources de la Seine, est encore l'expression de coutumes plus folkloriques que superstitieuses. Si tout lien direct avec les cultes gallo-romains est peut-être à rejeter, leur rôle de *votum* s'est paradoxalement conservé.

### Conclusion

Au terme de ce parcours, on mesure mieux la distance qu'il faut opérer entre la théorie, extraite de la leçon des textes contemporains et la réalité du terrain dans les provinces gauloises. Si, pour certaines périodes, la réglementation des pratiques et leur homogénéisation permettent de reconnaître dans les dépositions monétaires les deux formes de la *stips* héritées du droit romain, leur genèse et leur devenir sont l'expression d'évolutions complexes. Seuls, les travaux récents permettent de se faire une idée, encore trop caricaturale et schématique, de ces transformations (fig. A4.5).

La consommation monétaire au sein des sanctuaires est contemporaine des premières frappes gauloises. Leur mise en œuvre se fait dans le cadre des dépôts en nombre qui caractérisent alors l'ensemble du mobilier entrant dans le cadre de ces pratiques. Toutefois, dès la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle, des mutations profondes se font jour. Alors que les dépositions d'objets profanes diminuent, l'usage de la monnaie adopte progressivement des cadres définis, similaires à ceux observés dans les civilisations méditerranéennes. Dans un premier temps encore considérées comme intrinsèquement consacrées, les monnaies restent à demeure dans le *temenos*, définitivement consacrées à la divinité. À partir de l'époque augustéenne, leur gestion obéit à des règles plus précises. Leur ramassage régulier, déduit de leur raréfaction dans les contextes détritiques, abrève probablement des caisses destinées à l'entretien et à l'embellissement des lieux de culte. Parallèlement, les jets de monnaies, fruits de pratiques individuelles, sont progressivement orientés vers le centre du lieu de culte et délaisse les réceptacles moins encadrés, en particulier ceux en milieu naturel. Cet état de fait persiste jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> siècle. Au cours du 4<sup>e</sup> siècle, parfois seulement après le milieu de ce siècle, cette gestion rigoureuse montre des signes de faiblesse. La collecte des offrandes n'est plus faite avec régularité et les monnaies s'accumulent sur les sols consacrés. Pourtant, cette péjoration ne s'accompagne pas d'une reprise de gestes traditionnels, en particulier le jet en milieu naturel (source, falaise, lac), ce qui souligne l'acculturation profonde des populations locales. L'abandon officiel des lieux de culte païens, au cours du 4<sup>e</sup> siècle ou au début du 5<sup>e</sup> siècle, ne s'accompagnera pas directement de la fin de leur fréquentation. Nombre d'entre eux accueilleront encore des jets de monnaies alors même que leurs superstructures se sont effondrées et que les éléments nécessaires à leur culte (statue, temple, autel) ont été profanés.

Ainsi, les aléas de la fréquentation des sites ne peuvent être directement déduits de la simple variation en nombre des offrandes monétaires mises au jour. Paradoxalement, la ténuité des indices numismatiques du Haut-Empire serait l'expression d'une gestion rigoureuse des offrandes des fidèles et l'abondance des frappes tardives, celle d'un dérèglement profond et irrémédiable du tissu religieux gallo-romain. (PN)

	<b>La Tène moyenne au début de La Tène finale (2<sup>e</sup> et début 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)</b>	<b>De La Tène finale à l'époque augustéenne (fin 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)</b>	<b>Epoque julio-claudienne</b>	<b>Fin 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècle après J.-C.</b>	<b>4<sup>e</sup> siècle après J.-C.</b>	<b>Fin 4<sup>e</sup> et début 5<sup>e</sup> siècle après J.-C.</b>
<b>Type de déposition primaire</b>	dépôt en nombre (céramique ou autre contenant)	Jet de monnaie, petits dépôts	Jet de monnaie, petits dépôts	Jet de monnaie, petits dépôts	Jet de monnaie	Jet de monnaie
<b>Lieu de déposition primaire</b>	dans l'enceinte du sanctuaire ou, plus rarement, dans des milieux naturels remarquables	temple, <i>temenos</i> , milieu naturel remarquable (source, grotte, gué, falaises...)	temple, <i>temenos</i> , milieu naturel remarquable (source, grotte, gué, falaises...)	temple, <i>temenos</i>	temple, <i>temenos</i>	temple abandonné ou détruit
<b>Nature du geste de déposition</b>	enfouissement en nombre, geste collectif?	<i>iactatio</i> individuelle, enfouissement de petites quantités?	<i>iactatio</i> individuelle, enfouissement de petites quantités?	<i>iactatio</i> individuelle, enfouissement de petites quantités?	<i>iactatio</i> individuelle	<i>iactatio</i> individuelle, rassemblement des richesses du temple
<b>Type de numéraire déposé</b>	monnaies de forte valeur, essentiellement statères et divisions, plus rarement potins	numéraire de faible valeur (bronzes frappés, potins, dans une moindre mesure, quinaires ou quarts de statère	numéraire de faible valeur (moyens bronzes, dans une moindre mesure, sesterces, deniers ou rarement aurei	numéraire de faible valeur (moyens bronzes, dans une moindre mesure, sesterces, deniers ou rarement aurei	numéraire de faible ou de très faible valeur (imitations, <i>numi</i> )	jet de numéraire de faible valeur, rassemblement des richesses du temple
<b>Traitement de la monnaie</b>	aucun traitement	mutilations (très courante sur les espèces de forte valeur)	mutilations généralisées jusqu'à Tibère, en diminution par la suite	très rares mutilations, aucun traitement	aucun	aucun
<b>Manipulation de la monnaie post déposition</b>	aucune?	nettoyage et évacuation dans les fossé du <i>circumsaepitus</i> ou dans des fosses dépotoire	nettoyage et rassemblement dans des dépôts de sanctuaire, enfouis	nettoyage et/ou rassemblement dans des troncs ou, plus rarement dans des fosses	aucune	rassemblement dans un dépôt hétéroclite
<b>Devenir des dons monétaires</b>	récupération pour un achat commun? enfouissement définitif?	restent à demeure dans le sanctuaire	enfouissement définitif ou récupération pour une action ou un achat commun?	récupération pour une action ou un achat commun	restent sur les sols des sanctuaires	enfouissement en attendant récupération?

**Fig. A4.5** Evolution de la consommation monétaire dans les lieux de culte.  
Tableau synthétique.

## Bibliographie

Les titres donnés dans la bibliographie générale (p. 287-298) ne sont pas répétés.

### Amandry et Rémy 1995-1996

Amandry, M. et Rémy, B., *Les monnaies de fouilles du sanctuaire de Viuz-Faverges (Haute-Savoie)*, Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges, 35-36, 1995-1996.

### Aubin et Meissonnier 1994

Aubin, G. et Meissonnier, J., «L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne», dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon dir. – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992), Paris, 1994, p. 143-152.

### Baratte 1989

Baratte F., *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, Paris, 1989.

### Bataille 2004

Bataille, G., *Des mobiliers aux cultes celtiques. Etude qualitative et quantitative des mobiliers métalliques issus de sanctuaires laténiens*, Thèse de doctorat soutenu à l'université de Dijon, 2004.

### Berdeaux-Le Brazidec 2000

Berdeaux-Le Brazidec, M.-L., «Etude des monnaies romaines issues des fouilles du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)», dans M. Durand dir., *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, Revue archéologique de Picardie, numéro spécial 18, 2000, 201-210.

### Berdeaux-Le Brazidec 2003

Berdeaux-Le Brazidec, M.-L., *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne (Oise) et des environs dans leurs contextes archéologiques*, Montagnac, 2003.

### Blanchet 1904

Blanchet, A., «Observations sur l'usage de jeter des monnaies dans les lacs et cours d'eau», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1904, p. 184.

### Blin 2000

Blin, O., «Un sanctuaire de *vicus*: Jouars-Pontchartrain», dans W. Van Andringa éd., *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Mémoire du Centre Jean Palerme 22, Saint-Etienne, 2000, p. 91-118.

### Blin et Lepetz 2000

Blin, O. et Lepetz, S., «Un sanctuaire du *vicus* antique de Jouars-Pontchartrain (Yvelines). Rituels et vestiges matériels», dans D. Fournier (coord.), *Religions, rites et cultes en Ile-de-France*, Actes des journées archéologiques d'Ile-de-France à Saint-Denis (27-28 novembre 1999), Saint-Denis, 2000, p. 65-71.

### Bonnard 1907

Bonnard, L., *La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine*, Paris, Plon, 1907.

### Boudet 1987

Boudet, R., «A propos du dépôt d'or celtique de Tayac (Gironde)», dans *Mélanges offert au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 107-120.

### Bourgeois 1991

Bourgeois, C., *Divona I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1991.

### Bourgeois 1999

Bourgeois, L., «Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines): du temple celtique au temple gallo-romain», Document d'archéologie française, 67, 1999, p. 73-77.

### Bourgeois et al. 1993

Bourgeois, A., Pujol, J. et Séguret, J.-P., «Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzély (Aveyron)», *Gallia*, 50, 1993, p. 139-180.

**Brenot 2001**

Brenot, C., «Les monnaies», dans C. Pommeret dir., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-saint-Georges (Côte d'Or)*, Dijon, 2001, p. 143-185.

**Brunaux 1987**

Brunaux, J.-L., «Les monnaies gauloises dans les sanctuaires», dans *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 157-162.

**Brunaux et Delestrée 2005**

Brunaux, J.-L. et Delestrée, L.-P., «Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Une mise au point sur leur datation», *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1-2, 2005, p. 9-24.

**Buvot et al. 1996**

Buvot, P., Degouve, P., Laureau P. et Lévêque, D., *La Douix de Châtillon-sur-Seine*, Dijon, 1996.

**Cabuy 1994**

Cabuy, Y., «Temples et sanctuaires de tradition indigène en Belgique romaine», dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon dir., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992)*, Paris, 1994, p. 24-32.

**Caulier 1992**

Caulier, B., «Le christianisme et les sources: interdire, récupérer ou tolérer?», dans C. Landes éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Lattes, 1992, p. 119-125.

**Chardron 1984**

Chardron, P., *Le site gallo-romain de Montbouy*, Mémoire de Maîtrise soutenu à l'université de Paris-Sorbonne, 1984.

**Cole 1999**

Cole, A., «Martigny (VS), le mithraeum», *Inventaire des trouvailles monétaires suisses*, 5, Lausanne, 1999.

**Collectif 1995**

Collectif, *Divona, La Fontaine des Chartreux*, Cahors, 1995.

**Collectif 1998**

Collectif, «Le rituel *a iactatio*», dans *Profane et sacré en pays meldois protohistoire gallo-romain*, Meaux, 1998.

**De Kisch 1979**

De Kisch, Y., «Tarifs des donations en Gaule romaine d'après les inscriptions», *Ktema*, 4, 1979, p. 259-280.

**Delestrée 1991**

Delestrée, L.-P., «Monnaies celtes, sanctuaires et territoire dans l'ouest de la Gaule Belgique», dans J.-L. Brunaux dir., *Les sanctuaires celtes et le monde méditerranéen, Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990)*, Paris, 1991, p. 221-229.

**Delestrée 1996**

Delstrée, L.-P., *Monnayages et peuples du Nord-Ouest*, Paris, 1996.

**Delestrée 2005**

Delestrée, L.-P., «Les offrandes monétaires sur les sanctuaires du Belgium», dans C. Haselgrove et D. Wigg-Wolf éd., *Iron Age coinage and ritual practices, Studien zu FundMünzen des Antike 20*, Mainz am Rhein, 2005, p. 221-236.

**Depyrot, Hackens et Moncharte éd. 1987**

Depyrot, G., Hackens T. et Moncharte, G., *Rythmes de la production monétaire de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque international de Paris (10-12 juin 1986), Numismatica Lowaniensis*, 7, Louvain-la-Neuve, 1987.

**Deyts 1996**

Deyts, S., *Ex-voto de bois, de pierre et de bronze du sanctuaire des sources de la Seine*, Dijon, 1996.

**Dunet 1988**

Dunet, G., «Les monnaies du *fanum* de Saclas (Essonne)», *Trésor monétaires*, 10, 1988, p. 67-97.

**Durand 2000**

Durand, M., «Le temple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). Nouvelles interprétations du site à la suite des fouilles de 1996 à 1999», *Revue archéologique de Picardie*, 18, 2000, p. 93-142.

**Fitzpatrick 2005**

Fitzpatrick, A.-P., «Gifts for the golden gods: Iron Age hoards of torques and coins», dans C. Haselgrove et D. Wigg-Wolf éd., *Iron Age coinage and ritual practices*, Studien zu FundMünzen des Antike 20, Mainz am Rhein, 2005, p. 157-182.

**Foucray 1997**

Foucray, B., «La circulation monétaire dans les campagnes de l'Antiquité tardive, l'exemple francilien», dans P. Ouzoulias et P. Van Ossel, *Les campagnes de l'Île de France de Constantin à Clovis*, Actes du colloque de Paris (14-15 mars 1996), Rapport et synthèse de la deuxième journée, Paris, 1997, p. 42-49.

**Furger-Gunti 1982**

Furger-Gunti, A., «Der Goldfund von Saint-Louis bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 1982, 39, p. 2-47.

**Furger-Gunti 1987**

Furger-Gunti, A., «Ein keltischer Münzstempel vom Oberrhein und Bemerkungen zu schüsselförmigen Münzen aus dieser Region», dans *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 371-378.

**Geiser 2005**

Geiser, A., «Comparaison des faciès monétaires du sanctuaire du Grand-Saint-Bernard avec ceux de dépôts à offrandes découvertes entre les Alpes Pénnines et le Jura», dans C. Haselgrove et D. Wigg-Wolf éd., *Iron Age coinage and ritual practices*, Studien zu FundMünzen des Antike 20, Mainz am Rhein, 2005, p. 287-300.

**Geiser 2008**

Geiser, A., «Les monnaies gauloises recueillies au Plan de Jupiter. Des dépôts laténiens tardifs?», dans F. Wiblé et al. dir., *Une voie à travers l'Europe. Alpis Poenina, Grand-Saint-Bernard, Séminaire de clôture du projet Interreg IIIA Italie-Suisse à Ford de Bard (11-12 avril 2008)*, Aoste, 2008, p. 29-38.

**Giraud 1992**

Giraud, R., «Le fanum de Colombières-sur-Orb (Hérault)», in C. Landes éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Lattes, 1992, p. 47-56.

**Grenier 1960**

Grenier, A., *Manuel d'Archéologie gallo-romaine. Quatrième partie: Les monuments des eaux*, Paris, 1960.

**Gruel 1991**

Gruel, K., «L'apparition des monnaies dans les sanctuaires de l'Armorique», dans J.-L. Brunaux dir., *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990), Paris, 1991, p. 230-237.

**Gruel 2005**

Gruel, K., «Etude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la Gallia Comata: Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte d'Or), Mirebeau (Côte d'Or)», dans C. Haselgrove et D. Wigg-Wolf éd., *Iron Age coinage and ritual practices*, Studien zu FundMünzen des Antike 20, Mainz am Rhein, 2005, p. 301-320.

**Gruel et Clément 1987**

Gruel, K. et Clément, M., «Les monnaies gauloises du fanum de Trogouzel. Essai d'interprétation», dans *Mélanges offerts au docteur Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 451-454.

**Guggisberg 1996**

Guggisberg, M., «Der Goldschatz von Saint-Louis», dans S. Plouin, C. Dunning et P. Jud (éd.), *Trésors celtes et gaulois, le Rhin supérieur entre 800 et 50 av. J.-C.*, Colmar, 1996, p. 229-235.

**Jullian 1926**

Jullian, C., *Histoire de la Gaule*, 2 volumes, Paris, 1920-1926.

**Kasprzyk 2005**

Kasprzyk, M., *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (vers 260-530). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, thèse de doctorat soutenu à l'université de Bourgogne, Dijon, 2005.

**Lerat 1977**

Lerat L., *La Gaule romaine*, Paris, 1977.

**Longpérier 1869**

Longpérier, H., «Recherches sur les insignes de la questure sur les récipients monétaires», *Revue archéologique*, XIX, I, 1869, p. 161-171.

**Manière 1967**

Manière, G., «Un nouveau sanctuaire gallo-romain : le temple de Belbèze-en-Comminges», *Celticum*, 16, Ogam, 114, 1967, p. 64-126.

**Marquaire et Perrier 1994**

Marquaire, J. et Perrier, J., «Etude annexe : les monnaies du sanctuaire», dans J. Marquaire dir., *Le sanctuaire gallo-romain du Puy Lautard (Creuse)*, Travaux d'archéologie limousine 14, 1994, p. 65-68.

**Meissonnier 1973**

Meissonnier, J., «Le fanum de Crain (Yonne). Les monnaies», *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 24, 2, 1973, p. 215-248.

**Meissonnier 1999**

Meissonnier, J., «Dix monnaies sacrifiées d'Alésia», dans S. Deyts, *A la rencontre des dieux gaulois. Un défi à César*, Saint-Germain-en-Laye, 1999, p. 139.

**Mermet 1993**

Mermet, C., «Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie)», *Gallia*, 50, 1993, p. 95-138.

**Mitard 1995**

Mitard, P.-H., «Les monnaies du sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-Celle à Genainville (Val-d'Oise)», *Trésors Monétaires*, 15, 1995, p. 169-213.

**Moesgaard 1997**

Moesgaard, J.-C., «Monnaies romaines et modernes», dans E. Mantel dir., *Le sanctuaire de Fesques «Le Mont du Val aux Moines» (Seine Maritime)*, Nord-ouest archéologie 8, Berck-sur-Mer, 1997, p. 327-329.

**Moitrieux 1992**

Moitrieux, G., *Hercules Salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre (Meurthe et Moselle)*, Nancy, 1992.

**Naveau dir. 1997**

Naveau, J., *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, 1997.

**Nouvel 2004**

Nouvel, P., «Le sanctuaire de Nitry-Champagne (Yonne)», *Bulletin de la Société d'Etude d'Avallon*, 80, 2004, p. 21-41.

**Paillet et Tardy dir. 2005**

Paillet, J.-L. et Tardy, D., *Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. Rapport de la campagne de fouilles 2004 et synthèse triannuelle*, Clermont-Ferrand, 2004.

**Petit 1994**

Petit, B., «Nouvelles monnaies gauloises en Forêt de Compiègne (Oise)», *Revue archéologique de Picardie*, 1994, 3-4, p. 31-37.

**Pétry 1989**

Pétry, F., «Les sanctuaires de la culture gallo-romaine des sommets vosgiens à la lumière des fouilles du Wasserwald», dans *Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le Nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes*, Actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié des Vosges en hommage au professeur J.-J. Hatt (7-9 octobre 1988), Saint-Dié des Vosges, 1989, p. 73-94.

**Piette 1981**

Piette, J., «Le fanum de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube). Etat des recherches en 1979», dans *L'âge du fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société archéologique Champenoise, supplément 2, 1981, p. 367-375.

**Pommeret dir. 2001**

Pommeret, C., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, Revue archéologique de l'Est, supplément 16, Dijon, 2001.

**Popovitch 2002**

Popovitch, L., «L'ensemble d'offrandes monétaires gallo-romaines de la Place de la Comédie (Lons-le-Saunier, Jura)», *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 51, 2001-2002, p. 517-530.

**Poux dir. 2004**

Poux, M., *Festins et pratiques religieuses : fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2004*, Clermont-Ferrand, 2004.

**Quérel et Woimant dir. 2002**

Quérel, P. et Woimant, G.-P., *Le site antique d'Estrée-Saint-Denis (Oise)*, Revue archéologique de Picardie 3, Amiens, 2002.

**Rey-Vodoz 1991**

Rey-Vodoz, V., «Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains», dans J.-L. Brunaux dir., *Les sanctuaires celtes et le monde méditerranéen*, Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990), Paris, 1991, p. 215-220.

**Rey-Vodoz 1994**

Rey-Vodoz, V., «Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains», dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon dir., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus à Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel (8-10 octobre 1992), Paris, 1994, p. 7-16.

**Sauer 2005**

Sauer, E., *Coins, cult and cultural identity: Augustean coins, hot springs and the early roman bath at Bourbonne-les-Bains*, Leicester Archaeology Monographs 10, Leicester, 2005.

**Thivet et Nouvel 2008**

Thivet M. et Nouvel, P., «La zone cultuelle : le sanctuaire du Champ des Fougères», dans P. Barral dir., G. Bossuet, J.-Y. Marc, J. Monnier, P. Nouvel et M. Thivet, *Projet collectif de recherche : «Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique : Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs). Rapport intermédiaire sur la campagne 2008*, Besançon, 2008, p. 75-173.

**Tisserand 1980**

Tisserand, G., «Les ex-voto du sanctuaire de Flavier, à Mouzon», *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 31, 1980, p. 61-74.

**Toutain 1918**

Toutain, J., «Le caractère sacré de certains trésors de monnaies celtes et de monnaies romaines», *Pro Alesia*, 4, 1918, p. 81-108.

**Toutain 1920**

Toutain, J., *Les cultes païens dans l'Empire romain. Tome 3, 2 : Les cultes de la Gaule romaine*, Paris, 1920.

**Veillon 1987**

Veillon, M., «Les rouelles de la Villeneuve-au-Châtelot : une mise au point», *Trésors Monétaires*, 9, 1987, p. 9-16.

**Wiblé 1986**

Wiblé, F., «Martigny (Octodurus/Octodurum)», dans *Le Valais avant l'histoire (14'000 av. J.-C. à 47 ap. J.-C.)*, Sion, 1986, p. 196-207.

**Woodward et Leach 1993**

Woodward, A. et Leach, P., *The Uley shrines, excavation of a ritual complexe on West Hill*, English Heritage Archaeological Report 17, London, 1993.

**Wyss 1979**

Wyss, R., «La statue celte de Villeneuve», *Helvetia Archaeologica*, 10, 38, 1979, p. 58-67.

**Zehnacker et al. 1984**

Zehnacker, H., Richard, J.-C. et Barrandon, J.-N., «La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube)», *Trésors Monétaires*, 6, 1984, p. 9-92.

## Annexe V

### Les temples gallo-romains helvètes et rauraques : approche typologique et structurelle

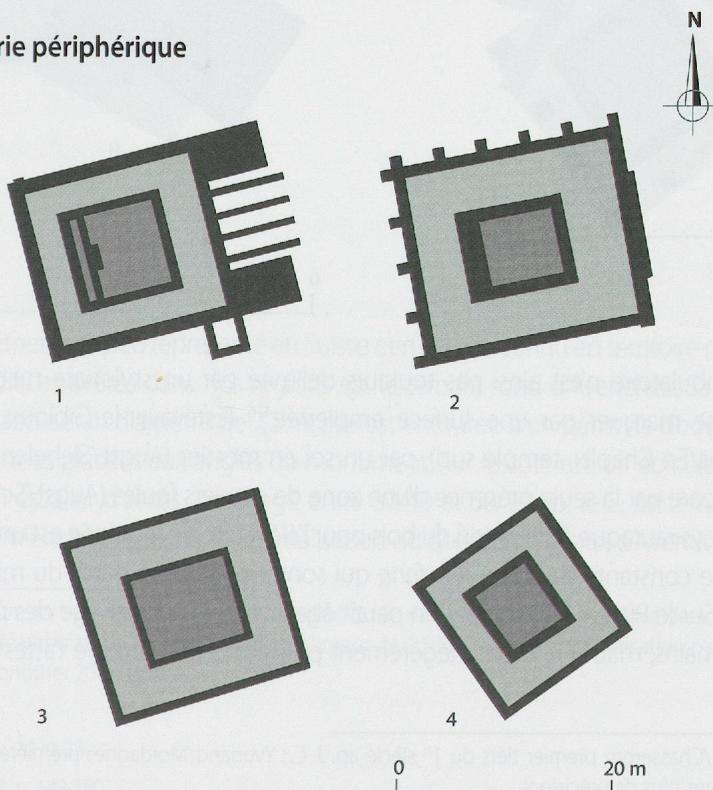
#### 1. Présentation générale de l'étude et constitution du corpus

Le temple du Chasseron étonne par ses dimensions importantes et révèle certaines originalités quant à son évolution, puisque, à la période 3, il va subir d'importants réaménagements qui vont notamment conduire à la perte de sa galerie périphérique. A ce stade, il n'a plus rien du traditionnel *fanum* et prend désormais des allures qui sont proches de celles d'une tour, ce qui entraîne des modifications au niveau de son accès. Ces éléments paraissent suffisamment intéressants et pertinents pour le confronter aux autres temples du territoire helvète afin d'étudier de manière plus approfondie les questions de typologie, d'orientation et de dimensions de ces structures cultuelles. A l'aire géographique helvète nous avons associé le pays rauraque de manière à couvrir l'essentiel du territoire de la Suisse actuelle, augmentant ainsi sensiblement notre corpus de comparaison.

Cette étude prend donc en compte les temples gallo-romains, traditionnellement désignés par les archéologues sous le terme de *fana*, qui se caractérisent par un plan centré avec galerie et *cella*. A ceux-ci nous avons décidé d'adoindre les temples à *cella* simple car, dans bien des cas, seule une étude approfondie permet de reconnaître la présence d'une galerie périphérique. L'attestation de l'existence de celle du Chasseron ne tient du reste qu'à une analyse de la densité de tuiles conjuguée à l'étude du mobilier archéologique, puisqu'aucune trace de stylobate n'a véritablement pu être mise en évidence. L'examen des temples à *cella* simple se justifie par ailleurs par l'aspect que va prendre le temple du Chasseron à la période 3. Sous cette dénomination de temples à *cella* simple, on inclut également les petits édicules qui côtoient les *fana* et qui sont souvent qualifiés de chapelles.

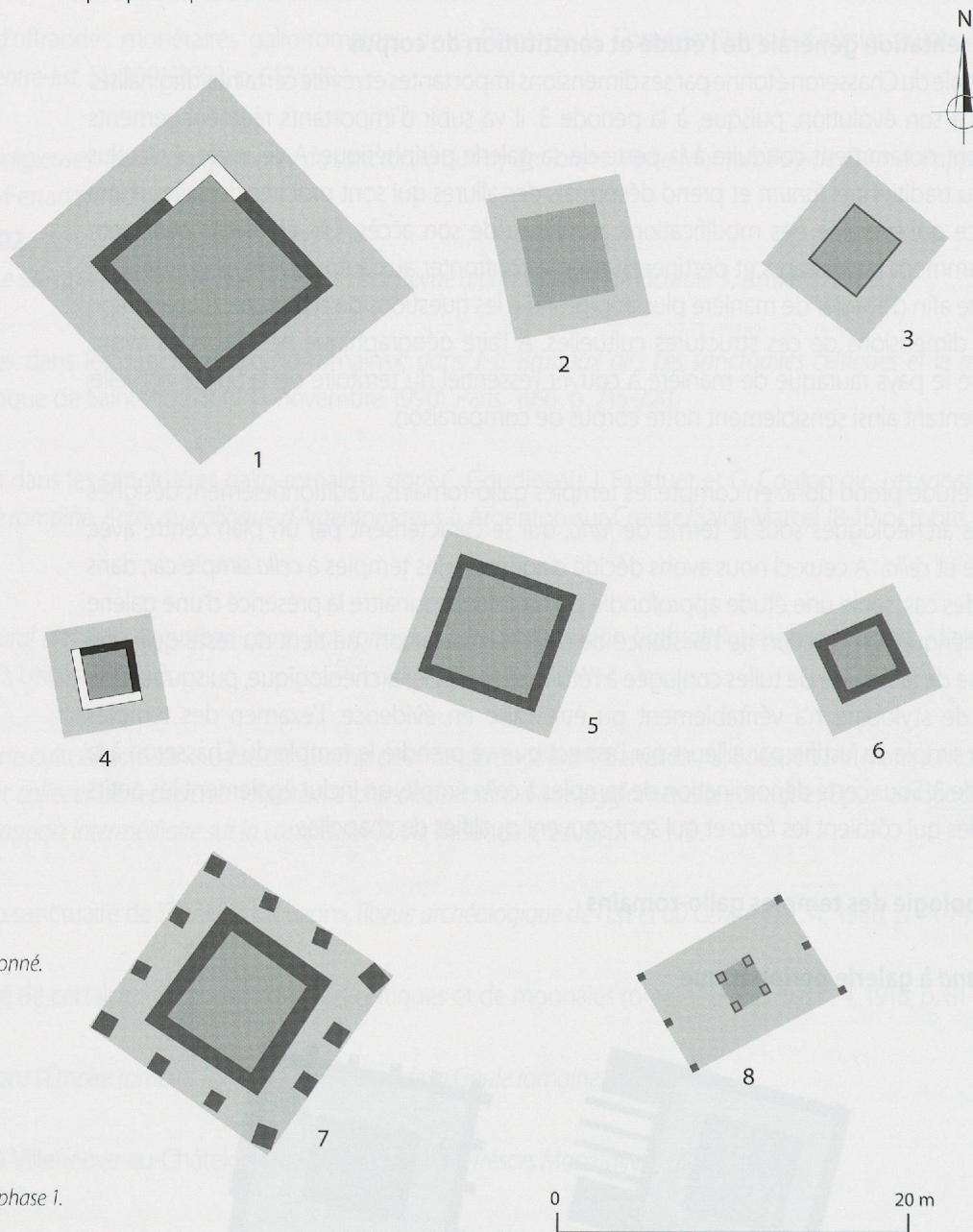
#### 2. Typologie des temples gallo-romains

##### 2.1 *Fana* à galerie périphérique



**Fig. A5.1** Quelques exemples de *fana* à *cella* quadrangulaire et galerie sur stylobate maçonneré.  
 1. Avenches/Derrière la Tour;  
 2. Ursins/Eglise Saint-Nicolas;  
 3. Berne/Engehaldinsel, temple II;  
 4. Oberwinterthur/Kirchhügel.  
 Dessin C. Cramate (IASA).

Ce type, comme dans tout le reste des provinces nord-occidentales de l'Empire, est celui que l'on rencontre le plus couramment. La galerie et la *cella* sont le plus souvent maçonnes, mais des matériaux périssables sont parfois employés, comme c'est le cas pour le portique périphérique du *fanum* du Chasseron.



**Fig. A5.2** Fana à galerie et cela quadrangulaire, sans stylobate maçonné.  
 1. Bullet/Chasseron;  
 2. Yvonand/Mordagne, phase 1;  
 3. Avenches/En Chaplix, temple sud;  
 4. Estavayer-le-Gibloux, phase 1;  
 5. Augst/Sichelen 1, phase 1;  
 6. Augst/Schönbühl, temple 47;  
 7. Lausanne/route de Chavannes;  
 8. Meyriez/Merlachfeld, bâtiment C, phase 1.  
 Dessin C. Cramatte (IASA).

Le déambulatoire n'est ainsi pas toujours délimité par un stylobate maçonné (fig. A5.2). Il peut se marquer par une surface empierrée<sup>426</sup> (Estavayer-le-Gibloux, *fanum*, phase 1; Avenches/En Chaplix, temple sud), par un sol en mortier (Augst/Sichelen 1, *fanum*, phase 1) ou encore par la seule présence d'une zone de graviers foulés (Augst/Schönbühl, temple 47). En pays ruraque, l'utilisation du bois pour l'élévation de la galerie est une caractéristique voire une constante des premiers *fana* qui sont aménagés à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Sur le Plateau, son utilisation paraît également être l'apanage des premiers temples gallo-romains, mais à une date légèrement plus ancienne, comme l'attestent les premiers

426 Bullet/Chasseron: premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.; Yvonand/Mordagne: première moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (sans plus de précision).

états des *fana* du Chasseron et d'Yvonand/Mordagne<sup>427</sup>. Cette impression se confirme si l'on s'en réfère au temple nord d'Avenches/En Chaplix, dont la construction doit remonter aux années 25 à 30 de notre ère. Les étroites fondations maçonnées de sa galerie témoignent effectivement en faveur d'une élévation en matériaux périssables.

Les limites d'une galerie périphérique peuvent également se marquer par la répartition régulière de plaques en pierres (Meyriez, phase 2) ou de dés maçonnés (Lausanne/route de Chavannes). Ces éléments, qui servent de supports à des colonnes ou des piliers, ont le grand avantage d'attester clairement l'existence d'un portique périphérique et non d'une paroi ajourée. La fouille du sanctuaire de Genainville (Val-d'Oise)<sup>428</sup>, le modèle du Titelberg ou encore une peinture murale du Clos de la Lombarde à Narbonne<sup>429</sup> attestent qu'un mur ceint de fenêtres fermait parfois la galerie de temples gallo-romains. Certains indices laissent d'ailleurs penser que le temple du Sichelen 2, à Augusta Raurica, aurait pu être ainsi constitué<sup>430</sup>.

La *cella*, quant à elle, est toujours maçonnée, si l'on excepte la phase primitive du temple G de Dietikon et la seconde phase du *fanum* de Meyriez. Dans ces deux cas, elle est constituée de quatre poteaux corniers qui permettent d'envisager une élévation en matériaux périssables.

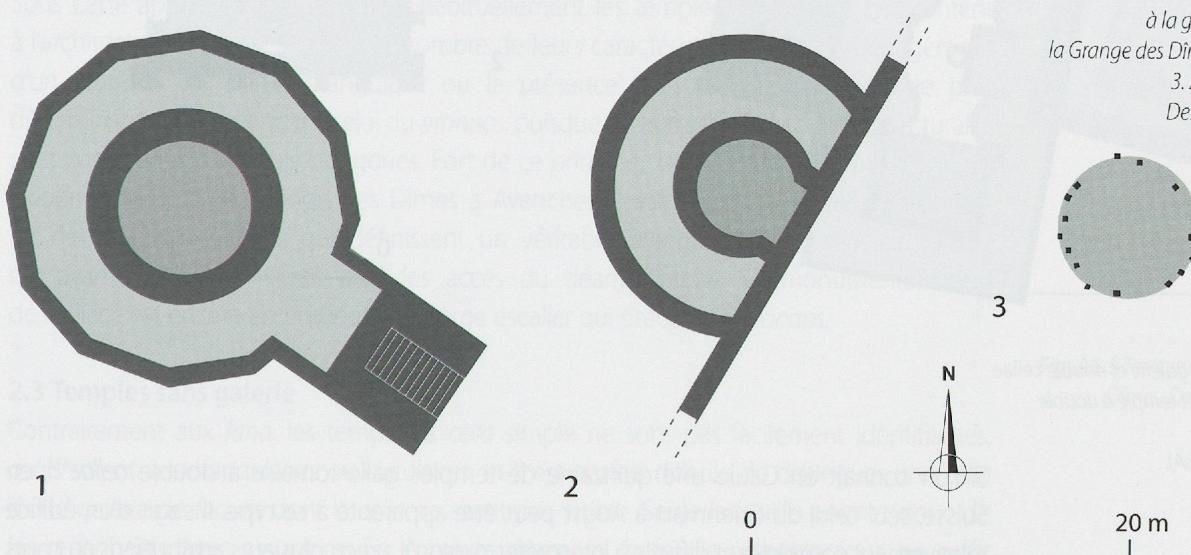
**Fig. A5.3** Fana avec galerie et cella circulaire (1-2) et temple à cella circulaire (3).

1. Avenches/temple rond;

2. Avenches, temple (?) rattaché à la galerie du sanctuaire de la Grange des Dîmes et du temple rond;

3. Zurich/Grosser Haffner.

Dessin C. Cramatte (IASA).



Ce type est extrêmement peu représenté en Suisse et n'est pas connu en territoire rauraque. L'un des seuls édifices avérés dans nos régions est le temple rond d'Avenches. Sa *cella*, de forme circulaire, accuse un diamètre de 7,2 m. Elle est entourée d'un péristyle dodécagonal ponctué de colonnes placées aux angles du monument. Sur le côté est, un édicule de plan carré suggère un escalier d'accès. Aménagé entre 30/40 et 50/70 ap. J.-C., ce temple rond participe à la première phase de monumentalisation du quartier religieux d'Aventicum.

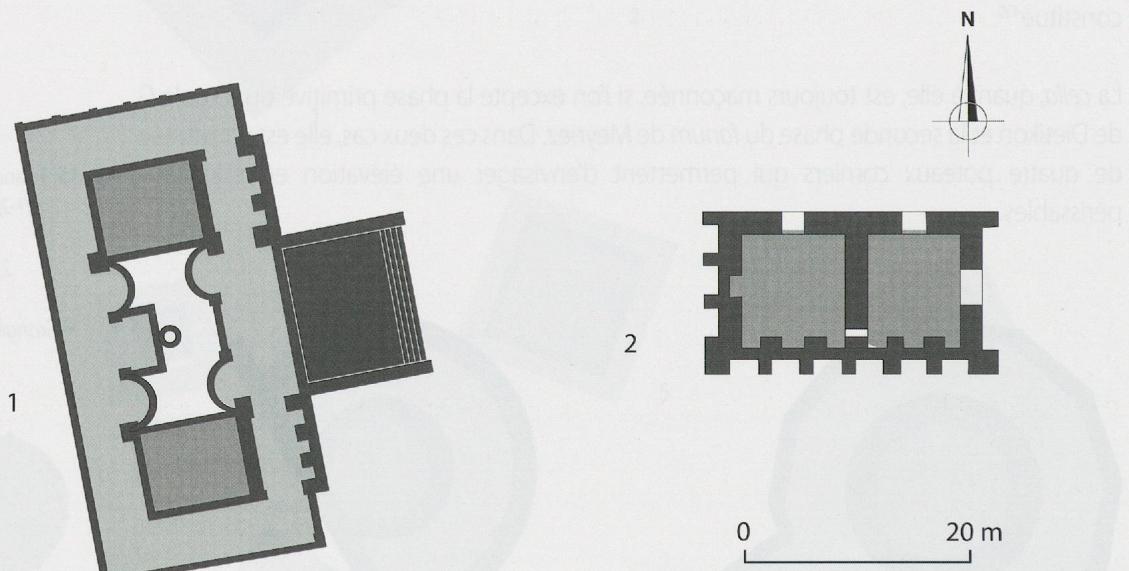
<sup>427</sup> Un premier *fanum* en bois daté de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle a été mis en évidence dans la *cella* de l'état maçonné. Le déambulatoire est attesté sur une largeur de 1,50 m mais aucune indication n'est fournie quant à sa nature (Ebnöther 2003, p. 249).

<sup>428</sup> Mitard 1994.

<sup>429</sup> Fauduet 2010, p. 20 et 23.

<sup>430</sup> Hufschmid 2008, p. 149-150.

Dans la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., un réaménagement va réunir le temple rond et celui de la Grange des Dîmes en un seul et vaste complexe religieux. Le mur de péribole, en arrière des temples, va être augmenté d'une large galerie de 5 m de large. A la hauteur du mur de séparation des espaces sacrés de ces temples, la galerie s'ouvre sur un bâtiment circulaire de 16 m de diamètre hors tout. Cet édifice comprend un local central de 5,40 m de diamètre et une galerie périphérique de 3,30 m de largeur. Ces deux pièces sont équipées d'un terrazzo, à la différence que le sol en mortier de la pièce centrale repose sur un «podium» maçonné d'environ 1,20 m d'épaisseur. Cet aspect constructif, de même que la position centrale et dominante de cet édifice au sein du complexe religieux, suggèrent assez clairement une fonction cultuelle. On peut dès lors proposer d'y voir un *fanum* circulaire. La découverte non loin de là d'un dépôt votif comprenant des objets miniatures en terre cuite et un autel à Mercure Cissonius est un argument supplémentaire pour lui conférer un caractère sacré.



**Fig. A5.4** Fanum avec galerie et double cellae d'Augst/Grienmatt (1) et temple à double cellae de Sanxay (2).  
Dessin C. Cramatte (IASA).

Si l'on connaît en Gaule une quinzaine de temples gallo-romains à double *cellae*<sup>431</sup>, en Suisse, seul celui du Grienmatt à Augst peut être apparenté à ce type. Il s'agit d'un édifice relativement complexe et difficile à interpréter, puisqu'il a reçu plusieurs attributions au cours du temps. Felix Stähelin l'interprète déjà en 1941 comme un temple gallo-romain. Vingt ans plus tard, Rudolf Laur-Belart y voit les vestiges d'un *septizodium* sur la base des niches du corps central, mais à ce jour aucun système hydraulique n'a été mis en évidence, ce qui tend à réfuter l'hypothèse du nymphée monumental. Un chambranle de porte en marbre de Luni, une frise et des ferrures de bronze de grande qualité, de même que la grande variété de placages en marbre retrouvés sur le site, indiquent un édifice religieux richement orné, l'un des plus importants de la colonie.

Le temple est formé de deux pièces quadrangulaires de 10,1 x 8,2 m aménagées sur podium. Elles sont reliées par un corps plein, maçonné, agrémenté à l'est et à l'ouest de deux niches qui devaient accueillir des statues. Toute une série d'arcs de décharge semble indiquer que cette construction aurait pu compter deux étages. L'édifice est entouré d'un portique

431 Fauduet 2010, p. 107.

s'ouvrant vers l'est. Cet ensemble architectural est situé au centre d'une vaste cour à péristyle (env. 132 x 125 m) pourvue d'un large portail sur le côté oriental. A l'est de ce portail se développent des thermes curatifs qui sont en relation directe avec le sanctuaire. La présence de ce complexe thermal, comme la découverte d'un *omphalos* à Apollon et celle d'autels en calcaire dédiés à ce même dieu ainsi qu'à Esculape, indiquent clairement un culte principal voué à Apollon. La seconde *cella* du temple aurait pu être réservée à sa parèdre Sirona, comme le suggère un manche de patère en bronze retrouvé dans la basilique de la colonie et dédié à ces deux divinités.

Le sanctuaire du Grienmatt présente certains traits communs avec celui des eaux curatives de Sanxay<sup>432</sup>, ce qui tendrait corroborer l'hypothèse de Stähelin. Au début du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., un temple à double *cellae* est aménagé à Sanxay. La forte épaisseur de ses murs (2 m) de même que l'aménagement de contreforts sur trois côtés du temple indiquent tout comme à Augst l'existence d'un second étage. A l'est du temple se développent trois niches semi-circulaires de 5,62 m de diamètre qui ne sont pas sans rappeler celles du corps central du Grienmatt. Enfin, nous sommes dans les deux cas confrontés à un sanctuaire auquel est associé un complexe balnéaire. Tout comme à Augst, Aupert arrive à la conclusion d'un culte des eaux patronné par couple divin.

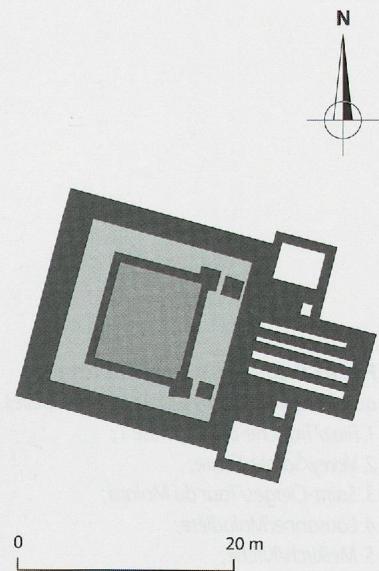
## 2.2 Temples hybrides

Sous cette appellation, on regroupe habituellement les temples centrés qui empruntent à l'architecture classique un certain nombre de leurs caractéristiques, tels l'aménagement d'un *pronaos*, un plan rectangulaire ou la présence d'un *podium*. L'élément le plus déterminant reste cependant celui du *pronaos*, puisque les autres spécificités architecturales sont communes à d'autres catégories. Fort de ce principe, un seul temple répond à cette exigence, celui de la Grange des Dîmes à Avenches. Il est formé d'une *cella* à antæs et de deux colonnes libres qui définissent un véritable *pronaos*. Intégré dans la galerie, cet avant-corps commande ainsi les accès du déambulatoire. La monumentalisation de l'édifice est encore accentuée par le large escalier qui précède le *pronaos*.

## 2.3 Temples sans galerie

Contrairement aux *fana*, les temples à *cella* simple ne sont pas facilement identifiables, qu'ils soient quadrangulaires ou circulaires, et il est parfois difficile de distinguer une *cella* d'une galerie de *fanum* dont la *cella* ne serait pas visible. Seule la fouille permet donc de les reconnaître avec assurance. En contexte domania, la fouille archéologique ne suffit parfois pas, car si l'édifice n'occupe pas une position particulière ou ne révèle aucun mobilier, sa fonction religieuse est difficile à démontrer. Il en est ainsi des établissement ruraux récemment publiés de Pratteln/Kästeli (BL)<sup>433</sup> et de Cheseaux/Le Buy (VD)<sup>434</sup>.

Si l'on se réfère ensuite à leur emprise au sol, qui varie entre 98 m<sup>2</sup> et moins de 3 m<sup>2</sup> pour les plus petits, les temples quadrangulaires présentent une forte variabilité dans leurs dimensions, ce qui reflète bien les différentes fonctions qu'ils devaient revêtir. Certains parmi les plus grands doivent être considérés comme les temples principaux des sanctuaires auxquels ils sont rattachés. Si c'est le cas au Chasseron à la période 3, on observe le même

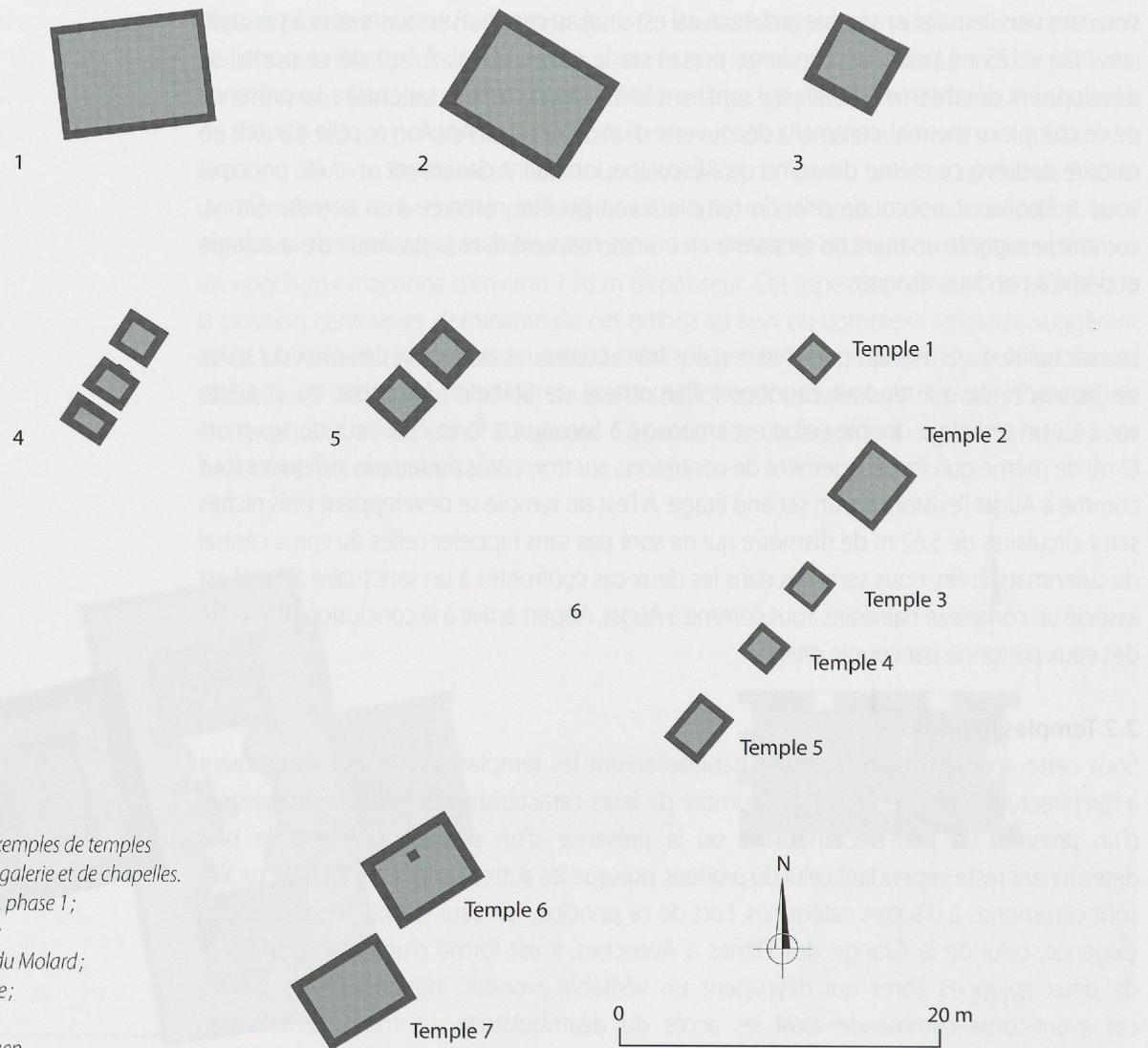


**Fig. A5.5** Temple d'Avenches/Grange des Dimes. Dessin C. Cramatte (IASA).

<sup>432</sup> Aupert, Hiernard et Fincker 2008.

<sup>433</sup> Marti et Fischer 2011, p. 8-10.

<sup>434</sup> Reymond, Eschbach et Perret 2009, p. 28-29.



**Fig. A5.6** Quelques exemples de temples quadrangulaires sans galerie et de chapelles.  
 1. Riaz/Tronche-Bélon, phase 1;  
 2. Vevey/Sainte-Claire;  
 3. Saint-Cierges/Tour du Molard;  
 4. Lausanne/Maladière;  
 5. Meikirch/Kirche;  
 6. Thoune/Allmendingen.  
 Dessin C. Cramate (IASA).

phénomène à Riaz à la phase 1<sup>435</sup>, à Vevey<sup>436</sup> et peut-être à St-Cierges<sup>437</sup>. Parfois, plusieurs temples quadrangulaires peuvent être réunis au sein d'un même sanctuaire, sans que l'un d'eux ne se démarque véritablement des autres par son importance. A Lausanne/Route de Chavannes, une enceinte polygonale englobe trois constructions quadrangulaires peu distantes l'une de l'autre. Un *fanum* viendra par la suite en supplanter au moins une<sup>438</sup>. Cette imbrication serrée de temples n'est pas un fait unique, puisqu'elle se retrouve notamment en Narbonnaise dans le sanctuaire de Saint-Beauzély (Aveyron)<sup>439</sup> et celui de Lioux (Vaucluse)<sup>440</sup>. Cette forte promiscuité des structures religieuses signifie sans doute qu'elles ne sont pas toutes contemporaines. Leur très mauvais état de conservation ne permet malheureusement pas d'en établir une chronologie relative plus précise.

435 Vauthey 1985.

436 Paratte 2002.

437 Kasser 1961.

438 Paunier *et al.* 1985. Contrairement à ce qui a été proposé dans la publication, le *fanum* semble succéder au sanctuaire à structures quadrangulaires multiples. Si l'on considère les relevés en plan, il paraît peu probable que les locaux L3 et L1 soient postérieurs au temple centré.

439 Bourgeois, Pujol, Séguret 1993.

440 Borgard 1994.

A Thoune/Allmendingen (BE), dans le sanctuaire de la *Regio Lindensis*, ce ne sont pas moins de sept temples qui occupent la partie méridionale de l'espace sacré. Les temples 2, 6 et 7 sont toutefois de dimensions plus importantes (12-31 m<sup>2</sup>) et il serait peut-être plus judicieux de qualifier de chapelles les autres édifices qui se distinguent par des dimensions plus restreintes (5-10 m<sup>2</sup>). Ces constructions, tout comme celles de plus faible emprise (inférieure à 5 m<sup>2</sup>) peuvent parfois avoir rempli une toute autre fonction. A l'instar des deux petits édicules fouillés dans le sanctuaire de Lachar à Varces-Allières-et-Risset (Isère), elles servent parfois à recueillir et à préserver des offrandes (fig. A5.7). A Lachar, ce ne sont ainsi pas moins de 750 vases qui ont été retrouvés à l'intérieur de ces petits édifices<sup>441</sup>.



**Fig. A5.7** Sanctuaire de Lachar à Varces-Allières-et-Risset (Isère). Cella maçonnée et dépôt d'offrandes de plusieurs centaines de vases en céramique (Helly, 2002).

Une structure circulaire pouvant être interprétée comme un temple a été mise en évidence sur la presqu'île du Grosser Hafner qui se trouve aujourd'hui à trois ou quatre mètres sous le niveau du lac de Zurich. Elle se présente sous la forme de 17 trous de poteaux dessinant un cercle d'environ 7 m de diamètre. Deux poteaux de chêne encore conservés ont permis une datation dendrochronologique entre 121 et 122 ap. J.-C. La découverte de 89 monnaies ainsi que celle d'un calice de type « Raücherkelch » confirment une interprétation religieuse. Les temples circulaires sans galerie sont peu fréquents en Gaule. On peut notamment citer ceux d'Entrain-sur-Nohain (Nièvre) et de Tours (Indre-et-Loire)<sup>442</sup> ou encore les chapelles de Dampierre (Haute-Marne)<sup>443</sup>. Il n'est pas non plus exclu que le temple de Zurich ait été doté à un moment donné d'une galerie qui n'aurait laissé aucune trace au sol. Des poteaux faiblement plantés ou des dés en pierre n'auraient pu être retrouvés en raison du mauvais état de conservation des vestiges du Grosser Haffner.

<sup>441</sup> Helly 2002.

<sup>442</sup> Fauduet 2010, p. 112-114.

<sup>443</sup> Thevenard 1996, p. 187-189.

### 3. Orientation

Avant toute chose, il convient de préciser que l'orientation des temples gallo-romains ne suit jamais parfaitement les axes cardinaux. Ils sont orientés soit nord-ouest/sud-est, soit sud-ouest/nord-est. L'élément probant qui permet de définir cette orientation est l'emplacement de l'entrée du temple. Dans le cas de temples rectangulaires, on est souvent porté à croire que l'accès peut être restitué sur l'un des petits côtés de l'édifice, s'il n'a pu être identifié par la fouille. Le cas du *fanum* sud d'Avenches/En Chaplix, où l'on a pu restituer une entrée sur l'un des longs côtés de l'édifice, démontre de manière évidente qu'il faut se méfier de cet a priori.

Dans la plupart des édifices cultuels helvètes et rauraques, l'étude des maçonneries de la *cella* ne nous permet pas de préciser l'emplacement de l'entrée. On doit par conséquent s'en remettre à d'autres éléments constructifs (fig. A5.8). Il peut s'agir par exemple d'un escalier d'accès ou d'une rampe, lorsque le temple est sur podium. L'escalier peut alors être matérialisé par les fondations de deux limons ou par plusieurs murs parallèles destinés à recevoir des marches en pierre, comme c'est le cas dans les temples de la Grange des Dîmes et de Derrière la Tour à Avenches. Il peut également être entièrement maçonné et les marches sont dans certains cas encore bien marquées. Il en est ainsi du *fanum* du Sichelen 2 d'Augst qui a la particularité de compter deux escaliers, l'un à l'ouest et l'autre à l'est (fig. A5.1). A Windisch/Wallweg, le *fanum* n'est doté d'aucun escalier mais d'un auvent qui permet de restituer un accès.

On peut également déduire l'entrée par l'autel, cet élément indissociable du culte, qui prend place devant le temple. L'autel en tant que tel n'est jamais conservé, mais son emplacement demeure encore parfois visible sous la forme d'un dé de fondation<sup>444</sup>, d'une base maçonnée<sup>445</sup> ou encore d'une importante dalle de molasse comme à Estavayer-le-Gibloux<sup>446</sup>. Sur le *forum* de Lousonna, une importante base de pilastre qui aurait été décorée de bas-reliefs figurant des scènes de la gigantomachie est également un élément pertinent pour restituer l'entrée de l'édifice cultuel<sup>447</sup>. Ce petit monument était situé immédiatement en avant du temple, un peu décalé sur la gauche, de manière à ce que le visiteur puisse admirer les reliefs sans gêner l'accès au *fanum*. Ce type de base peut également être associé dans d'autres sites à des supports de troncs destinés à recevoir les offrandes monétaires des fidèles, comme c'est notamment le cas à Crain, dans l'Yonne<sup>448</sup>. Dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, la situation du petit édifice tétrastyle, dont la fonction n'est pour l'heure pas connue, peut s'expliquer de la même façon puisqu'il occupe lui aussi une position excentrée, en avant de l'imposant escalier.

Une surépaisseur de l'un des murs de la *cella* visible sur le plan de certains temples peut également fournir une bonne indication quant à leur orientation. Elle traduit un agencement liturgique spécifique aménagé au fond de la *cella*. Sa nature reste difficile à définir, mais on peut envisager une banquette, une niche ou encore éventuellement une estrade. On observe parfois des aménagements plus complexes sur le mur arrière de certaines *cellae*, comme celle du temple de Derrière la Tour à Avenches (fig. 1). La *cella* possède ici un mur de subdivision arrière flanqué d'un massif rectangulaire centré qui aurait pu supporter la statue de la divinité. Cette subdivision, que l'on retrouve au demeurant dans le *fanum* I

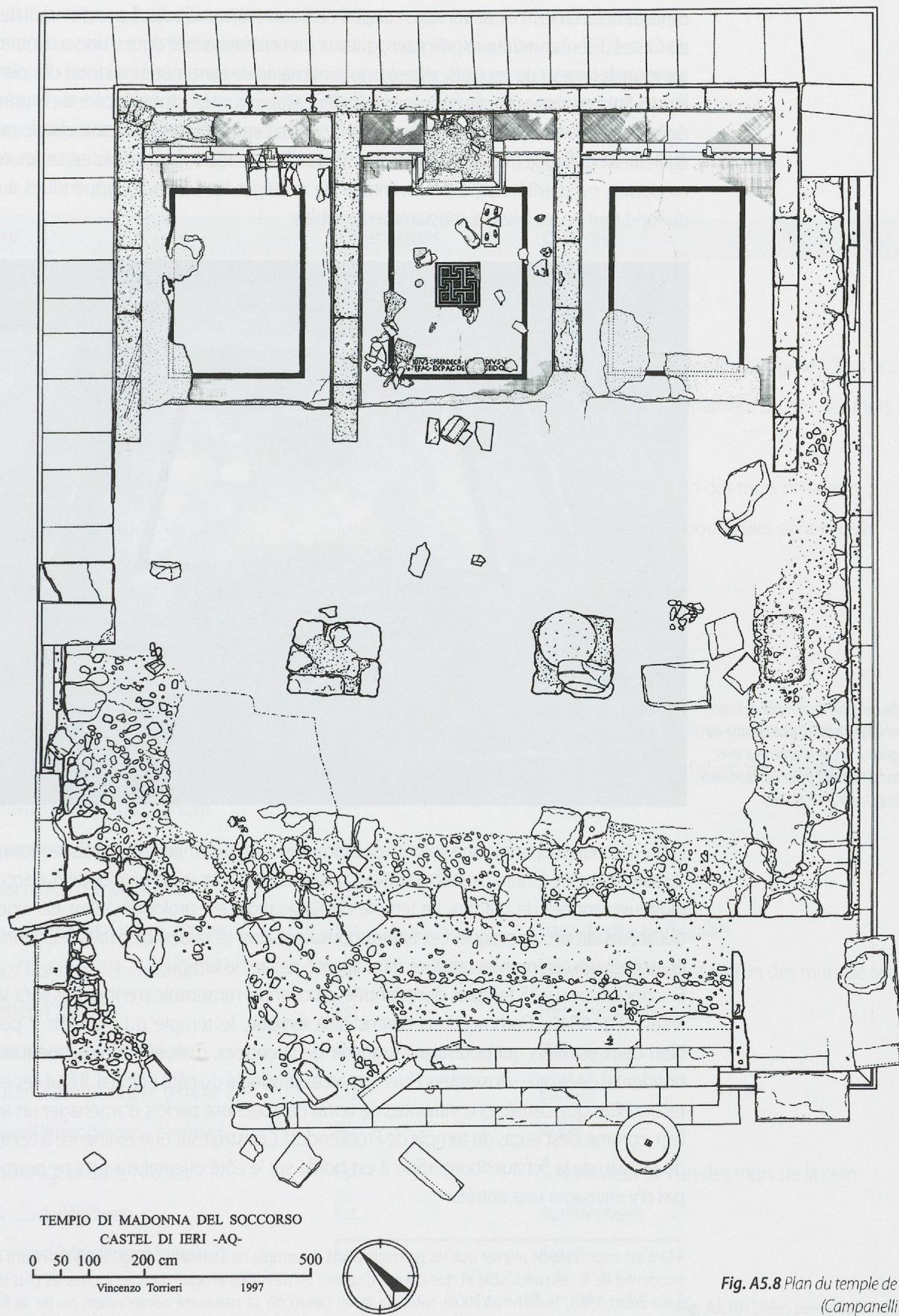
<sup>444</sup> Castella et Flutsch 1990.

<sup>445</sup> Paratte, Martin-Kilcher et Ebnöther 2002, p. 335. Il s'agit ici d'une base d'une longueur de 2 m. Elle n'est aménagée qu'à 2 m du mur du déambulatoire.

<sup>446</sup> Monnier et Vauthey 2006, p. 18. Dalle de 1,80 m x 1,20 m.

<sup>447</sup> Abetel 2007, p. 92. Il s'agit d'un pilastre carré d'au moins 40 cm de côté qui reposait sur une base de 66 x 68 cm.

<sup>448</sup> Delor 2002, p. 325-326.



*Fig. A5.8 Plan du temple de Castel di Ieri.  
(Campanelli 2007, p. 170).*

de Berne/Engehalbinsel et dans celui d'Augst/Sichelen 2<sup>449</sup>, pourrait correspondre à l'installation d'une grille destinée à protéger des offrandes de grande valeur, comme on peut notamment l'observer dans certains édifices religieux d'Italie. Il en est ainsi du temple de Castel di Ieri, en territoire pélignien, qui a la particularité d'être doté d'un seuil s'étendant sur toute la largeur de ses trois *cellae*, à une soixantaine de centimètres du fond des pièces<sup>450</sup> (fig. A5.8). Un rythme régulier de mortaises d'encastrement témoigne encore de la présence de barreaux verticaux de part et d'autre d'une porte centrale à deux battants qui devait être également grillagée (fig. A5.9). Ce dispositif, que l'on retrouve aussi dans certaines églises modernes ou médiévales, avait l'avantage de protéger les offrandes appendues au mur du fond tout en les laissant constamment visibles.



**Fig. A5.9** Cella centrale du temple de Castel di Ieri. Au premier plan, base de la statue de culte aménagée sur un seuil antérieur avec mortaises d'encastrement pour des barreaux verticaux (Campanelli 2007, p. 153).

Enfin, on constate parfois une volonté de diriger l'entrée du temple vers un autre monument du sanctuaire. Le *fanum* de Riehen devait ainsi s'ouvrir à l'est, vers l'hémicycle qui accueillait plusieurs rangées de gradins. Le temple de Kaiseraugst est prolongé à l'est par une cour qui accueillait un triportique. Les fidèles pouvaient ainsi se rassembler sous les colonnades et assister aux cérémonies rendues dans la cour, devant le temple.

En conclusion, sur 25 temples dont l'entrée est connue, l'ensemble d'entre elles sont situées à l'est (fig. A5.10). Comme nous l'avons déjà évoqué, le temple du Sichelen 2 possède bien deux escaliers qui pourraient suggérer deux entrées, mais le dédoublement du mur occidental de la *cella* sous-entend bien un accès privilégié du côté oriental. Il faut cependant reconnaître que certaines contraintes de terrain empêchent parfois d'aménager un accès à l'est, comme c'est le cas du temple de Frenkendorf. Construit sur une éminence à l'extrémité du plateau de la Schauenburgerflue, il est bordé sur le côté oriental d'à-pics ne permettant pas d'y envisager une entrée.

449 Il est important de relever que les premiers plans du temple de Sichelen 2 (Bögli 1963) montrent un mur occidental de la *cella* dédoublé et que celui-ci disparaît ou n'est plus évoqué dans les études les plus récentes (Laur-Belart 1988; Hufschmid 2008), sans doute en raison de sa mauvaise conservation ou de sa fonction difficile à établir.

450 Estienne et De Cazanove 2009; Campanelli 2007.

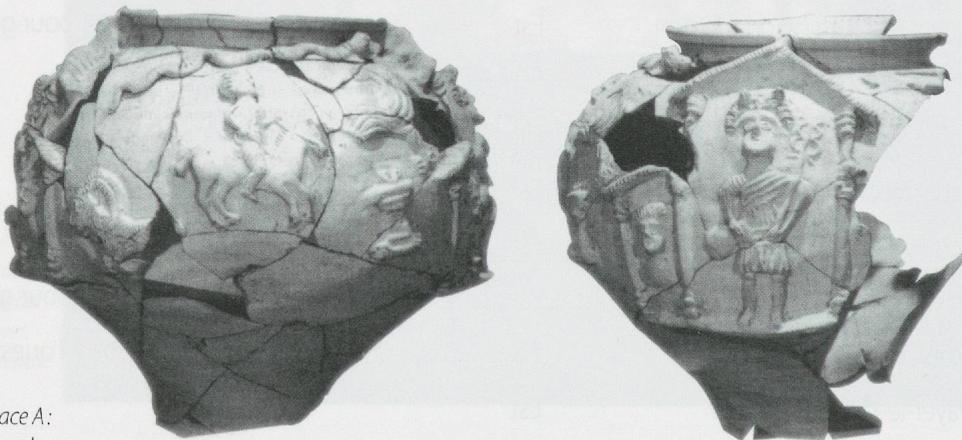
#### 4. Dimensions

La majeure partie des *fana* quadrangulaires, qu'ils soient de plan rectangulaire ou carré, ont une *cella* qui mesure en moyenne la moitié de la galerie. On observe néanmoins certaines exceptions. La *cella* est parfois exagérément grande, ce qui implique une galerie très étroite. Le *fanum* du Sichelen 1 se distingue ainsi dans son premier état par un déambulatoire qui ne mesure que 1 à 1,20 m de large (fig. 2, 5). Cette galerie sera dans un second temps élargie de 2 m, tandis que la *cella* restera inchangée. On observe parfois le phénomène inverse, comme dans le bâtiment G édifié dans la *pars rustica* de la *villa* de Dietikon (fig. 12, 3-4).

Site	Orientation	Critères
Aeschi/Dornacker	Est	Portique
Augst/Grienmatt	Est	Escalier
Augst/Sichelen 2	Est	Autel/Escalier/Dispositif pour grilles dans la <i>cella</i>
Augst/Sichelen 3	Est	Autel/Escalier/Surépaisseur de l'un des murs de la <i>cella</i>
Avenches/Au Lavoëx: temple nord	Est	Escalier
Avenches/Au Lavoëx: temple sud	Est	Surépaisseur de l'un des murs de la <i>cella</i>
Avenches/Derrière la Tour: <i>fanum</i>	Est	Escalier/Dispositif pour grilles dans la <i>cella</i>
Avenches/En Chaplix: <i>fanum</i> nord	Est	Autel
Avenches/En Chaplix: <i>fanum</i> sud	Est	Autel
Avenches/Grange des Dîmes VD	Est	Autel/escalier
Avenches/temples rond	Est	Escalier
Bern/Engehalbinsel: temple I	Est	Escalier/Dispositif pour grilles dans la <i>cella</i>
Dietikon/bâtiment G	Est	Poteau décentré à l'ouest dans la <i>cella</i>
Estavayer-le-Gibloux: <i>fanum</i>	Est	Autel
Freienbach/Insel Ufenau	Est	Escalier
Kaiseraugst/Flüweghalde	Est	Cour
Lausanne/la Maladière: <i>fanum</i>	Est	Base de pilastre/Escalier
Riaz/Tronche-Bélon: <i>fanum</i>	Est	Escalier/Surépaisseur de l'un des murs de la <i>cella</i>
Riehen/Pfaffenloch	Est	Hémicycle avec gradin
Schleitheim/Hinter Mauern	Est	Rampe
Studen/Gumboden: temple 2	Est	Escalier
Thun/Allmendingen: temple 6	Est	Autel
Ursins/Eglise Saint-Nicolas	Est	Surépaisseur de l'un des murs de la <i>cella</i>
Windisch/Wallweg	Est	Autel/Auvent
Yvonand/Mordagne: <i>fanum</i>	Est	Autel

**Fig. A5.10** Critères permettant la détermination de l'orientation des temples helvètes et rauriques.

Edifié d'abord en matériaux légers, il est reconstruit dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle suite à un incendie. Sa *cella*, qui est dès lors maçonnée, garde les mêmes proportions (3,5 m de côté), mais son portique périphérique est largement agrandi (12,7 m de côté). Ces observations nous amènent à nous interroger sur la question récurrente de la fonction de cette galerie qui est une caractéristique essentielle des temples gallo-romains. Elle a très longtemps été rattachée au rite de la circumambulation décrit par Posidonios et repris par Athénée<sup>451</sup>. Ce passage rapporte que les Gaulois honoraiient leurs dieux en tournant vers la droite, mais, comme l'a justement relevé William van Andringa, rien n'indique que cette pratique se soit perpétuée jusqu'à l'époque romaine et encore moins qu'elle ait consisté à tourner autour de la statue de la divinité ou du bâtiment qui la protégeait, comme c'est le cas dans les religions bouddhique ou hindoue<sup>452</sup>. Selon Plutarque<sup>453</sup>, les Romains tournaient sur eux-mêmes lorsqu'ils adressaient des prières à leur dieux et il en était peut-être de même dans le monde gaulois. Les travaux de J.-L. Brunaux<sup>454</sup>, de M. Cavalieri<sup>455</sup> et de T. Derks<sup>456</sup> ont en tout cas clairement démontré que ce plan n'a pas été établi à l'époque laténienne. Certains temples gaulois comme celui de Gournay-sur-Aronde possèdent bien à l'époque gauloise une galerie mais elle n'est jamais périphérique. Ce plan nouveau devrait par conséquent plutôt être mis en relation avec des transformations religieuses majeures initiées au début de l'époque impériale.



**Fig. A5.11** Le vase de Sains-du-Nord. Face A : le bouc, le cavalier, le coq et l'autel devant le temple gallo-romain (Andringa 2000).

La galerie du premier *fanum* du Sichelen 1, matérialisée par une étroite bande de mortier de chaux, n'est guère adaptée à un cheminement rituel de dévôts. On peut faire les mêmes observations pour les temples de Lausanne/Sanctuaire de l'Ouest (fig. A5.2, 7) et d'Estavayer-le-Gibloux (fig. A5.2, 4) qui offrent un passage guère plus large. La disproportion de la galerie que l'on rencontre à Dietikon ou encore à Meyriez (fig. A5.2, 8) ne s'explique pas davantage par le rite de la circumambulation. Les représentations du vase de Sains-du-Nord (Nord), étudiées par W. van Andringa, peuvent nous aider à comprendre la destination de ces portiques (fig. A5.11). Elles nous montrent deux temples gallo-romains en coupe associés à un autel ardent.

451 Athénée IV, 152.

452 Andringa 2002, p. 100.

453 Plutarque, Numa, 14, 8 ; Marcellus, 6, 12.

454 Brunaux 1995, p. 158.

455 Cavalieri 1998.

456 Derks 1998.

Les différents espaces du temple sont délimités par des colonnes. Le centre de la *cella* est occupé par la statue monumentale de la divinité. Il s'agit ici de Mercure, aisément reconnaissable à ses attributs: le pétase, la bourse et le caducée. De part et d'autre de la *cella*, les galeries sont agrémentées de bustes. Ces portraits pouvaient parfois être en métaux précieux, comme le buste de Marc-Aurèle retrouvé dans le sanctuaire du Cigognier d'Avenches, mais le plus souvent ils étaient en bronze<sup>457</sup>, en pierre<sup>458</sup>, en bois peint ou même en terre cuite<sup>459</sup>. La galerie a donc pu servir à protéger certaines offrandes, des *imagines* bien sûr mais peut-être de petits autels votifs en pierre ou des ex-votos en bronze alors accrochés à la paroi extérieure de la *cella*. On peut enfin relever que l'usure des sols qui est parfois mise en avant pour justifier une circumambulation n'est en aucun cas un argument recevable. L'usure observée dans les temples de Saint-Pierre-Bellevue/Puy Lautard (Creuse)<sup>460</sup> et d'Equevillon/Mont-Rivel (Jura)<sup>461</sup> atteste simplement d'une forte fréquentation de la galerie par les dévôts. Le portique est réservé aux hommes au même titre que la *cella* est le domaine de la divinité. La galerie de Saint-Pierre-Bellevue a par ailleurs la particularité d'être occupée par des banquettes ou des bancs permettant aux dévôts de s'asseoir un instant en vue peut-être de se concilier la divinité, de lui rendre hommage ou encore d'exécuter un vœu.

## 5. Aménagements internes

### 5.1. La *cella*

Comme nous l'avons déjà évoqué, le fond de la *cella* peut parfois être équipé de grilles dans le but de protéger des offrandes de grande valeur (fig. A5.12). Il peut également se présenter sous la forme d'un mur dédoublé destiné à recevoir une niche, ou peut-être servir de base à une statue de culte. La représentation de la divinité peut également prendre place au centre de la pièce. Le sol en gravier du temple du Sichelen 2 a ainsi gardé une empreinte rectangulaire qui matérialise l'emplacement d'une base en pierre aujourd'hui disparue. Dans d'autres cas, il subsiste encore un soubassement quadrangulaire comme dans le bâtiment 55 de la *villa* de Neftenbach<sup>462</sup>. Cet aménagement en pierre est renforcé par un dispositif de 18 pieux disposés en diagonale destiné à garantir la bonne stabilité du socle de la statue. Enfin, dans d'autres cas il s'agit d'une simple sculpture en bois plantée dans le sol. Le *fanum* G situé au centre de la *pars rustica* de l'établissement de Dietikon a ainsi montré dans les deux états constructifs qu'on lui connaît une fosse centrale avec un poteau décentré vers l'ouest qu'il faut restituer comme une statue en bois. Une quinzaine de monnaies retrouvées dispersées à l'est de la figuration divine témoigne vraisemblablement du rite de la *stipis jactatio* pratiqué depuis l'entrée de la *cella*. Dans la même logique, on peut donc se demander si la fosse Fo. 136 qui occupe le centre de la *cella* du temple du Chasseron ne peut pas résulter de l'arrachement d'une statue.

<sup>457</sup> Il faut mentionner dans ce cadre le buste en bronze d'une divinité gauloise à Avenches (Leibundgut 1976, p. 51-52) et celui de la déesse Minerve à Augst (Kaufmann-Heinimann 1994, p. 43-46). Ce dernier, retrouvé dans l'insula 37, pourrait avoir été conçu pour intégrer initialement un temple de la cité, comme le laisseraient entendre la qualité et les dimensions importantes de l'ouvrage (92 cm de hauteur pour 62 cm de largeur).

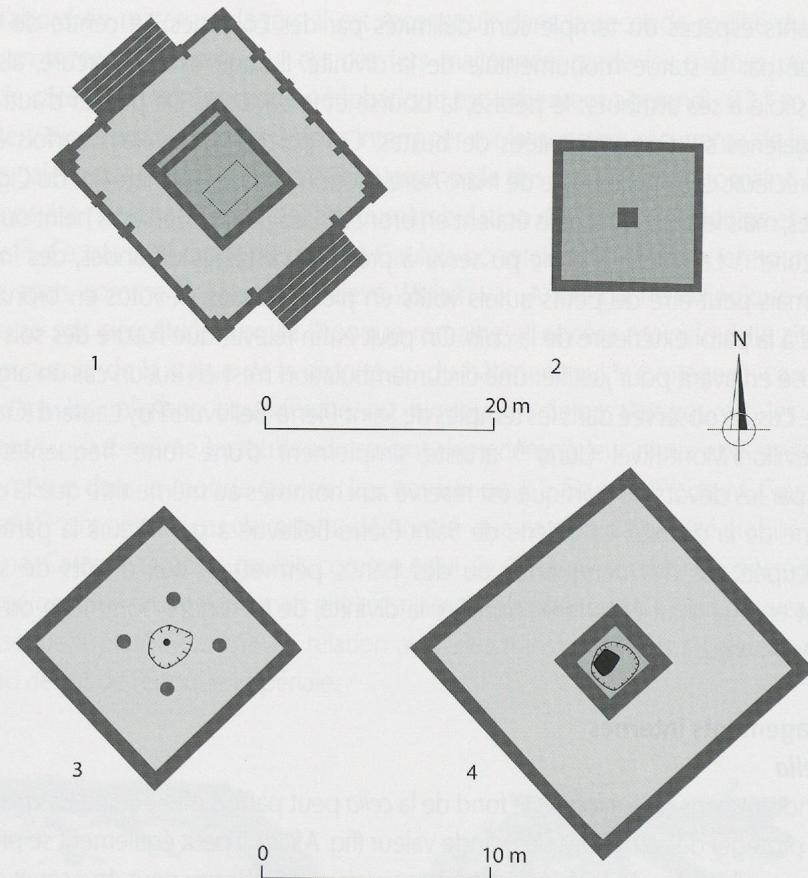
<sup>458</sup> On peut notamment relever le relief votif de Nyon voué à Mercure par un certain Ocellio où le dédicataire se fait représenter en buste (CIL XIII, 5003).

<sup>459</sup> Les bustes impériaux en sigillée, dont celui de Caligula, retrouvés aux abords immédiats des *fana* de la Graufesenque à Millau (Aveyron) attestent bien de l'existence de bustes en terre cuite dans les sanctuaires gallo-romains (Schaad dir. 2007, p. 241-260).

<sup>460</sup> Marquaire 1994.

<sup>461</sup> Leng 1990.

<sup>462</sup> Rychener 1999, p. 393-400. Des bases en pierre ont également été observées dans plusieurs édicules comme à Meikirch/Chapelle nord et Yvonand.



**Fig. A5.12** Aménagements dans la cella pouvant indiquer la position de la statue de culte  
 1. Augst/Sichelen;  
 2. Neftenbach/Steinmörli, bâtiment 55;  
 3. Dietikon/bâtiment G, état 1;  
 4. Dietikon/bâtiment G, état 2.  
 Dessin C. Cramatte (IASA).

## 5.2. Les pièces annexes

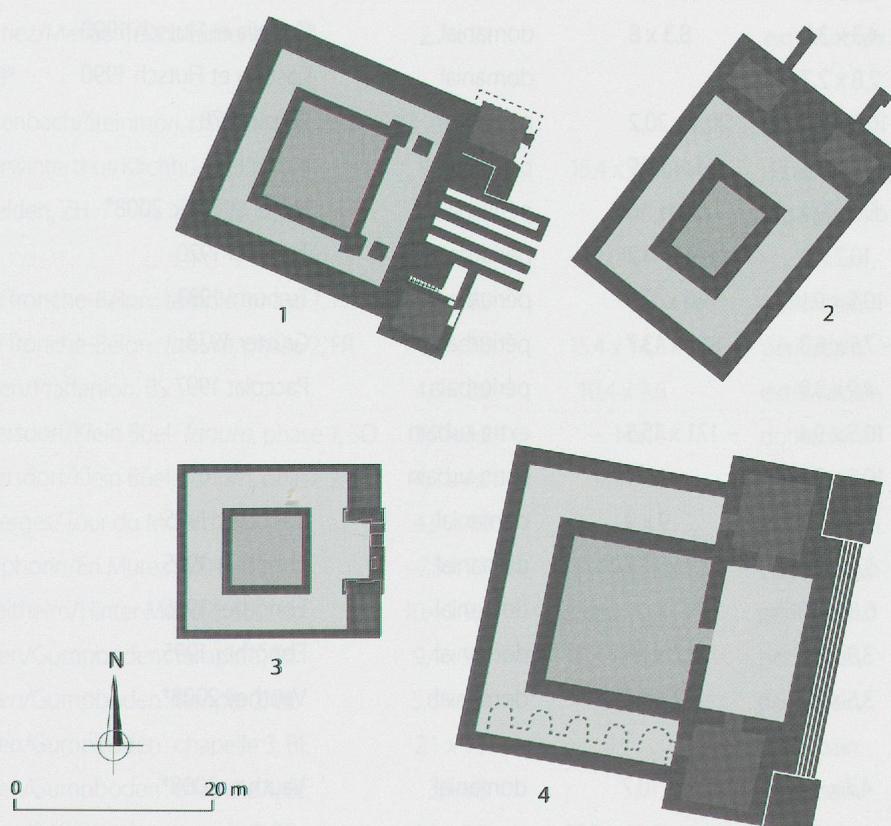
L'infrastructure d'un *fanum* peut parfois être complétée par des pièces annexes. Dans le cas du temple d'Avenches/Derrière la Tour, il s'agit d'un petit local de 2,50 x 2,10 m aligné sur la galerie de façade à l'angle sud-est (fig. A5.13). Le temple de la Grange des Dîmes est quant à lui équipé de deux locaux adventices qui flanquent de part et d'autre l'escalier d'accès. La pièce sud est très intéressante puisqu'elle révèle une entrée avec seuil du côté oriental, l'entrée principale vraisemblablement. Un second accès moins bien aménagé s'ouvre au nord sur un espace laissé libre entre le mur nord de cette pièce et le massif méridional flanquant l'escalier. Philippe Bridel propose de restituer dans cet espace un escalier en bois permettant de gagner le podium du temple<sup>463</sup>. Sans entrer dans le détail de son étude architecturale, il restitue également l'élévation de cette annexe méridionale à une hauteur minimale de 3,70 m dépassant ainsi de 1,70 m le niveau de circulation supposé du podium. Cette dernière observation paraît grandement gêner l'auteur car cela signifierait que la colonnade de la galerie serait ainsi dissimulée par ces locaux annexes. Il en conclut donc que les constructions qui nous occupent n'ont rien de cultuel et correspondent davantage à un habitat tardif réoccupant les ruines du temple. Plusieurs éléments nous conduisent à réfuter les conclusions de cet auteur. La considération d'ordre esthétique, tout d'abord, est discutable. Si l'on s'attarde sur le célèbre sanctuaire arverne au sommet du Puy-de-Dôme, deux salles symétriques cachent également la galerie et, en plus, l'interrompent complètement. L'accès à la salle sud, appelée salle de la dédicace, était clairement réservé aux officiants, puisque depuis là il était possible de gagner, deux niveaux plus bas, les exèdres qui se trouvaient sous la galerie sud. Celles-ci accueillaient sans doute des statues offertes au dieu Mercure, la divinité honorée dans ce temple, mais servaient également de contreforts au mur sud de la *cella*.

<sup>463</sup> Faccani et Bridel 2004, p. 54-56.

La symétrie des pièces du temple de part et d'autre de l'escalier de la Grange des Dîmes est un argument supplémentaire en faveur de constructions s'inscrivant encore dans un contexte religieux. Il y a ici une volonté évidente d'ordonnance architecturale. Philippe Bridel les rattache aux dernières phases de ce temple, ce qui n'est pas problématique si l'on se réfère au *fanum* de Ménestreau (Nièvre)<sup>464</sup>. Ce grand temple carré (18 m de côté) édifié entre 120 et 150 ap. J.-C. est élevé sur un podium, avec sur le côté oriental un escalier qui lui donne accès. Dans le courant du 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., deux pièces sont ajoutées de part et d'autre de cet escalier. La configuration est donc ici clairement identique à celle du temple de la Grange des Dîmes et nous invite à interpréter les deux ailes d'Avenches comme des pièces annexes de l'édifice religieux.

Toujours à Avenches, le temple nord du Lavoëx paraît présenter les mêmes aménagements, même si les choses sont beaucoup moins claires en raison du mauvais état de conservation des maçonneries. Les murs sont parfois entièrement récupérés et ne sont attestés que par les pilotis qui les supportaient. La galerie orientale du *fanum* du Lavoëx est doublée sur toute sa longueur d'un avant-corps de 3 m de large. Il s'agit d'un ensemble tripartite formé d'un massif central, matérialisé par des pieux qui devaient supporter un escalier, et de deux pièces latérales.

L'absence de mobilier significatif dans ces pièces annexes ou leur mauvais état de conservation ne permet malheureusement pas de préciser leur fonction. L'escalier de service en bois d'Avenches et la zone de stockage constituée d'exèdres à Orcines/Puy-de-Dôme semblent indiquer que ces lieux étaient réservés aux seuls officiants. Ils ont ainsi pu servir de *sacrarium*, c'est-à-dire d'espaces destinés à conserver le matériel sacré destiné au culte et les offrandes publiques ou privées de grande valeur qui constituaient le trésor des temples. Lorsque ces pièces sont au nombre de deux, il n'est pas improbable non plus que l'une d'elle ait servi de local de service ou encore de logement au gardien du temple. (CC)



**Fig. A5.13** Fana avec locaux annexes.  
 1. Avenches/Grange des Dîmes; Avenches/  
 En Lavoëx, temple nord;  
 2. Ménestreau (Nièvre);  
 3. Orcines, sommet du Puy de Dôme.  
 Dessin C. Cramatte, IASA.

<sup>464</sup> Bigeard 1996, p. 185.

**Fig. A5.14 Tableau synthétique des *fana*, temples et chapelles retenus dans cette étude**

Site	<i>Cella</i>	Galerie périphérique	Contexte antique	Références bibliographiques
Aeschi/Dornacker, SO	12,4 x 10,4	22,1 x 20	extra-urbain	Flükiger 1941
Augst/Grienmatt, BL	8,2 x 10,1	42,5 x 21	périurbain	Laur-Belart 1988
Augst/Schönbühl, chapelle 21, BL	9,4 x 7,4		urbain	Trunk 1991
Augst/Schönbühl, <i>fanum</i> 47, BL	4,3 x 3,9	~ 6,9 x 6,7	urbain	Trunk 1991
Augst/Schönbühl, chapelle 48, BL	1,8 x 1,5		urbain	Trunk 1991
Augst/Schönbühl, chapelle 67a, BL	4,6 x 4,2		urbain	Trunk 1991
Augst/Schönbühl, chapelle 67b, BL	2,2 x 2		urbain	Trunk 1991
Augst/Sichelen 1, <i>fanum</i> , phase 1, BL	7,2 x 7,2	9,7 x 9,3	périurbain	Schwarz 1959 et Laur-Belart 1988
Augst/Sichelen 1, <i>fanum</i> , phase 2, BL	7,2 x 7,2	14 x 14	périurbain	Schwarz 1959 et Laur-Belart 1988
Augst/Sichelen 1, chapelle nord, BL	2,4 x 2,4		périurbain	Schwarz 1959 et Laur-Belart 1988
Augst/Sichelen 1, chapelle sud, BL	3,8 x 3,7		périurbain	Laur-Belart 1988
Augst/Sichelen 2, BL	10,3 x 9,2	22 x 20,5	périurbain	Bögli 1966
Augst/Sichelen 3, BL	6,4 x 6,3	13,5 x 13,4	périurbain	Bögli 1963
Auvernier/Les Lerins, NE	~ 3 x 3		extra-urbain	Wavre 1879
Avenches/Au Lavoëx, temple nord, VD	11,3 x 9,2	24 x 20	périurbain	Morel 1998
Avenches/Au Lavoëx, temple sud, VD	12,1 x 9,7	23,7 x 20	périurbain	Morel 1998
Avenches/Derrière la Tour, <i>fanum</i> , VD	9,9 x 9,6	18,3 x 17,2	périurbain	Morel 1996
Avenches/En Chaplix, <i>fanum</i> nord, VD	5,15 x 5	9,8 x 9,2	domanial	Castella et Flutsch 1990
Avenches/En Chaplix, <i>fanum</i> sud, VD	4,3 x 3,7	8,3 x 8	domanial	Castella et Flutsch 1990
Avenches/En Chaplix, chapelle, VD	2,8 x 2,7		domanial	Castella et Flutsch 1990
Avenches/Grange des Dîmes VD, VD	10,8 x 9,4	20,4 x 20,2	périurbain	Verzar 1978
Avenches/temple rond, VD	diam. 10,5	diam. 19	périurbain	Morel 1993
Avenches/«temple rond» 2, VD	diam. 9,4	diam. 16	périurbain	Morel et Blanc 2008*
Bern/Engehalbinsel: temple I, BE	10,2 x 9	18,9 x 18,2	périurbain	Tschumi 1920
Bern/Engehalbinsel: temple II, BE	10,5 x 9,1	19,6 x 17,9	périurbain	Tschumi 1933
Bern/Engehalbinsel: temple III, BE	~ 7,5 x 6,3	14,2 x 13,7	périurbain	Grütter 1973
Brig-Glis/Waldmatte, VS	4,9 x 3,9		périurbain	Paccolat 1997
Bullet/Chasseron: période 2, VD	10,5 x 9,4	~ 17,1 x 15,5	extra-urbain	
Bullet/Chasseron: période 3, VD	10,5 x 9,4		extra-urbain	
Dietikon/bâtiment G, phase 1.1, ZH	3,5 x 3,7	9 x 9	domanial	Ebnöther 1995
Dietikon/bâtiment G, phase 1.2, ZH	3,8 x 3,6	12,7 x 12,7	domanial	Ebnöther 1995
Dietikon/bâtiment J, ZH	6,8 x 6,8		domanial	Ebnöther 1995
Dietikon/temples 1953, ZH	3,9 x 2,8	9,2 x 7,4	domanial	Ebnöther 1995
Estavayer-le-Gibloux/Au Village: <i>fanum</i> , phase 1, FR	3,5 x 3,5	6,2 x 6,2	domanial	Vauthey 2008*
Estavayer-le-Gibloux/Au Village: <i>fanum</i> , phase 2, FR	4,7 x 4,7	10,7 x 10,7	domanial	Vauthey 2008*
Estavayer-le-Gibloux/Au Village: chapelle, FR	2,8 x 2,8		domanial	Vauthey 2008*

Site	Cella	Galerie périphérique	Contexte antique	Références bibliographiques
Freienbach/Insel Ufenau, SZ	7,4 x 7,3	17,9 x 17,9	extra-urbain	Frei 1968
Frenkendorf/Schauenburgerflue, BL	5,3 x 5,1	9 x 8,9	extra-urbain	Strübin 1974
Jona-Rapperswil/Kempraten, Seewiese: <i>fanum</i> 1, SG	4,8 x 4,3	8,6 x 8,4	extra-urbain	Koch et Schindler 2010*
Jona-Rapperswil/Kempraten, Seewiese: <i>fanum</i> 2, SG	3,6 x 3,7	6,3 x 6,7	extra-urbain	Koch et Schindler 2010*
Kaiseraugst/Flüweghalde, AG	6 x 6	11 x 11	périurbain	Riha 1980
Kaiseraugst/Im Sager, BL	6,6 x 6,6	16,2 x 15	périurbain	Laur-Belart 1988
Lausanne/la Maladière: <i>fanum</i> , VD	7,7 x 7,7	13,6 x 13,6	urbain	Gilliard 1942
Lausanne/la Maladière: chapelle nord, VD	2,9 x 2,6		urbain	Gilliard 1947
Lausanne/la Maladière: chapelle centrale, VD	3 x 2,3		urbain	Gilliard 1947
Lausanne/la Maladière: chapelle sud, VD	3,1 x 2,1		urbain	Gilliard 1947
Lausanne/route de Chavannes: <i>fanum</i> , VD	8,2 x 7,5	12,5 x 12,3	périurbain	Paunier et alii 1989
Lausanne/route de Chavannes: local 3, VD	4,3 x 4,2		périurbain	Paunier et alii 1989
Meikirch/Kirche: chapelle nord, BE	3,2 x 3,2		domanial	Suter et alii 2004;
Meikirch/Kirche: chapelle sud, BE	3,2 x 3,2		domanial	Suter et alii 2004
Meyriez/Merlachfeld: bâtiment C, phase 1, FR 2008*	2,4 x 2,3	~ 9,4 x 6,4	extra-urbain	Saby et Bugnon 1997; Vauthey
Meyriez/Merlachfeld: bâtiment C, phase 2, FR 2008*	6,5 x 6,5	16,8 x 13,5	extra-urbain	Saby et Bugnon 1997; Vauthey
Meyriez/Merlachfeld: bâtiment D, FR 2008*	2,7 x 2,1		extra-urbain	Saby et Bugnon 1997; Vauthey
Neftenbach/Steinmöri, bâtiment 55, ZH	13,2 x 13,3		domanial	Rychener 1999
Oberwinterthur/Kirchhügel, ZH	8,2 x 7,4	15,4 x 14,8	urbain	Rychener 1984
Obfelden, ZH	3,5 x 3,5		urbain ?	Martin-Kilcher, Amrein et Horisberger 2008*
Riaz/Tronche-Bélon: temple, phase 1, FR	9,8 x 7,2		périurbain	Vauthey 1985; Vauthey 2008*
Riaz/Tronche-Bélon: <i>fanum</i> , phase 2, FR	7,3 x 7,3	15,4 x 14,3	périurbain	Vauthey 1985; Vauthey 2008*
Riehen/Pfaffenloch, BS	4,6 x 3,9	10,4 x 9,6	extra-urbain	Moosbrugger-Leu 1972
Rodersdorf/Klein Büel: <i>fanum</i> , phase 1, SO	3,7 x 3,2	~ 14x14	domanial	Harb 2002
Rodersdorf/Klein Büel: <i>fanum</i> , phase 2, VD	4,2 x 4,2	~ 14x14	domanial	Harb 2002
St-Cierges/Tour du Molard, VD	4,9 x 4,9		extra-urbain	Kasser 1961
St-Saphorin/En Murez , VD	~7,5 x 7,5	~ 15 x 15	extra-urbain	Eggenberger et Auberson 1992
Schleitheim/Hinter Mauern, SH	10,4 x 9,4	20,6 x 19,3	périurbain	Guyan 1985-1986
Studen/Gumpboden: temple 1, BE	9,4 x 9,3	15,3 x 15,3	périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: temple 2, BE	5,6 x 4,8	9,7 x 9,1	périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: chapelle 3, BE	2,1 x 1,9		périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: chapelle 4, BE	3,1 x 3		périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: temple 5, BE	9,6 x 9,3	15,5 x 15,2	périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: temple 6, BE	6,2 x 6,2	11 x 9,8	périurbain	Tschumi 1938 et 1940

Site	Cella	Galerie périphérique	Contexte antique	Références bibliographiques
Studen/Gumpboden: temple 7, BE	8,2 x 8,2	15,2 x 15,2	périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: chapelle 8, BE	6 x 6		périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Gumpboden: temple 9, BE	6,7 x 5,5	11,5 x 11,5	périurbain	Tschumi 1938 et 1940
Studen/Ried: <i>fanum</i> , BE	10,5 x 9,7	4,7 x 4	urbain	Grütter 1964
Studen/Ried: chapelle, BE	7,1 x 7,1 (?)		urbain	Grütter 1964
Thun/Allmendingen: temple 1, BE	2,4 x 2,4		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 2, BE	4,5 x 3,7		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 3, BE	2,4 x 2,3		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 4, BE	2,4 x 2,4		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 5, BE	3,6 x 2,8		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 6, BE	6,3 x 4,9		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Thun/Allmendingen: temple 7, BE	6,4 x 4,9		extra-urbain	Martin-Kilcher et Schatzmann 2009*
Ursins/Eglise Saint-Nicolas, VD	10,2 x 8,5	22 x 19	extra-urbain	Gardiol 1989
Ursins/Champs Derrey: <i>fanum</i> nord, VD	~ 12 x 10	~ 19 x 17	extra-urbain	Wagner 2004*
Ursins/Champs Derrey: <i>fanum</i> sud, VD	~ 9 x 8	~ 15 x 15	extra-urbain	Wagner 2004*
Vevey/Sainte-Claire, VD	7,6 x 6,1		urbain	Paratte 2001
Vicques/Les Chaufours, bâtiment B2, JU	8,4 x 9,4		domaniaj	Cramatte 2005*
Vicques/Les Chaufours, bâtiment B4, JU	2,1 x 1,6		domaniaj	Cramatte 2005*
Windisch/Kabelwerke: <i>fanum</i> , AG	4,7 x 4,3	8,6 x 9,6	périurbain	Schucany et Wey 2010*
Windisch/Kabelwerke: chapelle, AG	2,5 x 2,5		périurbain	Schucany et Wey 2010*
Windisch/Unterwindisch, AG	2,5 x 3		?	Hartmann 1986
Windisch/Wallweg, AG	6 x 6	10 x 10	urbain	Wiedemer 1966/67
Yverdon/Rue du Midi: structure 2, VD	2,1 x 2,1		périurbain	Menna et Schopfer 2004
Yverdon/Rue du Midi: structure 7, VD	0,5 x 0,5		périurbain	Menna et Schopfer 2004
Yverdon/Rue du Midi: structure 29, VD	0,4 x 0,4		périurbain	Menna et Schopfer 2004
Yvonand/Morgagne: <i>fanum</i> , phase 1, VD	5,2 x 4,7	8,4 x 8	extra-urbain	Ebnöther 2003
Yvonand/Morgagne: <i>fanum</i> , phase 2, VD	11 x 11	17 x 16,5	extra-urbain	Martin-Kilcher et Ebnöther 2002
Yvonand/Mordagne: chapelle, phase 1, VD	6 x 5		extra-urbain	Martin-Kilcher et Ebnöther 2002
Yvonand/Mordagne: chapelle, phase 2, VD	6,3 x 5,1		extra-urbain	Martin-Kilcher et Ebnöther 2002
Zurich/Grosser Haffner, ZH	diam. ~7		extra-urbain	Eberschweiler et Käch 2006

Note: seules les références bibliographiques augmentées d'un astérisque sont développées dans la bibliographie, les autres sont accessibles dans les Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006) publiés par D. Castella et M.-F. Meylan-Krause en 2008.

## Bibliographie

Les titres donnés dans la bibliographie générale (p. 287-298) ne sont pas répétés.

### Abetel 2007

Abetel, E, *La gigantomachie de Lousonna-Vidy*. CAR 106, Lousonna 10, Lausanne, 2007.

### Andringa 2000

Andringa van, W., «Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'*imago* dans les sanctuaires gallo-romains», dans W. van Andringa dir., *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, 2000.

### Aupert, Hiernard et Fincker 2008

Aupert, P., Hiernard, J. et Fincker, M., *Sanxay antique*, Paris, 2008.

### Bigeard 1996

Bigeard, H., *Carte archéologique de la Gaule : La Nièvre (58)*, Paris, 1996.

### Borgard 1994

Borgard, P., «Un sanctuaire à édifices multiples: l'enclos cultuel de Verjusclas à Lioux (Vaucluse)», dans Goudineau, G., Fauduet, I. et Coulon, G. éd., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argenton-sur-Creuse, Paris, 1994, p. 90-94.

### Bourgeois, Pujol et Séguret 1993

Bourgeois, A., Pujol, J. et Séguret, J.-P., «Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzely (Aveyron)», *Gallia*, 50, 1993, p. 139-179.

### Bridel et Matter 2008

Bridel, P. et Matter, G., «Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx: un cas particulier?», dans Castella et Meylan Krause dir. 2008, p. 51-58.

### Brunaux 1995

Brunaux, J.-L., «Religion gauloise et religion romaine. La leçon des sanctuaires de Picardie», *Cahier du Centre G. Glotz*, VI, 1995, p. 139-161.

### Campanelli 2007

Campanelli, A., *Il tempio di Castel di Ieri*, Sulmona, 2007.

### Castella 2008

Castella, D., «Mon père, ce héros! Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire», dans Castella et Meylan Krause dir. 2008, p. 103-120.

### Castella et Flutsch 1990

Castella, D. et Flutsch, L., «Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD», *AS* 13, 1, 1990, p. 2-12.

### Cavalieri 2001

Cavalieri, M., «I santuari extraurbani delle Tres Galliae e il loro territorio dalla conquista romana al IV sec. D.C.», *Ostraka*, 10, 2001, p. 25-50.

### Cramatte 2005

Cramatte, C., *La villa gallo-romaine de Vicques/Les Chaufours : état des questions et directions de recherches*, mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 2005.

### Delor 2002

Delor, J.-P., *Carte archéologique de la Gaule : L'Yonne (89/1)*, Paris, 2002.

### Derks 1998

Derks, T., *Gods, Temples and Ritual Practices in Gaul*, Amsterdam, 1998.

**Ebnöther 2003**

Ebnöther, C., «Chronique archéologique 2002 : Yvonand VD, Mordagne, ASSPA, 85, p. 249-250.

**Estienne et De Cazanove 2009**

Estienne, S., et De Cazanove, O., «Offrandes et amendes dans les sanctuaires du monde romain à l'époque hellénistique», *Archiv für Religionsgeschichte*, 2009, p. 5-36.

**Faccani et Bridel 2004**

Faccani, G. et Bridel, P., «Temple, Kirche, Friedhof und Holzgebäude – bauliche Kontinuität zwischen dem 1. Und 16./17. Jh. bei Grange des Dîmes in Avenches», *BPA*, 46, p. 7-65.

**Helly 2002**

Helly, B., «Le sanctuaire de Lachar à Varces-Allières-et-Risset (Isères)», dans Jospin, J.-P. coord., *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Gollion, 2002, p. 164-165.

**Hufschmid 2008**

Hufschmid, T., «Die Heiligtümer von Augusta Raurica. Überlegungen zur Topographie und Interpretation», dans Castella et Meylan Krause dir. 2008, p. 137-153.

**Kasser 1961**

Kasser, R., «Saint-Cierges, distr. Moudon (VD)», ASSPA 48, 1960/61, p. 169-174.

**Kaufmann-Heinimann 1994**

Kaufmann-Heinimann, A., *Die römischen Bronzen der Schweiz V: Neufunde und Nachträge*, Mainz am Rhein, 1994.

**Koch et Schindler 2010**

Koch, P. et Schindler, M. P., «Chronique archéologique 2009 : Rapperswil-Jona SG, Kempraten, Seewiese», *AAS*, 93, 2010, p. 254-255.

**Leng 1990**

Leng, F., *Mont Rivel. Site gallo-romain en Franche-Comté*, Bourg-en-Bresse, 1990.

**Marquaire 1994**

Marquaire, J., «Le sanctuaire gallo-romain du Puy Lautard (Creuse)», *Travaux d'archéologie limousine*, 14, 1994, p. 23-68.

**Marti et Fischer et al. 2011**

Marti, R., Fischer, A. et al., «Fundort Pratteln – Vom Faustkeil zum Industriestandort», *AS*, 34, 1, 2011, p. 4-17.

**Martin-Kilcher, Amrein et Horisberger 2008**

Martin-Kilcher, S., Amrein, H. et Horisberger, B., *Der römische Goldschmuck aus Lunnern (ZH) : ein Hortfund des 3. Jahrhunderts und seine Geschichte*, Zürich, 2008.

**Martin-Kilcher et Schatzmann Hrsg. 2009**

Martin-Kilcher, S. et Schatzmann, R. Hrsg., *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen*, Schriften des Bernischen Historischen Museums 9, Bern, 2009.

**Mittard 1994**

Mittard, P.-H., *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, 1994.

**Monnier et Vauthey 2006**

Monnier, J. et Vauthey, P.-A., «Archéologie fribourgeoise : déclinaisons gallo-romaines», *AS*, 29, 1, 2006, p. 16-23.

**Morel et Blanc 2008**

Morel J. et Blanc, P., «Les sanctuaire d'Aventicum. Evolution, organisation, circulations», dans Castella et Meylan Krause dir. 2008, p. 35-50.

**Paratte, Martin-Kilcher et Ebnöther 2002**

Paratte, C.-A., Martin-Kilcher, S. et Ebnöther, C., «Chronique archéologique 2001 : Yvonand VD, Mordagne», ASSPA 85, 2002, p. 334-335.

**Paunier et al. 1985**

Paunier, D. et al., *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985*, CAR 42, Lousonna 7, Lausanne, 1985.

**Reymond dir, Eschbach et Perret 2009**

Reymond, S. dir, Eschbach, F. et Perret, S., *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Etagnières (canton de Vaud, Suisse)*, CAR 115, Lausanne, 2009.

**Rey-Vodoz 1994**

Rey-Vodoz, V., « La Suisse dans l'Europe des sanctuaires gallo-romains », dans : C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon, *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, 8-10 octobre 1992), Paris, 1994, p. 7-16.

**Rychener 1999**

Rychener, J., *Der römische Gutshof in Neftenbach*, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31, Zürich/Egg, 1999.

**Schaad dir. 2007**

Schaad D. dir., *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Volume I : Condatomagos : une agglomération de confluent en territoire rutène 2<sup>e</sup> s. a. C. – 3<sup>e</sup> s. p. C.*, Pessac, 2007.

**Schucany et Wey 2010**

Schucany, C. et Wey, O., « Am Nordwestrand der Zivilsiedlung von Vindonissa. Die Ausgrabungen im Areal der Brugg Kabelwerke 2007-2008 (Bru.007.3) », Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 2009, 2010, p. 43-61.

**Thevenard 1996**

Thevenard, J.-J., *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Marne (52)*, Paris, 1996.

**Vauthey 1985**

Vauthey, P.-A., *Riaz/Tronche-Bélon. Le sanctuaire gallo-romain*, AF 2, Fribourg, 1985.

**Vauthey 2008**

Vauthey, P.-A., « Edifices sacraux à l'époque de Mars Caturix en pays de Fribourg », dans Castella et Meylan Krause dir. 2008, p. 314-318.

**Wagner 2004**

Wagner, C., « Chronique archéologique 2003 : Ursins VD, Le Noyer, Champ Derrey, En Cheneaux », dans ASSPA, 87, p. 398.

**Sources antiques**

Athenaeus, *The deipnosophists*, Volume II: Book III-V, with an English translation by C. Burton Gulick, Cambridge, Harvard University Press, 1967.

Plutarque, *Vies*, Tome 1 : Thésée-Romulus et Lycurgue-Numa, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Belles Lettres, 1964.

Plutarque, *Vies*, Tome 4: Timoléon-Paul Emile et Pélopidas, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Belles Lettres, 1966.

## Annexe VI

### Analyse des tuiles de différents gisements

**Groupe 1a:** argile grasse (moins de 5% de dégraissants), présence de molasse.

UF	Type d'analyse	Secteur
244	MICRO	Centurions
245	MACRO	Centurions
402	MACRO	Borne
163	MACRO	Cella

**Groupe 1b:** argile grasse (5% à 10% de dégraissants), présence de molasse.

UF	Type d'analyse	Secteur
166.1	MICRO	Galerie sud
166.2	MICRO	Galerie sud
167	MACRO	Galerie ouest
268	MACRO	Centurions

**Groupe 1c:** argile grasse (environ 5% de dégraissants), présence de chamotte.

UF	Type d'analyse	Secteur
102	MICRO	«Pierre de la Paix»

**Groupe 2:** argile maigre (plus de 10% de dégraissants), absence de molasse.

UF	Type d'analyse	Secteur
107	MICRO	«Pierre de la Paix»
126.1	MICRO	Cella
126.2	MICRO	Cella
127	MICRO	Galerie nord
163	MICRO	Cella
190	MICRO	Galerie est
272	MICRO	Falaises
275	MICRO	Falaises
MCAH (L.XXI)	MICRO	Hôtel
132	MACRO	Galerie ouest
139	MACRO	Cella

MACRO: observation à la loupe binoculaire du plan de coupe.

MICRO: observation au microscope de la lame mince faite à partir de la coupe.

## Analyse archéologique préliminaire

Les groupes 1a et 1b ne présentent qu'une différence minime dans la densité et aucune dans la nature de leurs dégraissants. Ils ne peuvent donc être considérés comme appartenant à des groupes de productions différents et ont été regroupés pour l'étude de leur répartition.

	Groupe 1a-b	Groupe 1c	Groupe 2
Cella	1		4
Déambulatoire	4		3
Falaises			2
Hôtel			1
« Plan des Centurions »	4		
« Pierre de la Paix »		1	1

Nous constatons premièrement que le groupe 1a-1b est le seul observé au « Plan des Centurions », qu'il est bien représenté dans la galerie déambulatoire et qu'il est attesté par une occurrence dans la *cella* du temple (analyse macroscopique).

Le groupe 1c, qui se distingue par une pâte chamottée, n'est attesté que par une occurrence à la « Pierre de la Paix ».

Le groupe 2, quant à lui, est attesté dans la *cella* et le déambulatoire du temple, au pied des falaises ainsi que dans le secteur du chalet-hôtel, qui était probablement occupé par les *hospitalia* du sanctuaire (pièce estampillée de la XXI<sup>e</sup> légion de Vindonissa conservée au MCAH depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle).

La confrontation de ces données minéralogiques et spatiales à la chronologie proposée pour la construction ou la fréquentation des différents bâtiments et secteurs semble imposer un scénario assez simple et logique :

Un premier lot de tuiles (groupe 1a-b) est utilisé à la fin du règne de Tibère ou au début du règne de Claude pour couvrir les baraquements d'ouvriers du « Plan des Centurions » et constituer un premier lot pour la toiture du temple.

Un deuxième lot (groupe 2) est employé sur la terrasse pour compléter le premier afin de réaliser la couverture de la galerie et le grand toit en bâtière de la *cella* (en tout plus de 250 m<sup>2</sup>). Des tuiles du même groupe pétrographique sont employées au bord de la falaise (éperon de la *iactatio* très vraisemblablement) et dans le secteur de la « Pierre de la Paix ».

Une analyse chimique devra vérifier si la tuile estampillée de la XXI<sup>e</sup> légion a la même origine que les tuiles utilisées pour la *cella* du temple. Si c'est le cas, comme semblerait le montrer la pétrographie, la construction du temple et des *hospitalia* appartiendraient au même programme de travaux, vraisemblablement réalisé avec l'aide du camp de Vindonissa. La chronologie de la présence de la 21<sup>e</sup> Rapax sur ce site convient parfaitement à celle de la construction du temple, située dans les années 30 ou 40 du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Un troisième lot (groupe 1c), représenté seulement par une occurrence analysée, a été employé dans le secteur de la « Pierre de la Paix », sans qu'il soit possible de préciser la date et la nature de l'aménagement ou de l'édifice. (JBo)

